



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 29 mai 2014 — Vol. 44 N° 7

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 29 mai 2014 — Vol. 44 N° 7

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	291
Souligner la tenue des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec à Gatineau	
M. Marc Carrière	291
Souligner le 50e anniversaire de l'école Gérard-Filion	
M. Bernard Drainville	291
Souligner l'inauguration des nouveaux locaux du Centre communautaire Jean-Guy-Drolet	
M. André Drolet	291
Souligner la tenue du Grand Défi de Granby	
M. François Bonnardel	292
Rendre hommage à M. Antoine Deschênes, ex-maire des Éboulements, à l'occasion de son décès	
Mme Caroline Simard	292
Souligner le 50e anniversaire du Club Optimiste Maisonneuve inc.	
Mme Carole Poirier	292
Souligner l'inauguration du grand orgue Pierre-Béique à la Maison symphonique	
Mme Hélène David	293
Rendre hommage aux bénévoles de la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB	
M. Jean D'Amour	293
Rendre hommage à Mme Naomi Rouillard, lauréate du prix LOJIQ	
M. François Gendron	293
Souligner le 35e anniversaire du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	
Mme Françoise David	293
Présence de M. Jean-François Roux, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale	294
Dépôt de documents	294
Rapport sur l'application de la Loi sur les valeurs mobilières	294
Rapports annuels de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier	294
Rapport annuel 2012 du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage	294
Plan stratégique 2014-2018 du Commissaire au lobbying	295
Dépôt de pétitions	295
Permettre aux employés de la Centrale de communication santé Outaouais de demeurer membres de la Coopérative des paramédics de l'Outaouais	295
Questions et réponses orales	295
Contrôle des dépenses publiques	
M. Stéphane Bédard	295
M. Philippe Couillard	296
M. Stéphane Bédard	296
M. Philippe Couillard	296
M. Stéphane Bédard	296
M. Philippe Couillard	297
M. Stéphane Bédard	297
M. Philippe Couillard	297

Table des matières (suite)

Mode de transport collectif sur le futur pont Champlain	297
Mme Martine Ouellet	297
M. Robert Poëti	298
Mme Martine Ouellet	298
M. Robert Poëti	298
Mme Martine Ouellet	298
M. Robert Poëti	298
Hausse des tarifs d'électricité	298
M. François Legault	299
M. Philippe Couillard	299
M. François Legault	299
M. Philippe Couillard	299
M. François Legault	299
M. Philippe Couillard	299
Justification de dépenses des commissions scolaires	300
M. Jean-François Roberge	300
M. Yves Bolduc	300
M. Jean-François Roberge	300
M. Yves Bolduc	300
M. Jean-François Roberge	300
M. Yves Bolduc	300
Écoles ne détenant pas de permis du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	301
Mme Nathalie Roy	301
M. Yves Bolduc	301
Mme Nathalie Roy	301
M. Yves Bolduc	302
Mme Nathalie Roy	302
M. Yves Bolduc	302
Négociations avec les médecins spécialistes sur l'étalement des hausses de salaire	302
Mme Agnès Maltais	302
M. Gaétan Barrette	303
Mme Agnès Maltais	303
M. Gaétan Barrette	303
Mme Agnès Maltais	303
M. Gaétan Barrette	303
Mesures budgétaires pour lutter contre la pauvreté	304
M. Amir Khadir	304
M. Carlos J Leitão	304
M. Amir Khadir	304
M. Carlos J Leitão	304
M. Amir Khadir	304
M. Carlos J Leitão	305
Gestion d'Hydro-Québec	305
M. Gérard Deltell	305
M. Pierre Arcand	305
M. Gérard Deltell	305
M. Pierre Arcand	306
M. Gérard Deltell	306
M. Pierre Arcand	306
Financement des organismes communautaires	306
M. Jean-François Lisée	306
Mme Lucie Charlebois	307
M. Harold LeBel	307
Mme Lucie Charlebois	307
M. Dave Turcotte	307
Mme Lucie Charlebois	307

Table des matières (suite)

Travaux de forage de TransCanada Énergie pour la construction d'un terminal pétrolier à Cacouna	
M. Sylvain Gaudreault	308
M. David Heurtel	308
Motions sans préavis	308
Souligner le 100e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland et le travail du musée qui lui est consacré	308
Mise aux voix	308
Souligner la Journée mondiale sans tabac	309
Mise aux voix	309
Souligner le départ de Mme Jacynthe Côté de son poste de chef de la direction de la division Rio Tinto Alcan	310
M. Stéphane Bédard	310
M. André Lamontagne	311
M. Philippe Couillard	311
Mise aux voix	312
Réunir l'Assemblée nationale le lundi 2 juin 2014	312
Mise aux voix	312
Avis touchant les travaux des commissions	312
Renseignements sur les travaux de l'Assemblée	312
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	312
M. Claude Cousineau	313
Mme Marie-Claude Nichols	315
Mme Lise Lavallée	316
Mme Caroline Simard	317
M. Bernard Drainville	319
Motion formulant un grief	321
M. Pierre Moreau	321
M. Mario Laframboise	324
M. Norbert Morin	327
M. Claude Surprenant	328
M. Patrick Huot	331
M. Guy Leclair	333
M. Luc Blanchette	336
M. Simon Jolin-Barrette	338
Mme Hélène David	340
M. Jean-Denis Girard	342
M. François Gendron	344
M. Donald Martel	346
M. Saul Polo	348
Mme Agnès Maltais	350
Mme Stéphanie Vallée	352
Débats de fin de séance	353
Financement des organismes communautaires	
M. Harold LeBel	353
Mme Lucie Charlebois	354
M. Harold LeBel (réplique)	355
Ajournement	355

Le jeudi 29 mai 2014 — Vol. 44 N° 7

(Neuf heures quarante-cinq minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Veuillez vous asseoir. Alors, bonjour, tout le monde.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Aux affaires courantes, nous en sommes à la rubrique des déclarations de députés. Et je cède maintenant la parole, à la première intervention, au député de Chapleau.

Souligner la tenue des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec à Gatineau

M. Marc Carrière

M. Carrière : Merci, Mme la Présidente. C'est la semaine dernière, soit du 21 au 24 mai, que se tenaient à Gatineau les 93es assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec. Plus d'un millier de congressistes, élus municipaux, délégués, partenaires des quatre coins du Québec convergent année après année vers ce grand rendez-vous municipal. Toutes mes félicitations à la ville de Gatineau, ville haute de ces assises, ainsi qu'au comité organisateur. Sous le thème *Maintenant...*, nous pouvons sans contredit affirmer que le monde municipal est à la croisée des chemins, où nous tous ensemble devons redéfinir le rôle des municipalités comme gouvernement de proximité.

Depuis novembre 2010, au moment où le monde municipal était secoué par toutes sortes d'allégations, un homme de coeur et de convictions prit la barre de l'Union des municipalités du Québec. Éric Forest, maire de Rimouski, aura présidé l'union pendant près de quatre ans de main de maître, et je peux affirmer sans me tromper qu'il est le père du livre blanc sur les municipalités de demain.

Alors, Éric, je salue ton leadership, te remercie pour tout le travail accompli et te souhaite franc succès dans tes projets futurs. Éric, merci. Et bravo!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député. Maintenant, je cède la parole au député de Marie-Victorin.

Souligner le 50e anniversaire de l'école Gérard-Filion

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci, Mme la Présidente. Alors, demain, le 30 mai 2014, à Longueuil, on célébrera les 50 ans d'existence de l'école Gérard-Filion, qui a ouvert ses portes en septembre 1963 et qui fut la toute première école régionale publique du Québec, soit, en quelque sorte, la première polyvalente de l'histoire du Québec. Gérard-Filion incarne à merveille le modèle d'éducation issu de la Révolution tranquille, un modèle fondé sur l'idée que chaque jeune Québécois doit avoir accès à des services éducatifs de qualité, peu importe son origine ou sa classe sociale. On récolte depuis les résultats positifs indéniables de cette démocratisation de l'éducation.

Je salue tous les élèves ayant fréquenté Gérard-Filion. Je remercie les enseignants qui ont formé avec passion et patience des générations de citoyens, les directeurs et directrices, ainsi que le personnel de soutien qui ont cru en leur mission et qui ont fait de Gérard-Filion un coeur qui bat dans notre communauté. Vous incarnez à mes yeux la persévérance, la résilience. En tant que député de Marie-Victorin, je suis fier de vous représenter à l'Assemblée nationale. Bon 50e et longue vie à Gérard-Filion!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Jean-Lesage.

Souligner l'inauguration des nouveaux locaux du Centre communautaire Jean-Guy-Drolet

M. André Drolet

M. Drolet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Le 2 mai dernier avait lieu, dans mon comté, la cérémonie d'inauguration des nouveaux locaux du centre Jean-Guy-Drolet. Effectivement, ce centre communautaire, qui existe depuis 1936, s'est refait une beauté afin de rendre les locaux plus accessibles et fonctionnels. Plus d'un million de dollars ont été investis dans ce projet. Je tenais à souligner cet événement puisque le centre Jean-Guy-Drolet a eu une signification particulière pour moi. J'y ai passé une grande partie de ma jeunesse et rencontré des personnages marquants, tels que M. Jean-Guy Drolet lui-même, un deuxième père pour moi, Mme la Présidente.

Cet endroit est un peu plus simple qu'un centre communautaire. C'est un milieu de vie pour les gens du quartier Limoilou. Autant les jeunes que les aînés s'y retrouvent pour participer à différentes activités sportives et culturelles. Je crois fortement en leur mission et continuerai de les appuyer. J'aimerais, en terminant, saluer le travail dévoué des membres du personnel et du conseil d'administration, dont le directeur général, M. Jean Drolet, et Guy Moisan, président du conseil d'administration. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant le député de Granby.

Souligner la tenue du Grand Défi de Granby

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Merci, Mme la Présidente. Le vélo est une activité très populaire à Granby, si vous ne le saviez pas, comme le démontre le nombre de participants qui ont pris part à la deuxième édition du Grand Défi de Granby le 18 mai dernier. En effet, plus de 500 personnes, petites et grandes, ont participé à cette épreuve, qui se veut similaire au Grand Défi Pierre-Lavoie non seulement par sa forme, mais également par son objectif, soit d'être voué aux saines habitudes de vie. Toutefois, plutôt que s'adresser à des cyclistes expérimentés, le Grand Défi de Granby invite les familles à s'inscrire à un des trois parcours de vélo, deux, 10, 35 kilomètres, et à vivre une expérience similaire à celle d'un peloton de cyclistes. La nouveauté en 2014 était le circuit de deux kilomètres, lequel était destiné aux enfants de moins de six ans. Parcourir, vous savez, un petit circuit fermé de deux kilomètres peut paraître anodin, mais c'est assez pour donner le goût aux plus jeunes de faire du vélo, puis il n'est jamais trop tôt pour leur donner de bonnes habitudes.

Ayant été moi-même le président d'honneur de l'édition 2014, bien, j'en profite pour remercier toute l'équipe du Grand Défi de Granby, particulièrement Benoît Léveillé, l'équipe de bénévoles, ainsi que les principaux commanditaires, la ville de Granby, sans qui cet événement ne pourrait exister. Je vous dis : À l'an prochain. Merci du fond du coeur.
• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député. Maintenant, je cède la parole à notre collègue députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Rendre hommage à M. Antoine Deschênes, ex-maire des Éboulements, à l'occasion de son décès

Mme Caroline Simard

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. C'est avec émotion que je souhaite rendre hommage à M. Antoine Deschênes, qui a été maire de la municipalité des Éboulements de 1995 à 2005 et qui nous a quittés, samedi dernier, à l'âge de 67 ans.

D'abord, permettez-moi de souhaiter mes plus sincères condoléances à sa femme et à ses deux enfants, qui ont vécu de très près sa maladie, le cancer. Personnellement et comme la majorité de la population québécoise, j'ai découvert M. Deschênes le 13 octobre 1997, lors de l'accident de la route le plus meurtrier de l'histoire canadienne, dans lequel 44 personnes ont perdu la vie dans un accident d'autocar dans la grande côte des Éboulements. M. Deschênes avait alors fait preuve de courage et d'un contrôle de soi étonnants. Bref, je me souviens d'un homme bon, disponible, dévoué, au franc-parler, qui a démontré du leadership en situation de crise et qui avait à coeur les citoyens de la municipalité des Éboulements. Reposez en paix, M. Deschênes, et merci pour vos legs à la communauté en tant qu'homme politique. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci de votre déclaration, Mme la députée. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Souligner le 50e anniversaire du Club Optimiste Maisonneuve inc.

Mme Carole Poirier

Mme Poirier : Merci, Mme la Présidente. Je souligne aujourd'hui les 50 ans d'existence du Club Optimiste Maisonneuve. Fondé en 1964, avec comme principe le désir d'agir pour la jeunesse, le Club Optimiste Maisonneuve est, en 2014, un exemple remarquable de vitalité et de dynamisme. Ce sont les réussites d'une organisation qui a marqué Hochelaga-Maisonneuve que je nous invite à souligner. Le Club Optimiste de chez nous est audacieux, entreprenant, et c'est ainsi qu'il s'est illustré comme un acteur important du développement des infrastructures jeunesse d'Hochelaga-Maisonneuve. Les idéaux élevés du credo optimiste, la sérénité d'esprit, la santé, le bonheur, la confiance en soi, le travail dans la bienveillance, la foi dans l'avenir, la joie, l'amélioration de soi-même, la magnanimité, le courage et la paix, le Club Optimiste Maisonneuve et ses membres en sont de fiers porte-étendards.

Je salue également le travail incomparable de M. Martial Frenette, président en 1968-1969, qui honore encore aujourd'hui le club de son active présence. Le Club Optimiste Maisonneuve ressemble à son quartier : vivant, courageux, pour l'entraide et tourné vers l'avenir. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Outremont.

**Souligner l'inauguration du grand orgue
Pierre-Béique à la Maison symphonique**

Mme Hélène David

Mme David (Outremont) : Alors, Mme la Présidente, c'est hier soir que s'est fait entendre pour la première fois le grand orgue Pierre-Béique de l'Orchestre symphonique de Montréal, orgue dont l'acquisition a été possible grâce au geste remarqué de générosité de Mme Jacqueline Desmarais, une grande dame qui incarne un modèle de mécénat pour la culture.

L'orgue porte la célèbre signature de Casavant Frères; ce fleuron québécois s'illustre parmi les grands facteurs d'orgues au monde. Avec l'acquisition du grand orgue Pierre-Béique, la Maison symphonique n'en est que plus achevée, et l'immense orchestre qu'est l'OSM trouve ici un instrument au diapason de ses performances. Nous devons nous réjouir et même nous enorgueillir de pouvoir fréquenter ici, à Montréal, une des salles de musique parmi les plus remarquables de la planète.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la députée. Au tour de notre collègue député de Rivière-du-Loup—Témiscouata.

**Rendre hommage aux bénévoles de la
Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB**

M. Jean D'Amour

M. D'Amour : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, récemment, près de 150 personnes de la grande région de Rivière-du-Loup sont devenues des anges de la Maison Desjardins des soins palliatifs du KRTB. Cette corporation accueille, depuis cinq ans maintenant, des personnes en fin de vie. Au personnel soignant professionnel se greffe une équipe composée de plus d'une centaine de bénévoles qui animent quotidiennement cette résidence. Tous ces anges assurent aux personnes en fin de vie des soins corporels, émotionnels, psychologiques et spirituels qui leur permettent de quitter ce monde en paix. Les bénévoles aux soins soutiennent les personnes en fin de vie et leurs proches alors que les bénévoles de soutien font don de leurs talents respectifs en cuisine, entretien, musique, accueil, comptabilité, et autres. Tous n'ont qu'un seul but, c'est-à-dire aider leur prochain. Grâce à cette équipe, c'est le plus beau de l'être humain qui anime la Maison Desjardins des soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup.

Alors, Mme la Présidente, je tiens à féliciter toute l'équipe, plus particulièrement les bénévoles pour qui, dans ce contexte particulier, le don de soi se transforme en étincelle de vie. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Abitibi-Ouest.

**Rendre hommage à Mme Naomi Rouillard,
lauréate du prix LOJIQ**

M. François Gendron

M. Gendron : Alors, merci, Mme la Présidente. Cette semaine à l'Assemblée nationale, une jeune femme originaire de Sainte-Gertrude-Manneville, dans ma circonscription, Naomi Rouillard, s'est vue décerner un prix LOJIQ des Offices jeunesse internationaux du Québec. Ces prix, destinés à reconnaître le meilleur projet de mobilité internationale jeunesse, mettent en lumière nos jeunes, nombreux, qui s'ouvrent sur le monde et partent vivre une expérience à l'étranger. Dans le cas de Naomi, c'est un stage à Lhomond, en Haïti, pour partager ses connaissances pédagogiques avec des enseignants du niveau primaire qui lui a valu cette distinction qu'elle partage avec sa collègue Carolyn Charpentier.

À titre de député d'Abitibi-Ouest et d'ancien enseignant — parce que j'ai déjà travaillé, avant de faire de la politique — c'est avec plaisir que je salue le courage et la débrouillardise de Naomi et sa collègue. Nul doute que l'impact de leur stage aura été majeur pour le personnel enseignant de Lhomond, mais il aura été, j'en suis certain, tout aussi enrichissant pour ces deux jeunes femmes. Bravo! Félicitations, Naomi! Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant le prochain intervenant, Mme la députée de Gouin.

**Souligner le 35e anniversaire du Regroupement des
maisons pour femmes victimes de violence conjugale**

Mme Françoise David

Mme David (Gouin) : Merci, Mme la Présidente. Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale célèbre cette semaine son 35e anniversaire. Il regroupe 45 maisons à travers le Québec, des maisons sécuritaires où des milliers de femmes trouvent réconfort, soutien et accompagnement dans un moment très difficile de leur vie.

Ce sont des femmes qui ont créé ce réseau sans pareil. En 1979, une dizaine de maisons décident de s'unir pour exiger un financement récurrent de l'État et surtout faire connaître le sort des femmes violentées par leurs conjoints, une situation quasi taboue à l'époque. En 1986, la violence conjugale est judiciairisée. En 1995, le gouvernement du Québec adopte une politique d'intervention en violence conjugale.

La société québécoise évolue vers l'égalité des femmes. Pourtant, la violence conjugale existe encore.

J'aimerais exprimer mon admiration et ma gratitude à l'endroit des militantes et intervenantes des maisons et du regroupement. Merci de poursuivre inlassablement votre travail, et longue vie!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Merci, Mme la députée. Mme la députée, j'aurais dû demander un consentement avant de vous permettre de faire votre déclaration, puisqu'elle n'était pas inscrite, mais je suis certaine que l'ensemble de vos collègues auraient vraiment accueilli votre déclaration avec enthousiasme. Alors, merci beaucoup. Et ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Je vais suspendre pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 58)

(Reprise à 10 h 15)

Le Président : Alors, mesdames, messieurs, nous allons nous recueillir quelques instants.

Merci. Veuillez vous asseoir.

On pourrait commémorer quasiment deux désastres, aujourd'hui. C'est le centenaire, si je me rappelle bien, le 29 mai 1914, c'est le centenaire de... puis le député de Rimouski devrait s'en rappeler sûrement, pas parce qu'il était là, mais c'est le centenaire du naufrage de l'Empress of Ireland, je pense, aujourd'hui, hein? Ah! Vous avez une motion là-dessus? O.K. Bon.

Je ne sais pas si... Ce n'est pas un autre naufrage, mais c'est l'anniversaire du secrétaire général.

Des voix : ...

Le Président : Ça fait que ça va être facile, quand on va se souvenir du naufrage de l'Empress of Ireland, c'est en même temps l'anniversaire du secrétaire général. C'est facile à se rappeler.

**Présence de M. Jean-François Roux,
ex-parlementaire de l'Assemblée nationale**

J'ai le plaisir de souligner, dans nos tribunes, la présence de M. Jean-François Roux, l'ex-député d'Arthabaska. Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt des documents, M. le ministre des Finances.

Rapport sur l'application de la Loi sur les valeurs mobilières

M. Leitão : M. le Président, il me fait plaisir de déposer deux documents. D'abord, le rapport sur l'application de la Loi sur les valeurs mobilières.

**Rapports annuels de l'Organisme d'autoréglementation
du courtage immobilier, du Fonds d'indemnisation
du courtage immobilier et du Fonds d'assurance
responsabilité professionnelle du courtage immobilier**

Et, deuxièmement, le document regroupant les rapports annuels 2013 de l'organisme de réglementation des courtages immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier du Québec et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec.

Le Président : Ces documents sont déposés. M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

**Rapport annuel 2012 du Programme d'aide aux Inuits
pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage**

M. Lessard : Oui, M. le Président. Je dépose le rapport annuel 2012 du Programme d'aide aux Inuits pour leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage produit par l'Administration régionale Kativik.

Plan stratégique 2014-2018 du Commissaire au lobbyisme

Le Président : Ce document est aussi déposé. Pour ma part, je dépose le Plan stratégique 2014-2018 du Commissaire au lobbyisme du Québec.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions, évidemment, encore.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt des pétitions, M. le député de Chapleau.

Permettre aux employés de la Centrale de communication santé Outaouais de demeurer membres de la Coopérative des paramédics de l'Outaouais

M. Carrière : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 532 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la Centrale de communication santé opère en cohabitation avec la Coopérative des paramédics de l'Outaouais depuis près de sept ans;

«Considérant que la centrale est reconnue à travers la province par ses confrères et partenaires et que la qualité des services qui y sont rendus sont exemplaires;

«Considérant que la centrale est une entité juridique créée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec;

«Considérant que, d'après une étude juridique effectuée en 2009, le texte de l'article 18 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence ne semble pas prévoir l'obligation de créer une structure administrative et opérationnelle distincte;

«Considérant que l'implantation physique d'un centre de répartition dissocié de la CPO engendrerait des coûts importants et qui sont jugés aucunement nécessaires;

«Considérant que l'entente élaborée en 2010 entre la centrale, la CPO, l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et le ministre de la Santé et des Services sociaux démontre les [obligations] d'arrangements adéquats entre les parties;

«Considérant que le ministre de la Santé et des Services sociaux a souligné à plusieurs reprises qu'il était fier d'appuyer la CPO dans ses efforts pour mieux desservir la population;

«L'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous soussignés demandons au gouvernement actuel de prendre les dispositions nécessaires en vue d'un amendement à l'article 18 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence dans l'optique qu'on y prenne en compte le statut particulier de l'Outaouais, permettant aux employés de la centrale de demeurer membres de la CPO.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Alors, l'extrait de cette pétition est déposé. J'inviterais maintenant Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques à déposer la sienne.

M. Khadir : M. le Président, nous allons présenter la pétition lundi.

• (10 h 20) •

Le Président : Alors, c'est correct, nous attendrons à lundi.

Alors, il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes donc maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales. Et j'invite M. le chef de l'opposition officielle à poser sa première question.

Contrôle des dépenses publiques

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : M. le Président, un mois et demi après les élections, on aura tous constaté que le Parti libéral de la campagne électorale n'a plus rien à voir avec le gouvernement libéral d'aujourd'hui. Le Parti libéral, qui s'est fait élire en promettant pas de hausse de taxes, s'apprête à hausser les taxes scolaires. Le parti qui s'est fait élire en promettant l'indexation des tarifs de garde va plutôt les augmenter par le biais d'un comité évidemment. Le parti qui promettait un SLR à la région de Montréal a changé son fusil d'épaule. Et ça s'est continué après les élections. On sait qu'au mois d'avril le premier ministre avait ouvert sur la vente d'Hydro-Québec; hier, il a renoncé, et c'est une fort bonne chose.

Si le premier ministre veut faire oeuvre utile, il peut choisir aussi, M. le Président, de protéger les finances publiques, de protéger les services aux citoyens, de protéger la réputation du Québec. La hausse de 15 milliards de notre dette mène le premier ministre et son gouvernement sur le chemin de la décote. Je vous rappelle que cette décision coûtera, à terme, un demi-milliard de financement additionnel s'il y avait décote. C'est 1 milliard de plus dans les coupures des services aux citoyens.

Alors, s'il y a un recul qui serait applaudi par tout le monde au Québec, y incluant l'ensemble de l'opposition et nous, au Parti québécois, ce serait de renoncer à cette hausse irresponsable de 15 milliards de dollars sur notre dette. Est-ce que le premier ministre peut nous confirmer, aujourd'hui, qu'il renoncera à hausser la dette des Québécois de 15 milliards mercredi prochain?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, il est de bonne guerre pour le chef de l'opposition officielle d'essayer d'obtenir des morceaux de budget avant le budget. Mais, je le rappelle cependant, on a vu ça, hein, au cours des dernières années. À chaque fois, c'est la même chose avant le dépôt d'un budget. Il faudra donc qu'il attende le budget et les crédits.

Mais ce que je voudrais dire, M. le Président, de façon très claire, c'est que non seulement nous ne tournons pas le dos à nos engagements, mais nous allons tous les réaliser. À la fin de notre mandat, nous aurons créé 250 000 emplois pour les Québécois dans toutes les régions. Le budget de la semaine prochaine...

Des voix : ...

M. Couillard : Le budget de la semaine prochaine sera le premier geste d'un gouvernement entièrement tourné vers le redressement des finances publiques et la relance de l'économie québécoise et de l'emploi. On le verra dans quelques jours.

Quant à la route de la décote qu'il nous décrit, il constatera, à la lecture de certaines informations, la semaine prochaine, que sa formation politique a commencé à la construire il y a déjà quelques mois.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Là-dessus, j'invite le premier ministre à bien lire. Le dernier budget a d'ailleurs été déposé... qui a été déposé au mois de février a été analysé par cinq agences de cotation. Les cinq ont décidé de ne pas modifier la cote du Québec. Le prochain jugement qui sera porté, ça sera sur votre action, sur votre budget, sur vos décisions.

Ce qui fera la différence, M. le Président, pour les agences de cotation, c'est de savoir si le Québec va s'entêter à augmenter la dette des Québécois de 15 milliards. Va-t-il renoncer à cette promesse irresponsable?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je voudrais quand même rappeler à notre collègue qu'une des agences qu'il mentionne a placé le Québec sous surveillance. Ce n'est quand même pas anodin. Je veux lui rappeler également que la formation politique qui auparavant a fait hausser la cote de crédit du Québec n'est pas de ce côté de la Chambre mais de ce côté de la Chambre, et ça va continuer au cours des prochains mois.

Je vais également lui dire qu'il est un peu embarrassant, à mon avis, de faire référence au budget déposé par le gouvernement précédent en février, puisqu'il n'y avait aucun cahier de crédits, aucune lumière sur le contrôle des dépenses ni sur les engagements précis du gouvernement à plusieurs égards. Et il sait très bien, M. le Président, notre collègue, que les agences regardent bien sûr le niveau d'endettement, mais également le niveau de crédibilité du contrôle des dépenses, niveau qui, à mon avis, est très bas dans...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : M. le Président, notre crédibilité, elle était au rendez-vous. Nous avons atteint... Nous avons fait la meilleure performance du Québec dans les 10 dernières années. Nous avons contenu à en bas de 2 % la croissance des dépenses de programmes. Et c'est pour ça qu'après que l'agence de cotation ait mis... — une seule agence — sous surveillance, en octobre... ou en novembre, plutôt, elle a confirmé la cote du Québec lors du dépôt du budget.

Maintenant, il sera jugé sur ses propres décisions, et une décision qui est navrante pour notre crédibilité sur les marchés financiers, c'est augmenter la dette de 15 milliards, des Québécois. Allez-vous renoncer à cette promesse?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, il ne faut quand même pas banaliser la perspective négative placée sur la cote de crédit du Québec, là. Je pense qu'on s'entend là-dessus, ce n'est pas un événement anodin.

Mais, si le budget était si bon que ça puis si solide que ça, M. le Président, en février, comment ça se fait qu'il n'y avait pas de cahier de crédits? Comment ça se fait qu'on ne savait pas exactement de quoi il était question quant à la croissance des dépenses publiques?

Le chiffre d'augmentation des dépenses publiques que nous mentionne notre collègue, je l'inviterais à le citer, s'il le fait encore, avec énormément de prudence, puisqu'au cours des derniers jours je crois qu'on verra que, particulièrement au cours de la dernière année, M. le Président, ce chiffre a été largement dépassé.

Le Président : Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Pour ajouter à notre perte de crédibilité des derniers... du dernier mois et demi, à la veille du budget, le ministre de la Santé et le ministre des Finances se contredisent actuellement sur la place publique. C'est un enjeu qui est majeur au niveau de notre crédibilité parce que c'est 730 millions qui est en jeu, M. le Président.

Le ministre des Finances nous a annoncé aujourd'hui que, peu importe le résultat des négociations, il allait inclure dans ses prévisions de dépenses que nous allions diminuer, que nous allions enlever ce poids de 730 millions. Moi, j'aimerais savoir : Comment peut-il le faire si nous ne nous entendons pas avec les médecins?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, bien sûr, nous n'aurons pas cette négociation sur la place publique, pas plus que notre collègue ne l'a fait sur la place publique lorsqu'il a occupé cette fonction et lorsqu'il a discuté avec les fédérations médicales.

Ce qui est clair, c'est que l'ensemble des citoyens du Québec sont préoccupés par la situation financière et économique du Québec et par l'impasse profonde devant laquelle nous nous trouvons, dont une partie est structurelle. Je ne veux pas...

Je veux dire au collègue que je ne mets pas tout le poids de cette difficulté sur ses épaules et celles de sa formation politique. Il y a des problèmes structurels anciens, qui se sont accumulés au fil des années, qu'on va devoir corriger. Mais tous, tous les Québécois, y compris les médecins spécialistes et omnipraticiens, souhaitent que les finances publiques soient équilibrées de façon solide et durable...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...savent qu'ils auront eux-mêmes un rôle à jouer là-dedans, M. le Président.

Le Président : Principale, Mme la députée de Vachon.

Mode de transport collectif sur le futur pont Champlain**Mme Martine Ouellet**

Mme Ouellet : Merci, M. le Président. Le ministre des Transports a convoqué un point de presse cet après-midi, probablement pour annoncer qu'il veut abandonner le SLR. Pourtant, le SLR détrône l'autobus dès 2021. Le SLR coûterait deux fois moins cher par passager que l'autobus pour l'exploitation. Le SLR est un projet non partisan, appuyé tant par le Parti libéral que par le Parti québécois depuis 2007. Le SLR fait consensus tant au niveau des maires de la Rive-Sud que Montréal. Le SLR a été le choix officiel communiqué à Ottawa en avril 2013 par le gouvernement du Québec, appuyé par tout le bureau des partenaires et des députés libéraux.

Comment le ministre des Transports peut-il renier tout le travail réalisé depuis 2007, et particulièrement depuis un an, en nous faisant perdre temps et argent?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, rappelons rapidement les échéanciers et les décisions qui doivent être prises dans ce dossier-là. Le précédent gouvernement a donné un bureau de projet en avril 2013 à l'AMT. Ce bureau de projet doit se terminer par un dossier d'opportunité à l'été 2015. Et aujourd'hui je comprends de ma collègue qu'elle sait déjà ce qu'on va discuter avec l'AMT durant la journée.

Je pense qu'il est imprudent et surtout impatient et inexact de donner aujourd'hui une décision avant d'avoir consulté, avant d'avoir analysé. Et, lorsque cette personne-là peut nous dire... et la députée nous dire — de Vachon — qu'elle connaît exactement les coûts reliés à ça, est-ce qu'elle est après nous dire qu'elle savait, avant même de demander le bureau de projet, les réponses à sa demande et que ce n'était pas partisan? Nous n'allons pas agir de cette façon, M. le Président. Et je vais consulter. On va analyser. Et, avant de mettre 2,5 milliards de dollars sur la carte de crédit des Québécois, nous allons consulter davantage.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Vachon.

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet : Oui. Merci, M. le Président. Il va consulter davantage un comité fantôme, M. le Président? Parce que le bureau de projet, ce n'était pas un bureau de consultation, c'est un bureau de réalisation. Et la décision, elle était prise de faire le SLR, et ils sont en train de réaliser leur travail.

Nous comprenons que, tout seul dans son coin, le ministre des Transports veut abandonner le SLR. Les citoyens de la Rive-Sud peuvent-ils compter sur leurs élus? Est-ce que le député de Châteauguay, ministre actuel des Affaires municipales et ancien ministre du Transport, qui appuyait le SLR, va appuyer la mairesse de Châteauguay et ses citoyens ou va-t-il les abandonner?

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : Alors, je réitère ma réponse, M. le Président. Lorsqu'on crée, évidemment, un bureau de projet et qu'on veut avoir... Et je rappelle ce qu'il y avait dans le mandat du bureau de projet, peut-être que ça a été oublié. Alors, juste, on va le refaire : documenter les options, autobus améliorés et hybrides et SLR; proposer un mode de transport, autobus ou SLR; proposer un mode de réalisation de travaux, traditionnel, PPP; proposer un mode de financement. Ceci était dans le mandat de dossier d'opportunité. Et elle me dit, aujourd'hui, qu'ils avaient déjà décidé? Je ne ferai pas ça. Nous ne ferons pas ça. Et nous... pas... on ne va pas abandonner personne dans ce dossier-là.

• (10 h 30) •

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Vachon.

Mme Martine Ouellet

Mme Ouellet : Oui. Merci, M. le Président. Je pense que le ministre des Transports devrait se mettre à jour. Le bureau de projet de 2013 avait pour mandat de réaliser le projet. La décision a été prise, a même été transmise à Ottawa.

M. le Président, est-ce que le nouveau député de La Pinière et actuel ministre de la Santé va appuyer le maire de Brossard, M. Leduc, et va appuyer ses citoyens pour le projet de SLR, comme le faisait l'ancienne députée de La Pinière, qui avait appuyé le projet de SLR? Mme Fatima Houada-Pepin, au nom du Parti libéral, avant l'élection et...

Le Président : M. le ministre des Transports.

M. Robert Poëti

M. Poëti : M. le Président, entre le rêve et la réalité, il y a les chiffres, il y a les analyses, il y a les discussions, les propositions. À ce stade-ci, je ne sais pas pourquoi la députée de Vachon est en urgence de réponse, parce que le pont, évidemment, a été entendu, et il y a un devancement des travaux du pont. Alors, à partir de là, en 2018 on est capables d'avoir les réponses nécessaires et de choisir le meilleur, le meilleur. C'est-à-dire que, là, ce qu'on fait, c'est qu'on nous reproche, en fait, de ne pas consulter, mais, en même temps, on nous dit qu'eux avaient déjà pris la décision. Nous ne ferons pas cela, M. le Président. Nous allons continuer à travailler pour trouver la meilleure solution à la capacité...

Le Président : En terminant.

M. Poëti : ...des citoyens, des Québécois.

Le Président : Principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Hausse des tarifs d'électricité

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, durant la campagne électorale, le premier ministre a été très clair, il a promis d'annuler la hausse des tarifs d'électricité de 4,3 % du 1er avril dernier, de réduire cette hausse à l'inflation. C'était clair, c'est ce qu'il a promis pendant la campagne électorale.

Maintenant, il nous dit, une fois élu, que cette promesse-là va s'appliquer juste une fois qu'on aura atteint l'équilibre budgétaire. Ce n'est pas ça qu'il a promis durant la campagne électorale.

Est-ce que le premier ministre n'est pas gêné, n'est pas mal à l'aise d'avoir dit une chose pendant la campagne électorale puis de faire le contraire après l'élection?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je répète qu'on va remplir ces engagements et je répète nos préoccupations fondamentales — et je pense que notre collègue les partage — pour les familles de classe moyenne et également les personnes les plus défavorisées de notre société qui font face, quels que soient leurs revenus, aux mêmes enjeux dans leurs finances personnelles. Je pense qu'il est également d'accord avec nous qu'il y a des efforts considérables à apporter dans les sociétés d'État, et notamment à Hydro-Québec, pour diminuer leurs dépenses de fonctionnement.

Il va également comprendre, je crois, que le but de former ces deux commissions, qui ne sont pas fantômes, mais seront bien réelles — et, je veux le rassurer et rassurer les collègues, les décisions ne seront pas prises par les comités mais par le gouvernement élu démocratiquement par les Québécois — le but de créer ces commissions, c'est d'avoir une vue très large de ces questions, ce qu'on fait en tarification, ce qu'on fait en fiscalité, ce qu'on fait avec la révision de programmes, dans le but, M. le Président, et je le répète, que le fardeau fiscal des Québécois diminue. Et, là-dessus, on est très fermes et on va y arriver. Cependant, d'ici là, il faut équilibrer le budget. Je crois que ça devrait être également pour notre collègue le chef de la deuxième opposition la priorité principale.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : Soyons bien clairs, le premier ministre a promis d'annuler la hausse de 4,3 % du 1er avril 2014, de le faire dès qu'il serait premier ministre. C'est un test de crédibilité pour lui. S'il ne respecte pas sa parole, comment il pense que les Québécois vont lui faire confiance pour la suite des choses?

Donc, je lui repose la question : Est-ce qu'il va annuler la hausse du 1er avril?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, nos collègues des ministères respectifs travaillent sur cette question d'Hydro-Québec, et, encore une fois, on demeure très fermement dirigés vers cet objectif. Cependant, je vais, encore une fois, lui rappeler — et il semble faire abstraction de cette réalité de façon très rapide et, je trouve, un peu légère, même — que, pour 2014-2015, on fait face à un déficit de 5 milliards de dollars et, pour l'année suivante, de 7 milliards de dollars. Alors, ce n'est pas une situation banale, on n'a pas vu ça souvent au cours des dernières années. On va faire face à nos responsabilités, équilibrer le budget et, enfin, dégager les marges de manœuvre dont la moitié, comme il le sait, sera affectée à la dette et l'autre moitié, à la réduction du fardeau fiscal des Québécois.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, c'est très clair, là, avec ce qu'on vient d'entendre, que le premier ministre n'a pas l'intention de respecter sa promesse électorale d'annuler la hausse de 4,3 % du 1er avril.

Est-ce qu'il peut, au moins, s'excuser auprès des électeurs d'avoir cyniquement manqué à sa parole?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, les électeurs, les citoyens et citoyennes du Québec nous le disent tous les jours, ils ont pris conscience, elles ont pris conscience du défi qui est devant nous, de la nécessité absolument incontournable d'équilibrer les finances publiques et, oui, de baisser le fardeau fiscal et tarifaire des Québécois, ce que nous allons faire. Alors, il y a quatre ans et demi de travail devant nous, j'invite le chef de la deuxième opposition à un peu de patience. On va passer ce temps-là ensemble, et je suis certain qu'au bout de cette période, comme le font d'autres personnes de sa sphère politique, il se ralliera à nous pour l'avenir du Québec.

Le Président : Principale, M. le député de Chambly.

Justification de dépenses des commissions scolaires**M. Jean-François Roberge**

M. Roberge : M. le Président, cette semaine, le ministre de l'Éducation a confirmé que les contribuables québécois subiront à nouveau une hausse de taxe scolaire. Ce matin, on apprend que la commission scolaire des Affluents a congédié une employée compétente, une directrice d'école, parce qu'elle défendait les contribuables et s'opposait à la bureaucratie scolaire. Pire encore, la commission scolaire des Affluents a dépensé, à ce jour, plus de 80 000 \$ en frais d'avocat dans cette cause. C'est l'argent des contribuables, ça. On assiste ici à une vraie farce, mais il n'y a personne qui rit. Manifestement, les commissions scolaires ne sont redevables à personne.

Allez-vous abolir les commissions scolaires?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Dans la cause que le député mentionne, c'est la personne qui poursuit la commission scolaire, et il est tout à fait avisé que, si la commission scolaire juge qu'elle a raison, elle puisse se défendre. Donc, c'est l'employée qui fait en sorte que la commission scolaire doit dépenser de l'argent. Dans ce cas, également, la commission scolaire est autonome, donc elle est en droit de défendre sa cause, et vous comprendrez certainement, M. le Président, que nous n'avons pas l'intention de nous ingérer au niveau politique dans une cause entre une partie et une autre partie, soit l'employée et la commission scolaire.

Donc, M. le Président, pour le moment, nous ne commenterons pas sur la poursuite. Et nous avons l'intention, par contre, de suivre ça de très près pour s'assurer que ce soit équitable. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Chambly.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, on nous dit que la commission scolaire est autonome, mais c'est l'école qui devrait être autonome. Je veux juste vous rappeler que c'est l'ancien président de la commission scolaire des Affluents qui a congédié Mme Longpré, c'est l'actuel député libéral d'Argenteuil.

Pourquoi le Parti libéral s'entête à défendre les commissions scolaires plutôt que les contribuables? M. le ministre, pouvez-vous vous engager aujourd'hui à abolir cette structure obsolète et, surtout, à la remplacer par une structure plus légère, moins coûteuse, plus efficace?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, je tiens à le répéter, c'est la personne qui a décidé de poursuivre la commission scolaire. C'est en cour, nous n'avons pas l'intention de commenter à ce niveau.

Et, quant à l'autonomie des commissions scolaires, nous sommes dans une société où, justement, nous acceptons que des élus puissent avoir l'autorité sur les structures qu'ils gèrent. À ce moment-ci, M. le Président, l'opinion de la CAQ, c'est de toujours éliminer tout, mais on sait qu'au Québec, dans une population comme la nôtre, c'est important d'avoir trois niveaux, autant au niveau de la santé qu'au niveau de l'éducation.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Chambly.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, donc je comprends qu'on cautionne cette erreur. Mais tout le monde se rappelle du congrès que les commissions scolaires se sont payé au Château Montebello.

Comment pouvez-vous justifier la pertinence des commissions scolaires quand on nous met sous les yeux semaine après semaine, après semaine des exemples de gaspillage aussi aberrants? M. le ministre, pourquoi, pourquoi vous ne vous engagez pas aujourd'hui en cette Chambre à les remplacer enfin par des structures plus légères, moins coûteuses, plus efficaces?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, au Québec, il y a plus de 4 000 écoles. C'est important qu'il y ait une structure régionale qui soit capable de les chapeauter. C'est une structure dans laquelle nous avons des élus. Et je rappellerai au député qu'eux autres, ils veulent détruire le réseau de l'éducation, ils veulent rendre...

Des voix : ...

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, ils sont toujours en train de revoir les choses.

Par contre, je suis d'accord, au niveau des dépenses, c'est important que les commissions scolaires les justifient. En ce qui concerne le congrès à Montebello, j'ai rencontré les principaux intervenants, et c'est une situation qui ne se répétera pas.

• (10 h 40) •

Le Président : Principale, Mme la députée de Montarville.

Écoles ne détenant pas de permis du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mme Nathalie Roy

Mme Roy (Montarville) : Oui. Merci, M. le Président. Vous savez, ça fait des années que des écoles privées à caractère religieux opèrent sans respecter le régime pédagogique québécois. Le nouveau rapport de la commission sur l'enseignement privé nous apprend que, dans ces écoles, il y a des professeurs qui enseignent sans autorisation, des matières obligatoires qui ne sont pas enseignées, des manuels scolaires qui ne sont pas approuvés. Certaines écoles, qui devaient se conformer depuis 2009, n'ont plus de permis mais opèrent toujours clandestinement, une situation tolérée tant par les anciens ministres du Parti québécois que du Parti libéral, qui n'ont pas le courage de faire appliquer la loi. L'actuel ministre de l'Éducation a même affirmé hier en entrevue avec Paul Arcand que ça allait lui prendre six à 12 mois pour agir.

Le ministre peut-il nous garantir que, dès septembre, les élèves des écoles illégales fréquenteront enfin des écoles qui respectent le programme pédagogique québécois?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, aujourd'hui, j'affirme en Chambre...

Des voix : ...

Le Président : Chut, chut, chut!

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, aujourd'hui, j'affirme en Chambre : L'éducation, c'est un droit pour les enfants. Donc, on veut faire respecter ce droit. Ce n'est pas une question de confession religieuse, c'est une question, tout simplement, que chaque enfant doit aller à l'école et doit également avoir les cours qui sont nécessaires.

Trois catégories. La première catégorie, ceux qui répondent aux normes, et ils ont leur permis. La deuxième catégorie, oui, il y a quelques écoles qui ont un permis, mais il leur en manque encore un peu pour répondre aux normes. On travaille avec eux autres en collaboration, mais on ne veut surtout pas pénaliser les enfants.

Là-dessus, je veux bien être clair, les écoles sans permis sont illégales, ne doivent pas exister. La difficulté, c'est de les trouver, comme j'ai mentionné hier à Paul Arcand, et nous avons l'intention de mettre en place des mesures avec mes collègues de façon à s'assurer que chaque enfant au Québec puisse avoir l'éducation. Pourquoi? Parce que c'est un droit, et nous autres, on y croit. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Montarville.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy (Montarville) : Alors, le défi, c'est de les trouver. Certaines écoles ont eu la chance, depuis 2009, de se conformer, mais ne l'ont pas fait. Par exemple, je vais vous donner un nom, l'académie Beth Esther, à Montréal, n'a plus de permis, au moment où on se parle, depuis un an, mais elle opère clandestinement, et ce n'est pas la seule. D'ailleurs, il y a la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui a envoyé une lettre aux parents pour leur rappeler qu'ils ont l'obligation d'envoyer leurs enfants dans des écoles reconnues, et la commission a même alerté la DPJ.

Alors, ça va prendre quoi au ministre avant de fermer ces écoles religieuses illégales?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, je demanderais à la députée de prendre en considération, d'abord, le bien de l'enfant. Donc, il faut vraiment agir de façon concertée. Il faut avoir les outils également pour pouvoir le faire. L'objectif premier, M. le Président, c'est que ces gens-là... les enfants puissent avoir accès à une éducation de qualité. De rentrer en conflit avec tous les groupes, ça n'aide pas nos enfants.

Donc, on va agir, on va agir de façon responsable. Il faut se laisser quelques mois. Et, naturellement, la CAQ a toujours l'impression que, d'un coup de bâton ou bien un coup de baguette magique, on va tout régler. De toute façon, ils utilisent les deux : le bâton pour taper sur le monde puis une baguette magique avec une pensée qui est illusoire. M. le Président, on va être responsables. On va prendre ça en considération...

Le Président : En terminant.

M. Bolduc (Jean-Talon) : ...mais on va travailler avec les gens. Merci, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Montarville.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy (Montarville) : Oui. Votre ancienne collègue la ministre Courchesne était bien au courant, on parle d'un dossier qui remonte à 2006. Le gouvernement libéral va encore pelleter le problème par en avant en créant un autre comité. Ce que les enfants ont besoin, M. le ministre, là, c'est qu'on les prenne en charge, qu'on les aide à s'intégrer, à apprendre le français, à participer à la société québécoise.

Pour un gouvernement qui dit que la laïcité de l'État est importante, va-t-il enfin fermer ces écoles religieuses illégales?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, je suis d'accord avec les intentions de la députée. C'est sur la manière de faire. Plutôt que de frapper sur les gens puis de les rendre coupables, il faut travailler avec eux autres, il faut travailler avec les familles, travailler avec les communautés. Et je le maintiens, et je le dis, on ne tolérera pas les écoles illégales, pour le bien de l'enfant. Par contre, il faut se donner des outils, que je travaille actuellement avec la ministre de la Justice, avec la ministre déléguée aux Services sociaux, de façon à ce qu'on le fasse de façon correcte, tout en respectant la loi. Donc, on va le faire, M. le Président, et ça va prendre quelques mois, mais les résultats vont être très bons pour une situation qui dure depuis plusieurs années.

Le Président : Principale, Mme la députée de Taschereau.

Négociations avec les médecins spécialistes sur l'étalement des hausses de salaire

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : M. le Président, la première entente avec les médecins spécialistes, qui coûtera 730 millions de dollars aux contribuables dès cette année — le coût de construction d'un hôpital neuf — a été signée en 2007. Qui étaient alors les joueurs autour de la table? Le ministre de la Santé de l'époque, aujourd'hui premier ministre; face à lui, le président de la Fédération des médecins spécialistes, aujourd'hui ministre de la Santé. Qui était le sous-ministre? L'actuel secrétaire général du gouvernement, le Dr Roberto Iglesias. Qui a renouvelé l'entente en 2011? L'ex-ministre de la Santé et actuel ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

Alors, aujourd'hui, qui tente de nous dépêtrer de cette entente mal négociée qui sert, d'abord et avant tout, les médecins? Tous les médecins signataires de la mauvaise entente, les mêmes joueurs sont autour de la table et refusent que qui que ce soit d'autre intervienne. Je voudrais connaître l'opinion du président du Conseil du trésor, puisqu'il admet de facto que cette entente très médicale et très libérale a été mal...

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je suis content de prendre la parole. Je suis heureux de constater que la députée de Taschereau aime aussi avoir une conversation avec elle-même parce que je n'ai jamais vu à aucune reprise de qui que ce soit, que ce soient des médecins omnipraticiens, médecins spécialistes, du public, des chroniqueurs ou probablement personne d'autre à part l'opposition officielle... de dire que la négociation avait été mal faite et qu'il s'agissait d'un document qui était... j'oublie les qualificatifs qui ont été utilisés.

Alors, elle nous demande, essentiellement, de voir si on va se dépêtrer de la situation. Bon, premièrement, on n'est pas empêtrés. Alors, c'est la première chose. Et, la deuxième chose, bien, je rappellerai l'actualité, qui est connue. Et je ne discuterai pas, évidemment, de la négociation telle quelle, mais tout le monde est obligé d'admettre, au moment où on se parle, que les fédérations ont accepté le principe de l'étalement, ça va arriver. Alors, les fédérations n'ont pas contesté le bien-fondé et la finalité, dans leurs yeux, de ce que nous avons mis sur la table. La proposition...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...que l'on fait fait ce qu'elle a à faire. Maintenant, on espère un dénouement qui soit favorable...

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : M. le Président, les mêmes quatre médecins qui ont dit à Michelle Courchesne : Signe ici, là, c'est une bonne entente, sont en train de renégocier, puis ils vont regarder le président du Conseil du trésor parce qu'il n'est pas là, puis ils vont lui dire encore : Aïe! signe à nouveau, c'est une bonne entente. Pour mener ce dossier, est-ce qu'on pourrait avoir quelqu'un qui n'est pas en apparence de conflit d'intérêts?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, lorsqu'on fait des négociations avec un gouvernement, qu'il soit, bien, j'imagine, aussi péquiste, mais certainement libéral... Les gouvernements qui sont en place prennent en considération l'impact qu'il y aura sur la société et la situation économique du Québec. Alors, dans le passé, évidemment, la situation était ce qu'elle était, et les négociations qui ont été faites de bonne foi ont donné les résultats que l'on connaît.

Maintenant, évidemment, il y a eu un intermède. L'intermède du Parti québécois a fait en sorte que la situation économique du Québec a changé.

Des voix : ...

M. Barrette : Mais c'est la réalité. Ayant...

Des voix : ...

Le Président : S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je savais que ça viendrait, mais...

Des voix : ...

Le Président : Bien, on va l'entendre, justement. M. le ministre de la Santé.

M. Barrette : La situation ayant changé, M. le Président, bien, évidemment, il faut apporter des aménagements. Et je répète que les fédérations médicales ont acquiescé à la nécessité...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...de faire des changements, compte tenu de la situation dans laquelle l'opposition nous a...

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Taschereau.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : 730 millions de dollars cette année, dès cette année, c'est ça que vous tous, devant nous, avez négocié et dont vous essayez de nous dépêtrer. À qui ça va faire mal? Aux patients, qui vont voir leurs services coupés. Et à qui ça va payer? Tous, docteurs aujourd'hui ministres, à renégocier à nouveau une entente qu'ils ont eux-mêmes signée.

Vont-ils d'abord reconnaître leurs erreurs au lieu de fanfaronner puis admettre un docteur en autre chose qu'en médecine plutôt que vivre leur huis clos médicolibéral?

Le Président : M. le ministre de la Santé. Mais j'invite Mme la députée de Taschereau à se...

M. Barrette : Je rappellerai au...

Le Président : J'invite Mme la députée de Taschereau à s'adresser à la présidence. M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, j'aimerais rappeler au chef de l'opposition officielle que, s'il avait respecté les ententes qui avaient été signées et décaissé en date requise les montants qui étaient aux ententes, nous n'aurions

pas accumulé des montants qui nous forcent aujourd'hui à faire des étalements qui, eux, sont rendus nécessaires encore une fois parce que, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ils nous ont amenés économiquement dans la situation que l'on connaît. Alors, encore une fois, les fédérations médicales ont accepté de faire face à la situation, comme tous les citoyens du Québec, qui est budgétairement difficile et participer avec nous aux décisions difficiles que nous allons prendre, je l'espère...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...avant le prochain budget.
(10 h 50) •

Le Président : Principale, M. le député de Mercier.

Mesures budgétaires pour lutter contre la pauvreté

M. Amir Khadir

M. Khadir : M. le Président, on constate que les banquiers, les pétroliers, les millionnaires, en fait tous ces gens avec une forte angoisse fiscale, ont, depuis quelque temps, beaucoup d'influence sur les gouvernements au Québec, de sorte qu'il reste peu de place pour écouter la population, pour écouter les gens de condition modeste. Alors, le Collectif pour un Québec sans pauvreté n'a pas obtenu de rencontre prébudgétaire. Donc, aujourd'hui, ils organisent 14 manifestations dans les régions du Québec pour une demande qui tient du simple bon sens, c'est-à-dire l'appauvrissement zéro, en fait vous rappeler qu'on s'est donné une loi qui stipule qu'il faut qu'on évite d'appauvrir les plus pauvres.

Alors, ma question au ministre des Finances, c'est comment il va s'assurer... A défaut d'avoir une véritable volonté pour aller chercher de nouveaux revenus pour éviter d'appliquer l'austérité, donc des coupes — et on sait que l'austérité, les coupes, partout ailleurs c'est l'appauvrissement des plus pauvres — comment va-t-il assurer de ne pas appauvrir les pauvres du Québec?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président, pour répondre à la première partie de la question, en effet, on n'a pas été capables de rencontrer tous les groupes qui le souhaitent, c'est un processus très accéléré. La prochaine fois, on va s'assurer que tout le monde pourra participer aux consultations prébudgétaires.

Maintenant, pour ce qui est du fond de sa question, bien sûr la meilleure façon, la meilleure façon d'assurer que tout le monde peut améliorer son niveau de vie, c'est de s'assurer que l'économie est en croissance, donc c'est de relancer l'économie. C'est par la relance de l'économie qu'on va créer de l'emploi et qu'on va assurer à ce que tous les niveaux de société soient capables de bénéficier d'une amélioration des conditions économiques.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Mercier.

M. Amir Khadir

M. Khadir : La réponse n'est pas claire. Je comprends que le gouvernement veut balancer le budget. Balancer le budget trop rapidement sans aller chercher de nouvelles sources de revenus, c'est forcément couper quelque part.

Alors, je lui demande : Pourquoi ne pas couper dans les cadeaux, dans les échappatoires fiscales, qui bénéficient surtout aux plus riches, plutôt que de couper dans les services et les programmes qui contribuent à éviter d'appauvrir les plus vulnérables d'entre nous? S'il veut s'inspirer d'un exemple ailleurs au Canada, en Ontario le gouvernement libéral de Mme Wynne s'appête à augmenter l'impôt de...

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président, pour ce qui est du gouvernement de Mme Wynne, ils font face à leur électoral. On verra bien quel sera le résultat de l'élection là-bas.

Mais ce que... pour répondre à la question du député de Mercier, je reviens encore au même discours, c'est-à-dire c'est en augmentant, en améliorant la croissance économique qu'on va être capables de s'assurer que tout le monde peut bénéficier des fruits de cette croissance économique là.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Mercier.

M. Amir Khadir

M. Khadir : J'invite le ministre des Finances de regarder ce qui s'est passé en Europe depuis les cinq dernières années. Les coupes et l'austérité, ce n'est pas la croissance, c'est le contraire.

Maintenant, je lui fais simplement signaler, dans le dernier rapport sur la fiscalité des entreprises, il y a 27 milliards de dividendes qui ont été versés aux plus riches libres de tout impôt parce que les détenteurs de capitaux ne paient de l'impôt que sur la moitié de leurs dividendes, alors que les salariés paient de l'impôt sur la totalité de leur salaire.

Alors, pourquoi est-ce qu'on ne coupe pas un peu dans le trop gras?

Le Président : M. le ministre des Finances.

M. Carlos J Leitão

M. Leitão : M. le Président, évidemment, on va avoir un budget dans quelques jours, le 4 juin. Je ne peux pas maintenant commencer à dire qu'est-ce qu'il y aura dans ce budget, qu'est-ce qu'on n'aura pas. On verra quand le budget sera annoncé.

Pour ce qui est de la question plus large et de la fiscalité, fiscalité des entreprises, fiscalité des particuliers, oui, en effet, c'est un sujet important. D'ailleurs, le deuxième groupe d'opposition ne fait que nous mentionner qu'au Québec on paie assez d'impôts, merci. Alors toutes ces questions-là, on va les regarder dans la commission de la révision de la fiscalité, qui n'est pas une commission fantôme. Elle existe, elle est bien réelle et elle va nous donner ses suggestions, et, comme le premier ministre l'a si bien annoncé...

Le Président : En terminant.

M. Leitão : ...ultimement, la décision sera une décision politique.

Le Président : Principale, M. le député de Chauveau.

Gestion d'Hydro-Québec

M. Gérard Deltell

M. Deltell : Merci, M. le Président. M. le Président, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'Hydro-Québec n'est pas exactement un exemple de transparence. Depuis des années, nous faisons des demandes d'accès à l'information, entre autres deux qui datent d'à peine il y a un an. Malheureusement, il n'y a aucune réponse. Que ce soit, entre autres, pour savoir quels sont les suppléments de contrats ou encore les contrats de chantier de la Romaine, on veut des détails, on nous les refuse. On sait, M. le Président, que, depuis un an, théoriquement, le Vérificateur général peut aller enquêter chez Hydro-Québec. Encore faut-il qu'il ait les moyens nécessaires.

M. le Président, ma question est bien simple au gouvernement : Est-ce qu'il entend aider et épauler le Vérificateur général en lui donnant tous les moyens nécessaires pour que des équipes complètes du Vérificateur général puissent aller faire leur travail chez Hydro-Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, j'ai eu l'occasion de discuter de cette question avec le président d'Hydro-Québec et je dois que le président d'Hydro-Québec, M. le Président, m'a assuré de la collaboration pleine et entière de la société d'État. Je sais qu'il y a eu au départ certaines demandes qui étaient difficiles, un peu, à comprendre. On voulait avoir, entre autres, M. le Président, des procès-verbaux de réunions qui étaient un peu ambigus, disons, le moins qu'on puisse dire. Et je dois dire, M. le Président, que, par la suite, le travail se fait actuellement, il y a une collaboration qui se fait entre l'Hydro-Québec et le Vérificateur général, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell : On est bien contents de comprendre qu'Hydro-Québec est enfin prête à ouvrir ses livres, encore faut-il que le Vérificateur général ait tous les moyens nécessaires et toutes les équipes.

Donc, je lui repose ma question : Est-ce que le gouvernement est prêt à épauler et donner tous les moyens financiers nécessaires au Vérificateur général pour qu'il puisse faire un travail efficace, bon pour les contribuables chez Hydro-Québec?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, ce qu'il faut bien comprendre, c'est que de faire, tel qu'il était demandé, une espèce de vérification d'optimisation, c'était quand même une tâche colossale. Comme vous le savez, il y a plusieurs

entités à l'intérieur d'Hydro-Québec, il y a plusieurs éléments qui sont importants, et nous collaborons, la société d'État collabore. Et, si le Vérificateur général a besoin de moyens, bien, qu'il fasse les demandes nécessaires. Mais, pour l'instant, tout ce que je peux vous dire, c'est que nous pouvons vous assurer de la pleine et entière collaboration de l'Hydro-Québec dans ce dossier.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell : M. le Président, parlant d'Hydro-Québec, on sait que, depuis quelques mois, le conseil d'administration n'a plus son président, puisque le député de Saint-Jérôme siège avec nous. Et je tiens à saluer, d'ailleurs, sa présence et son courage qu'il démontre au cours des derniers jours. Bravo, M. le député!

M. le Président, est-ce que le gouvernement s'engage à nommer bientôt un futur président du conseil d'administration et qu'à cet effet le premier ministre s'engage à consulter les partis d'opposition pour qu'enfin, pour la première fois, on ait une nomination non partisane?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, je dois vous dire... D'abord, premièrement, j'entends le député de Chauveau depuis le début, c'est comme si l'Hydro-Québec ne fonctionnait pas. Je dois vous dire que l'Hydro-Québec a un rapport annuel financier qui est extrêmement intéressant, d'une part. L'Hydro-Québec, M. le Président, a réduit et va continuer de réduire ses dépenses d'opération, M. le Président, et, par rapport à 2008, il y a près de 3 000 employés de moins, M. le Président, à l'Hydro-Québec. C'est une société qui va bien, et nous aurons bientôt certainement quelqu'un à la tête du conseil d'administration avec rigueur et intégrité, M. le Président.

Le Président : Principale, M. le député de Rosemont.

Financement des organismes communautaires

M. Jean-François Lisée

M. Lisée : M. le Président, les représentants de groupes communautaires sont sortis très déçus hier d'une rencontre avec la ministre déléguée à la Réadaptation. Malgré le fait que les députés libéraux ont voté en cette Chambre, il y a six mois, pour le rehaussement de leur financement, malgré le fait que le premier ministre a dit dans son discours d'ouverture qu'il allait prendre soin des groupes les plus vulnérables de la société, sa ministre refuse de donner quelque espoir que ce soit aux groupes qu'elle a rencontrés.

Donc, le gouvernement libéral a fait des choix. Pour les petites centrales, c'est oui. Pour 50 cliniques privées, c'est oui. Mais, pour 4 000 groupes qui viennent en aide au quotidien aux Québécois les plus vulnérables, c'est non.

Est-ce que la ministre peut expliquer pourquoi son gouvernement ne peut trouver, dans un budget de 90 milliards de dollars, la somme promise et attendue de 54 millions pour septembre prochain pour les Québécois les plus fragiles de la société?

Le Président : Mme la ministre déléguée à la Réadaptation.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : M. le Président, il est exact qu'hier j'ai eu l'opportunité de rencontrer la coalition des tables de regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, et nous avons échangé sur les défis auxquels ils font face. J'ai eu l'occasion de leur partager qu'ils avaient devant eux une collaboratrice et je leur ai signifié à quel point, pour moi et pour tout notre gouvernement, les organismes communautaires sont des partenaires essentiels de notre réseau de la santé et des services sociaux, et ils ont toute mon écoute.

Je veux, M. le Président, vous dire qu'à travers les années... Moi, je suis députée depuis 2003, j'ai maintenant le privilège d'être ministre qui voit à m'occuper des organismes communautaires. Je veux leur dire que, depuis 2003, un gouvernement libéral a toujours soutenu les organismes communautaires, et nous allons continuer de le faire dans le respect de la capacité de payer des Québécois.

Ceci étant, je ne sais pas où le député de Rosemont a pu prendre ses informations, parce que je n'ai ni dit qu'il y avait augmentation ni dit qu'il y avait des coupures...

• (11 heures) •

Le Président : En terminant.

Mme Charlebois : ...j'ai dit qu'il y avait un budget la semaine prochaine.

Le Président : Principale, M. le député de Rimouski.

M. LeBel : M. le Président, M. le Président, les groupes communautaires interviennent aussi au quotidien.

Le Président : Je m'excuse. Complémentaire?

M. LeBel : Complémentaire.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Rimouski.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Les groupes communautaires interviennent aussi au quotidien pour lutter contre la pauvreté et soutenir les personnes seules et les familles dans le besoin. Des femmes et des hommes y travaillent tous les jours pour défendre les plus vulnérables. Ils accompagnent, aident les familles, les enfants grâce à des banques alimentaires, entre autres. Ils brisent leur isolement et posent les gestes nécessaires, souvent en tout dernier recours, pour les aider à vivre décemment. Leurs actions ont une valeur inestimable pour nos communautés et pour toute la société québécoise.

Si sa collègue ne peut se faire rassurante auprès d'eux, est-ce que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, lui, peut confirmer à ces groupes...

Le Président : Mme la ministre déléguée à la Réadaptation.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : M. le Président, au risque de me répéter, à travers les années, un gouvernement libéral a toujours soutenu les organismes communautaires, parce que nous croyons que ce sont des partenaires essentiels.

Ce que j'ai le goût de dire aussi, que je n'ai pas pu dire dans ma première réponse, c'est que les sommes qu'a promises le précédent gouvernement, malheureusement, aux organismes communautaires — ça, j'ai dit ça à la réunion — n'ont pas été budgétées, M. le Président. J'étais tout aussi déçue qu'eux. Aucune trace de budget. Même le sous-ministre associé, qui est un fonctionnaire, a confirmé la chose. Ce n'est pas politique, un sous-ministre associé.

Alors, ce que je vous dis, M. le Président...

Le Président : En terminant.

Mme Charlebois : ...c'est qu'il y aura un budget la semaine prochaine, et nous aurons l'occasion de voir ce qu'il en est.

Le Président : Complémentaire, M. le député de Saint-Jean.

M. Dave Turcotte

M. Turcotte : M. le Président, j'entends que la ministre ne confirme pas qu'il n'y aura pas de coupure pour les organismes.

Je comprends que le gouvernement fait des choix, mais je comprends que les organismes communautaires aident notre monde aussi, notamment en éducation des adultes, en alphabétisation, pour faire en sorte que nos gens qui veulent retourner à l'école pour apprendre à lire, apprendre à écrire, pour avoir des emplois décents ont besoin d'aide de la part des organismes. Les organismes ont besoin de l'apport, de l'aide du gouvernement, de leur gouvernement.

Donc, est-ce que le ministre de l'Éducation, lui, peut se montrer...

Le Président : Mme la ministre déléguée à la Réadaptation.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : M. le Président, entre 2002 et 2003, il s'est donné, versé aux organismes communautaires 274 millions. Quand on a quitté, en 2012-2013, nous étions rendus à tout près de 500 millions. Je pense que le discours et les paroles se suivaient. Nous avons toujours, toujours été conscients de l'importance des organismes communautaires.

Et ce que j'ai le goût de dire encore une fois : Soyons patients. Le budget, c'est la semaine prochaine. Je voudrais bien vous dire ce qu'il y a dedans, mais mon titre n'est pas ministre des Finances mais ministre déléguée à la Réadaptation, Protection de la jeunesse et Santé publique.

Le Président : Principale, M. le député de Jonquière.

**Travaux de forage de TransCanada Énergie pour
la construction d'un terminal pétrolier à Cacouna**

M. Sylvain Gaudreault

M. Gaudreault : Oui. M. le Président, dans le dossier des forages prévus au port de Cacouna, on a appris trois choses.

Premièrement, volte-face de TransCanada, qui a finalement déposé jeudi une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement pour mener à bien ses travaux de forage. Deuxièmement, c'est les groupes environnementaux qui font le travail que le ministre a refusé de faire, c'est-à-dire appliquer la Loi sur la qualité de l'environnement. Et, troisièmement, peu importe ce que Québec décide, TransCanada ne reconnaît pas la juridiction du Québec sur leur projet. Pour elle, c'est l'Office national de l'énergie qui est le seul maître à bord. On espère maintenant que le ministre va se tenir debout et exiger que la compagnie ne débute pas ses forages pendant la période critique actuelle. Ces forages, vous le savez, émettraient des contaminants qui pourraient gravement nuire à la reproduction des mammifères marins.

Donc, est-ce que, oui ou non, le ministre va octroyer un certificat d'autorisation à TransCanada? Est-ce que le ministre va enfin prendre position dans ce dossier, M. le Président?

Le Président : M. le ministre de l'Environnement.

M. David Heurtel

M. Heurtel : M. le Président, nous avons été très clairs à propos du dossier de la filière des hydrocarbures, nous allons adopter une approche globale, rigoureuse et cohérente. Et, comme dans tout cas de dépôt de certificat d'autorisation, le ministère de l'Environnement va faire son travail, va l'analyser.

Et nous allons prendre nos responsabilités à Cacouna et partout au Québec, M. le Président.

Le Président : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis, et je suis prête à reconnaître un membre du groupe formant l'opposition officielle. M. le député de Rimouski.

**Souligner le 100e anniversaire du naufrage
de l'Empress of Ireland et le travail
du musée qui lui est consacré**

M. LeBel : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le ministre responsable de la région Bas-Saint-Laurent, le député de Granby et la députée de Gouin, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale se rappelle qu'il y a cent ans aujourd'hui, le 29 mai 2014, sombrait l'Empress of Ireland sous les flots du Saint-Laurent au large de Sainte-Luce-sur-Mer, faisant 1 012 victimes dont 134 enfants, et qu'elle souligne le travail du musée de l'Empress of Ireland, situé sur le site historique maritime de la Pointe-au-Père, qui travaille à la mémoire des disparus et assure un devoir de mémoire pour les descendants des familles de cette effroyable tragédie.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, maintenant, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Mme la Présidente, nous proposons l'adoption sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Maintenant, je suis prête à reconnaître un membre...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Pardon?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Ah, pardon. Excusez-moi. Alors, je vous invite à tenir une minute de silence à la mémoire des victimes.

• (11 h 7 — 11 h 8) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, vous pouvez vous asseoir.

Je suis maintenant prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. Alors, je reconnais le député de Granby.

M. Bonnardel : Mme la Présidente, je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec la députée de Vachon et j'attends toujours celle du ministre des Transports. Peut-être qu'elle va venir. Non?

«Que l'Assemblée nationale prenne acte du constat d'échec fait par la Société de l'assurance automobile du Québec concernant le permis de conduire Plus;

«Qu'elle reconnaisse que ce programme lancé en grande pompe par le gouvernement libéral en 2009 a fait perdre plus de 10 millions de dollars à la SAAQ et a complètement, complètement raté sa cible de nombre de permis délivrés.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, est-ce que cette... Est-ce qu'il y a consentement pour un débat?

M. Sklavounos : Pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, il n'y a pas de consentement. Je vais maintenant reconnaître un membre du groupe formant le gouvernement. Alors, Mme la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique.

Souligner la Journée mondiale sans tabac

Mme Charlebois : Merci, Mme la Présidente.

Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Taillon, le député de Drummond—Bois-Francs et le député de Mercier :

«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne la Journée mondiale sans tabac qui aura lieu le 31 mai;

«Qu'elle salue cette initiative de l'Organisation mondiale de la santé dont le but est de contribuer à protéger les générations actuelles et futures des conséquences liées à la consommation du tabac;

«Qu'elle réitère l'importance de poursuivre la lutte contre le tabagisme principalement chez les jeunes.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, Mme la ministre. Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Je propose l'adoption sans débat, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres motions? Alors, est-ce que la motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Est-ce qu'il y a d'autres motions sans préavis?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Vous êtes si loin, Mme la députée. Alors, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la parole est à vous.

• (11 h 10) •

Mme Massé : On a travaillé fort pour être plus proche de vous.

Mme la Présidente, je demande le consentement de la Chambre pour débattre de la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale presse le ministre des Finances de s'engager à inclure une clause d'appauvrissement zéro dans les orientations du prochain budget afin que le retour à l'équilibre budgétaire n'affecte pas négativement les conditions de vie et les revenus des populations les plus pauvres du Québec.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci. Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Pas de consentement, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, y aurait-il un consentement pour que la prochaine motion du gouvernement soit présentée, pour déroger de l'article 84.1? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bergeron : Mme la Présidente, c'est une proposition de motion du chef de l'opposition. C'est à propos du départ de Mme Jacynthe Côté, qui quittera ses fonctions à la direction de Rio Tinto Alcan. Mais, puisque le chef de l'opposition a dû... Je demanderais une suspension momentanée des travaux, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, consentement pour suspendre les travaux pour quelques instants.

(Suspension de la séance à 11 h 11)

(Reprise à 11 h 13)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, est-ce qu'il y a consentement pour déroger de l'article 84.1 du règlement afin de permettre la lecture d'une autre motion sans préavis par le chef de l'opposition officielle? Consentement. Alors, M. le chef de l'opposition officielle.

**Souligner le départ de Mme Jacynthe Côté de son poste
de chef de la direction de la division Rio Tinto Alcan**

M. Bédard : Merci, Mme la Présidente. Donc, je fais la motion suivante :
«Que l'Assemblée nationale souligne le départ de Mme Jacynthe Côté, qui quittera le 1er juin ses fonctions de chef de la direction de la division Rio Tinto Alcan, après une carrière de 25 ans au sein de l'entreprise;
«Qu'elle souligne son engagement constant et son apport à la vie économique, sociale et culturelle de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean [mais surtout] de tout le Québec.»
Et cette motion sera conjointe avec le premier ministre et le député de Johnson.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Sklavounos : Oui, Mme la Présidente. Il y aurait consentement pour des interventions d'environ deux minutes par intervenant, en commençant par le chef de l'opposition officielle, par la suite, le député de Johnson et, finalement, les propos du premier ministre.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je comprends qu'il y a consentement pour qu'il y ait trois intervenants et pour que la durée des interventions soit de combien?

M. Sklavounos : ...deux minutes.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : D'accord. Merci. Alors, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Merci, Mme la Présidente. C'est vraiment un honneur pour moi de souligner une si brillante carrière, qui n'est pas terminée d'ailleurs, mais au sein d'une entreprise qui est bien connue et pour laquelle ma région est fort attachée, vous le comprendrez, Alcan et maintenant Rio Tinto Alcan.

Mme Jacynthe Côté est une fierté aussi pour notre région parce qu'elle vient de Normandin, un beau village du Lac-Saint-Jean, et elle est une source de fierté pour bien des gens mais évidemment pour les gens de son village, pour les gens de ma région et toutes les femmes du Québec. Elle est une source d'inspiration. Elle a contribué fortement à faire en sorte que cette entreprise confrontée à des événements cycliques conserve son leadership dans la production de l'aluminium.

C'est une personne qui a eu une carrière formidable dans un domaine qui autrefois, on le sait, a été dominé par les hommes, surtout le domaine de l'ingénierie. Donc, elle s'y est attaquée fortement en mettant, je vous dirais, à l'avantage de tous les Québécois, ses compétences, et de l'entreprise. Ce qu'elle a fait, c'est qu'elle a monté les échelons un à un, et il était fort inspirant pour nous tous de voir une femme de ce niveau atteindre les plus hauts sommets et d'être responsable de la direction au niveau de Rio Tinto Alcan, du secteur aluminium. Ce que je veux lui souhaiter... Je sais qu'elle a des nouveaux défis qu'elle doit relever, je sais aussi, en même temps, qu'elle a été confrontée parfois à des éléments plus malheureux et je veux lui souhaiter toute la sérénité et tout le bonheur possibles auprès de ceux et celles qu'elle aime, sa famille, parce qu'elle a donné beaucoup de temps pour justement aller à l'extérieur, et je suis convaincu que, malgré des défis professionnels qu'elle a relevés, elle avait toujours en tête les siens, ses proches, et aussi le Québec. Donc, aujourd'hui, je veux lui témoigner notre appréciation, le plaisir qu'on a eu à travailler avec elle, mais évidemment la crédibilité qu'elle a donnée. Cette crédibilité, elle l'avait auprès de ses travailleurs, auprès des travailleurs de Rio Tinto. D'ailleurs, M. Alain Gagnon a souligné son apport. Elle l'avait aussi auprès du gouvernement du Québec. C'était une interlocutrice qui était crédible et respectée, et, c'est sûr, dans ces moments de mouvance, nous souhaitons en même temps que son remplaçant soit à la hauteur du défi qu'elle a relevé.

Donc, je lui souhaite à nouveau, au nom du Parti québécois, au nom des gens de ma région, les meilleurs vœux de nouvelle carrière et de prendre un peu de temps pour elle, mais en même temps je tiens à lui dire que le travail qu'elle a fait, les réussites qu'elle a accomplies ont été évidemment pour son bénéficière personnel mais surtout pour inspirer toute une génération de femmes au Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci, M. le chef de l'opposition officielle. Je vais maintenant céder la parole au député de Johnson.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Mme la Présidente, je me joins aujourd'hui au député de Chicoutimi afin de souligner l'excellent travail et l'engagement d'une femme de tête mais aussi de coeur qui, pendant plus de 25 ans, a dirigé une entreprise dont l'importance des retombées économiques tant dans la métropole que dans toutes les régions du Québec est indiscutable mais surtout essentielle à notre développement économique. Puis aussi Mme Côté faisait partie... ou a fait partie de cette nouvelle génération de femmes qui ont su se hisser à la tête des plus grandes entreprises du monde, et c'est tout à son crédit. Et, pour un petit gars qui vient de Saint-Félicien, de savoir que cette dame-là de Normandin a pu se rendre là dans sa carrière, bien c'est tout un modèle, je peux vous dire ça, Mme la Présidente.

Mme Côté est une femme de tête qui, année après année, a pris les décisions nécessaires afin d'assurer une amélioration continue du rendement de Rio Tinto, principalement de la division aluminium, mais qui a aussi construit un partenariat basé sur des principes solides de développement durable avec le Québec, un principe qui nous est cher à tous. C'est une femme de coeur. Mme Côté a toujours fait preuve d'un grand attachement envers le Québec, sa société et sa culture et, au nom de Rio Tinto, elle s'est montrée très généreuse à plusieurs reprises, notamment envers Centraide, à qui d'importants dons ont été remis au fil des années, mais aussi à l'endroit d'un des éléments culturels les plus rassembleurs du Québec : le festival de jazz de Montréal.

Ainsi, aujourd'hui, nous ne pouvons que remercier cette femme aux multiples talents, aimée par ses employés, comme le soulignait le député de Chicoutimi, un exemple de détermination pour nous tous pour son apport à notre société et à son développement économique et durable.

Au nom de ma formation politique, Mme la Présidente, j'aimerais donc souhaiter un bon départ à Mme Côté ainsi que le meilleur des succès dans ses nouveaux défis, qui, j'en suis certain, continueront de contribuer à notre richesse collective. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci, M. le député. Enfin, je cède la parole à M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : Merci, Mme la Présidente. Comme tous les collègues de cette Assemblée, nous souhaitons, je crois, tous et toutes, qu'il ne s'agisse que d'une pause et que la brillante carrière de cette femme d'exception puisse se poursuivre au cours des prochaines années. Mes collègues y ont fait allusion, le fameux plafond de verre, la difficulté qu'ont eue historiquement les femmes à accéder aux emplois très supérieurs dans notre société. Ce plafond est en train d'être fracassé par de nombreuses femmes québécoises autant au niveau politique qu'au niveau des affaires, que dans les autres secteurs de la société, Mme la Présidente, et, bien sûr, on en est très heureux. Et on souhaite que ça continue et qu'il ne reste plus une seule miette de ce plafond de verre d'ici quelques années au Québec.

C'est également une carrière brillante que nous saluons aujourd'hui. Mme Côté était diplômée de l'Université Laval. Elle a commencé comme analyste dans l'usine Vaudreuil à Saguenay, je crois, et, 20 ans plus tard, elle était la dirigeante la plus élevée dans l'organisation de cette entreprise. Je pense que ce parcours à l'intérieur de la même entreprise, à partir d'un échelon, disons, moyen de gestion jusqu'au plus haut échelon, doit être absolument souligné, d'autant plus qu'il s'agit d'une industrie excessivement stratégique pour le Québec. Je pense que partout ici, de tous les côtés de la Chambre, on s'entend sur cette question.

• (11 h 20) •

Il faut savoir, Mme la Présidente, que le Québec, avec la Colombie-Britannique, c'est les deux seuls endroits en Amérique du Nord où il se produit de l'aluminium. Et on a l'occasion, avec cette industrie, de nous-mêmes transformer un minerai qui vient d'ailleurs et d'utiliser à profit nos surplus d'électricité pour en faire une utilisation qui est de plus en plus reconnue dans le monde. L'heure viendra où l'aluminium vert produit au Québec — parce que c'est de l'énergie propre, de l'hydroélectricité — aura sa valeur propre également sur les marchés.

Même dans les difficultés que l'entreprise a connues et que tout le secteur a connues avec la baisse des prix des derniers mois, elle a réussi à maintenir la rentabilité de l'entreprise et même de la maintenir au premier rang des producteurs d'aluminium. C'est une contribution, une réalisation absolument remarquables. Elle a également dirigé des projets de modernisation dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qu'on connaît bien ici. Je suis content d'ailleurs de voir que le député de Johnson vient de Saint-Félicien et je le remercie de l'avoir souligné. Mais, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est un acteur économique, bien sûr avec d'autres entreprises, mais particulièrement Rio Tinto, de la première importance.

On a fait également allusion, et je pense que c'était bon de le faire, à sa contribution sociale dans plusieurs causes, notamment dans le domaine des arts. Bien, je peux vous dire que, dans les événements régionaux également, c'est une entreprise qui est présente et, sous sa direction, qui a su demeurer présente.

Il est sûr, malheureusement, Mme la Présidente, et on est de tout coeur avec les collègues qui l'ont dit avant moi, qu'il semble qu'elle traverse des circonstances personnelles et familiales difficiles. On souhaite que les choses se passent bien, on souhaite qu'elle retrouve la paix avec les membres de sa famille et ses proches et qu'elle puisse, le plus tôt possible, continuer sa brillante contribution au succès économique, social et culturel du Québec. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le premier ministre. Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Maintenant, je vais céder la parole à M. le leader du gouvernement.

Réunir l'Assemblée nationale le lundi 2 juin 2014

M. Fournier : Oui, toujours aux motions sans préavis, conformément à l'article 20, Mme la Présidente, conformément au deuxième alinéa de l'article 20 du règlement, je fais motion pour que l'Assemblée se réunisse lundi le 2 juin 2014, à 13 h 45.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Adopté, merci.

Avis touchant les travaux des commissions

Alors, maintenant, à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions, je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, à 12 h 10, à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May. L'objet de cette séance est de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séances.

Je vous avise aussi que l'interpellation prévue pour demain, vendredi 30 mai 2014, entre Mme la députée de Taillon et M. le ministre de la Santé et des Services sociaux est suspendue, puisque les commissions parlementaires ne sont pas formées et qu'elles n'ont pas élu leurs présidents et vice-présidents.

Alors, M. le leader du gouvernement.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Fournier : Oui, aux renseignements sur les travaux de la Chambre, il est important pour moi d'aviser l'Assemblée d'une entente intervenue entre les diverses formations.

Conformément à l'article 86 de notre règlement, je souhaite informer les membres de l'Assemblée concernant le projet de loi n° 1, Loi concernant l'inspecteur général de la Ville de Montréal, présenté le 22 mai dernier par le ministre des Affaires municipales. Pour faire suite, donc, aux échanges avec l'opposition, il a été convenu que la Commission de l'aménagement du territoire procéderait mardi prochain, après les affaires courantes, à des consultations particulières afin d'entendre Me Gallant et la Commission d'accès à l'information.

J'informe aussi la présidence que, suite aux échanges entre les leaders des groupes parlementaires et les députés indépendants, nous avons l'intention également d'entreprendre le débat sur le principe mardi, vers 19 h 30, et ce, malgré l'article 230 du règlement, Mme la Présidente.

Affaires du jour**Affaires prioritaires****Reprise du débat sur la motion du premier ministre
proposant que l'Assemblée approuve la politique générale
du gouvernement et sur les motions formulant un grief**

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup.

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Et, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le mercredi 28 mai 2014 sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions formulant un grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Terrebonne, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M. le député de Bonaventure, M. le député de Mercier et M. le député de Berthier.

Alors, avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 18 h 36 min ont été utilisées dans le cadre du présent débat. Il reste donc un total de 6 h 24 min, réparties comme suit : 2 h 22 min au groupe parlementaire

formant le gouvernement; 1 h 29 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 1 h 33 min au deuxième groupe d'opposition; et 60 minutes aux représentants du gouvernement pour sa réplique.

Alors, je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant et j'invite le député de Bertrand. Merci.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau : Merci, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, Mme la Présidente, laissez-moi vous féliciter pour votre nomination au poste de vice-présidente de l'Assemblée nationale. Je suis certain, vous connaissant, que vous exécuterez ce mandat, au cours de la 41^e législature, avec beaucoup de doigté, dans le respect de chacun des parlementaires qui siègent dans cette illustre enceinte. Vous avez une tâche noble. Vous saurez, j'en suis certain, faire respecter les règles, les procédures en toute impartialité. Bonne chance dans votre nouvelle fonction.

Je tiens aussi à remercier les électeurs et les électrices de la belle circonscription de Bertrand dans les Laurentides et Lanaudière, parce que c'est une circonscription qui chevauche les deux régions administratives, pour la confiance qu'ils m'ont manifestée lors de l'élection générale du 7 avril dernier. Je salue les gens de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs dans Lanaudière, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie, Sainte-Agathe, Ivry, Val-Morin... Oui.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Un instant, M. le député. J'inviterais les parlementaires qui doivent quitter le salon bleu de le faire en silence, puisque tout le monde voudrait entendre votre intervention. Alors, vous pouvez continuer.

M. Cousineau : Bien sûr, madame. Merci. Alors, Sainte-Lucie, Sainte-Agathe, Ivry, Val-Morin, Val-David, Sainte-Marguerite, Estérel, Saint-Sauveur, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Prévost, évidemment dans les Laurentides. Mme la Présidente, les gens des 17 municipalités de Bertrand, trois dans Lanaudière et 14 dans les Laurentides, pour une sixième élection consécutive, m'ont accordé leur confiance. C'est donc avec honneur que je les représenterai ici, à l'Assemblée nationale, pour les quatre prochaines années.

Par la même occasion, je remercie les nombreux bénévoles qui ont donné des heures et des heures pour faire en sorte que leur député soit réélu encore une fois. Téléphonistes, accompagnateurs, pointeurs, toutes et tous ont fait un travail formidable. Ils étaient une soixantaine lors de la soirée reconnaissance que nous avons organisée pour eux quelques semaines après l'élection. Merci à tous.

Mme la Présidente, je salue mes adversaires et les félicite pour la façon dont ils ont mené leurs campagnes respectives. Le respect et le professionnalisme étaient au rendez-vous. Les citoyens et les citoyennes de Bertrand ont eu droit à une campagne honnête et sans animosité. La grande gagnante est la démocratie, et j'en suis très heureux.

Mme la Présidente, je transmets des mercis particuliers à Mme Gisèle Landry, qui a pris sa retraite le 16 mai dernier, après 20 ans de loyaux services, dont 16 à mes côtés, ici, sur la colline Parlementaire. Mme Landry...

Des voix : ...

M. Cousineau : Merci. Mme Landry a été pour moi une adjointe indispensable, une chef de cabinet dévouée, honnête, qui a toujours eu le souci du travail bien fait. Bonne retraite et bon repos, chère amie Gisèle. Repose-toi et profite du bon temps pour te remettre en forme.

Merci à mon directeur de campagne, M. Jean-Pierre Héту, qui a su orchestrer le travail de la campagne électorale de main de maître, ainsi qu'à mon adjointe au comté, Mme Nicole Verville, qui l'a assisté tous les jours dans son travail. Des mercis spéciaux et sincères à mon épouse Rachel pour son soutien constant et sa patience tout au long de cette campagne. Sa complicité fut un réel réconfort et une source de motivation. Il n'est pas facile pour une conjointe de vivre tant d'émotions et de stress en si peu de temps. Merci, Rachel. Je tiens aussi à remercier mes deux filles, Catherine et Geneviève, pour leur présence continue à mes côtés. Elles sont notre fierté, à moi et ma conjointe, elles sont toujours là pour encourager leur père. Des baisers spéciaux à Romane et Lilou, mes deux petites-filles.

• (11 h 30) •

Mme la Présidente, je tiens à féliciter le premier ministre et ses députés pour cette belle victoire du 7 avril dernier. Vox populi, vox Dei : La voix du peuple, la voix de Dieu. Le peuple a parlé. Mme la Présidente, je suis convaincu que le premier ministre aura l'appui de l'opposition officielle pour un bon nombre de dossiers. Son discours d'ouverture de la 41^e législature démontre une ouverture de collaboration. Il peut être assuré que nous travaillerons dans un esprit constructif pour le bien de la société québécoise. Je félicite aussi les députés de la deuxième opposition ainsi que les députés indépendants. Ils ont obtenu la confiance de leurs électeurs, et je suis certain qu'ils en seront dignes.

Mme la Présidente, je félicite le premier ministre pour les bons mots qu'il a prononcés, durant son discours inaugural, à l'égard de Mme Pauline Marois, première femme première ministre du Québec. En gentilhomme, le premier ministre a reconnu l'immense contribution de cette grande dame à la société québécoise. C'est tout en son honneur.

Tout comme le chef de l'opposition officielle, je souhaite bonne chance au nouveau gouvernement. Il a de grands défis à relever et de lourdes responsabilités. Il aura l'appui des députés de l'opposition si ses politiques vont dans le sens du bien commun, dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie des Québécois et des Québécoises. Mme la Présidente, les défis sont grands, mais ils ne sont pas insurmontables. La collaboration est nécessaire, et nous sommes disposés à travailler de concert avec le gouvernement. Les Québécois et les Québécoises attendent et souhaitent cette collaboration. À nous de nous montrer responsables et respectueux.

Mme la Présidente, dans plusieurs régions du Québec, la richesse côtoie la pauvreté. Nous devons certes parler de développement économique, de prospérité, mais nous devons aussi parler de solidarité, d'entraide, de soutien. Par exemple, tous s'entendent que les organismes communautaires jouent un rôle primordial dans notre société. Le précédent gouvernement prévoyait rehausser substantiellement la base de financement de ces indispensables partenaires que sont ces organismes. Nous espérons que le nouveau gouvernement ira dans le même sens.

Mme la Présidente, le gouvernement nous annonce des investissements majeurs, de l'ordre de 15 milliards, dans les infrastructures pour relancer l'économie, mais il faut aussi investir prioritairement dans l'économie sociale. Ce secteur d'activité représente une force incontournable qui contribue grandement à faire rouler l'économie du Québec. Mme la Présidente, la force humaine qui s'y trouve rend des services complémentaires et nécessaires, surtout dans des secteurs névralgiques comme celui de la santé et des services sociaux. Il faut que le nouveau gouvernement donne à ces milliers de travailleurs et travailleuses tous les outils nécessaires pour accomplir efficacement leur mission.

Le premier ministre et son gouvernement trouveront devant eux une opposition constructive, vigilante, collaboratrice. Nous offrons notre soutien pour trouver des solutions afin de corriger le déficit structurel causé en grande partie par la succession de gouvernements qui n'ont pas cru nécessaire de contrôler les dépenses de l'État, comme l'a fait rigoureusement le gouvernement précédent du Parti québécois. Mme la Présidente, lorsqu'il s'agira du respect des cibles budgétaires, lorsqu'il sera question de la solidarité, qui est le ciment de notre société, et lorsque l'accessibilité aux services sera en cause, l'opposition officielle sera vigilante mais collaborera efficacement et honnêtement.

Le nouveau gouvernement devra envisager sérieusement la continuité. Continuité dans le dossier de l'électrification des transports. Voilà une voie créatrice d'emplois qui permettra de devenir des leaders mondiaux en ce domaine. Nous devons miser sur notre main-d'œuvre efficace et sur la compétence de nos chercheurs. Le soutien et la bonification des budgets en recherche et développement sont des incontournables.

Continuité sur des enjeux existentiels, comme le dossier du projet de loi mourir dans la dignité. Je suis heureux de constater que le premier ministre a décidé de ramener sur le feuillet le projet de loi sur les soins en fin de vie. Il reconnaît, par ce geste, la volonté d'une très grande majorité de la population qui souhaite l'adoption de cette importante pièce législative. Il reconnaît, et c'est tout en son honneur, l'apport considérable de la députée de Joliette dans ce dossier, alors qu'elle était ministre déléguée à la Santé et Services sociaux et à la Protection de la jeunesse.

Continuité dans la réévaluation des programmes. Cette importante mesure doit en être une de cohérence. Il faut éviter de prendre uniquement l'axe de l'économie. Il faut éviter, pour le gouvernement, de sabrer dans des programmes touchant des secteurs névralgiques. Une réévaluation constructive pourra être d'une grande efficacité. Le résultat permettra, si le travail est bien fait, d'offrir plus de services à la communauté québécoise en évitant de mettre en danger des programmes sociaux, filets de solidarité et d'entraide depuis des années.

Mme la Présidente, continuité en ce qui concerne les lois votées sous l'ancien gouvernement. Par exemple, la loi n° 70 sur les mines. Il faut rapidement que le gouvernement donne aux MRC les outils nécessaires pour qu'elles puissent modifier leurs schémas d'aménagement afin d'être capables de gérer adéquatement leurs territoires. Les citoyens et les citoyennes des villes et des villages attendent impatiemment la mise en place des règlements qui donneront les directives aux MRC. Il faut que le gouvernement agisse rapidement. Mme la Présidente, le premier ministre a dit qu'il voulait assurer des prévisibilités au niveau des redevances minières. Le gouvernement précédent a fait adopter une loi en ce sens. Le gouvernement libéral devra préciser ses intentions à cet égard.

Pour ce qui est de l'environnement, Mme la Présidente, le nouveau gouvernement devra trouver une formule gagnante. Il faut être capable de concilier les différents secteurs d'activité. La symbiose entre le développement économique, la protection de l'environnement, l'exploitation des ressources naturelles, le développement durable, le respect des milieux sensibles et des milieux offrant un immense potentiel écologique, cette recherche d'équilibre est une démarche importante et nécessaire. Je ne suis pas convaincu que de ramener les projets des minicentrales, comme l'a précisé le premier ministre dans son discours inaugural, soit le bon message. Je croyais que le débat était clos concernant ce dossier. Le nouveau gouvernement devra démontrer le bien-fondé d'une telle décision. Les défis environnementaux sont grands sur le plan environnemental. Évidemment, l'opposition sera vigilante.

Mme la Présidente, la question identitaire revêt une importance capitale pour la société québécoise, pour le peuple québécois. Comme l'a mentionné le premier ministre, l'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur importante et incontournable. Le débat n'est plus à faire, c'est une réalité intouchable, incontournable. Elle fait partie de notre identité. La diversité en fait partie, tout comme le droit de négocier et le droit d'association. Ces valeurs sont non négociables. Le gouvernement libéral doit prendre toutes les mesures pour faire en sorte qu'elles continuent à être le ciment de notre société.

De plus, Mme la Présidente, le gouvernement doit être ferme sur la question de la langue française. La langue est notre fierté, c'est l'âme de notre peuple. C'est l'élément fondateur de la seule nation française en Amérique. Notre langue est à la base de notre identité collective. C'est notre souffle, notre voix. Je demande au premier ministre de tout mettre en oeuvre pour que notre belle langue française soit et reste l'essence fondamentale de notre identité.

En terminant, Mme la Présidente, j'assure à ma vis-à-vis, la députée de Bellechasse, ministre du Tourisme, toute ma collaboration constructive. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député.

Et, avant de poursuivre, je vous informe qu'un débat de fin de séance se tiendra aujourd'hui. Et le débat sur une question adressée par M. le député de Rimouski à Mme la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique concerne le financement par le gouvernement libéral des organismes communautaires.

Alors, maintenant, je suis prête à céder la parole à notre collègue députée de Vaudeuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Merci, Mme la Présidente. C'est avec un sentiment de fierté et beaucoup d'émotion que je représente les citoyens de la circonscription de Vaudreuil, qui m'ont élue le 7 avril dernier. J'en suis d'autant plus fière que c'est avec le Parti libéral du Québec que la très grande majorité des électeurs m'ont accordé leur confiance, comme ils l'avaient précédemment fait pendant 25 ans pour M. Daniel Johnson et M. Yvon Marcoux. J'en suis d'autant plus ravie que j'éprouve une vive admiration pour ces deux hommes qui ont largement contribué au développement du Québec et à faire de la région de Vaudreuil l'une des plus belles de notre province.

• (11 h 40) •

Ces dernières années, à titre de mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges, j'ai eu le privilège de côtoyer M. Yvon Marcoux, homme raisonnable, passionné et apprécié de tous. Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour lui rendre hommage et le remercier pour son engagement et son dévouement à l'égard des citoyens de Vaudreuil au cours des 15 dernières années. Merci, M. Marcoux.

Puisqu'il s'agit pour moi d'une première expérience à titre parlementaire, j'aimerais profiter de la tribune qui m'est offerte pour remercier plusieurs personnes qui m'ont encouragée et accompagnée pendant toute la campagne électorale. D'abord, je ne remercierai jamais assez l'ensemble des citoyennes et des citoyens de Vaudreuil pour la confiance qu'ils me portent en me donnant la responsabilité de les représenter à l'Assemblée nationale du Québec. La relation qui me lie à la population du comté de Vaudreuil est un privilège qui m'a permis jusqu'ici, par mes fonctions politiques antérieures et par mon rôle de députée depuis quelques semaines, d'entendre les préoccupations des gens et de partager avec eux des solutions, des projets que nous pourrions réaliser ensemble.

Permettez-moi de remercier deux grandes femmes qui ont à coeur le comté de Vaudreuil, pour qui l'organisation d'une campagne électorale n'a plus aucun secret, deux femmes dont je n'aurais pu me passer : Mme Odette Lalonde, attachée politique au bureau de comté, et Mme Annick Poirier, présidente du comité exécutif de Vaudreuil. Sincèrement, merci de tout votre appui, votre expertise et surtout de votre éternel support. Je vous en suis très reconnaissante.

Merci également à tous les dévoués bénévoles qui se sont impliqués du matin jusqu'à tard le soir pour m'accompagner et pour réaliser diverses tâches qui font une différence. Votre énergie et votre enthousiasme m'ont nourri, et votre engagement est sincère. Les bénévoles sont une denrée rare, et quelle chance d'avoir à Vaudreuil des bénévoles de qualité. Vous êtes tous très importants pour moi.

Un petit mot pour remercier mes collègues maires du comté de Vaudreuil et aussi de Soulanges avec qui il a été des plus agréables de travailler dans les dernières années. Merci de votre confiance, et soyez assurés de ma grande collaboration pour aider vos municipalités qui constituent le comté de Vaudreuil. Parce qu'on les oublie souvent, merci spécial aux employés de la MRC, particulièrement aux employés de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, une petite ville avec des employés bien dévoués. Vous êtes une grande partie de mon succès, et je vous amène partout dans mon coeur. Merci spécial à Catherine, notre D.G. préférée.

Merci à mes proches parents et amis, grâce à qui j'ai le privilège de m'adresser à vous aujourd'hui. Je salue votre détermination et vous est reconnaissante de votre fidèle support. Maman, ma fan numéro un, qui ne remet jamais mes choix en question et qui voit toujours un côté positif dans ce que j'entreprends, merci de ta présence à chaque étape de ma vie. Merci à mes enfants, mes deux adolescents, Maxime et Amy, qui partagent mes rêves, mes ambitions. Je vous adore; essayez de bien vous comporter quand maman est à Québec. Je ne peux passer outre le support de mon conjoint, sans qui la réorganisation familiale ne serait pas possible. Merci de me soutenir dans mes ambitions et de m'épauler dans mes défis professionnels, qui ne sont pas toujours prévus ou inscrits dans notre parcours.

Mme la Présidente, je tiens à féliciter mes collègues, les 124 autres députés qui siègent à l'Assemblée nationale, pour leurs élections et la confiance qu'ils ont aussi réussi à obtenir de leurs électrices et de leurs électeurs. Bravo pour votre implication! Car, oui, il en faut beaucoup, de détermination et de dévouement, pour se lancer en politique.

D'ailleurs, si je suis ici aujourd'hui, c'est parce que je crois en nous tous. Je crois que nous pouvons tous travailler ensemble dans le seul objectif de bâtir un Québec meilleur, et ce, pour les générations futures. Tel que mentionné précédemment, bien que je pratiquais depuis quelques années le droit familial, j'ai été impliquée en politique municipale depuis 2009 en tant que mairesse et préfet de la MRC Vaudreuil-Soulanges. Dès mon entrée en politique, j'ai instauré un mode de travail basé sur la collaboration, l'écoute et le respect. Je suis une personne qui aime travailler en équipe, et je suis convaincue qu'en respectant les autres et les divergences d'opinions il est plus agréable et surtout plus facile de faire avancer les choses.

Mme la Présidente, permettez-moi d'élaborer sur la magnifique circonscription de Vaudreuil. Ce comté est situé à l'extérieur de l'ouest de l'île de Montréal et est d'ailleurs un choix judicieux pour plusieurs citoyens qui souhaitent concilier le travail à Montréal et la vie de famille en banlieue. Le comté de Vaudreuil, c'est huit municipalités qui comptent plus de 82 000 habitants, dont environ 58 000 électeurs. C'est une circonscription en pleine croissance démographique et riche de ses communautés culturelles. D'ailleurs, notre région affiche présentement le plus haut taux de natalité au Québec. Cette croissance démographique engendre de nombreux défis, dont la nécessité d'élargir l'accès à des soins de santé pour tous et la construction d'un hôpital régional. De plus, par son positionnement géographique et stratégique, la circonscription de Vaudreuil est à la croisée d'importants axes routiers, chemins de fer et voies maritimes qui relient l'Ontario, le Québec et le nord-est des États-Unis. Par conséquent, la circonscription de Vaudreuil est l'endroit idéal pour l'implantation d'un pôle logistique.

Vaudreuil, c'est aussi une fierté culturelle qui fait la fierté de la région. À titre d'exemple, cette année, Félix Leclerc aura 100 ans et sera de retour chez lui, à Vaudreuil, dans sa maison qui a fait l'objet d'une restauration importante, qui sera bientôt ouverte au public. Le festival international de cirque de Vaudreuil-Dorion célèbre cette année son

10e anniversaire, et son président d'honneur est Eugene Chaplin, nul autre que le fils de Charlie Chaplin. En fait, je vous invite, Mme la Présidente, ainsi que vous tous, les collègues de cette Assemblée, à participer au Festival de la soupe de Vaudreuil-Soulanges à l'occasion de la fête du Travail ou encore au Festival de la musique de Hudson. Mais, croyez-moi, il y a encore plusieurs autres événements majeurs pour tous les goûts dans la belle région de Vaudreuil.

Mme la Présidente, en plus de ma principale fonction qui est députée de Vaudreuil, j'ai l'honneur d'assumer le rôle d'adjointe parlementaire du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. M. le premier ministre, je vous remercie de la confiance que vous me témoignez en me confiant cette responsabilité. Ces dossiers me tiennent à coeur et touchent profondément l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

Devant l'augmentation du taux de chômage dans les régions ressources, je tiens à rassurer les citoyennes et les citoyens que je mettrai tout en oeuvre pour que nous trouvions ensemble des solutions durables pour contrer l'essoufflement de notre économie. D'ailleurs, lors de son discours inaugural, le premier ministre a tenu à rappeler à la population l'importance de créer de la richesse et de l'emploi en exploitant nos ressources naturelles de façon durable, car elles sont source d'innovation et qu'elles pourront ainsi encourager la relance de notre économie afin de nous libérer de la menace qui enchaîne notre liberté de faire des choix. Tout comme notre premier ministre, je reconnais le message de la population, qui aspire à une économie prospère où tous pourront avoir accès à des emplois dans leurs régions, près des leurs, tout en respectant nos engagements en ce qui concerne le Plan d'action sur les changements climatiques, qui a pour objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990, et ce, d'ici 2020.

En fait, concernant la lutte aux changements climatiques, il est clair pour moi que nous avons collectivement un grand rôle à jouer. Pour y parvenir, il faut mettre la main à la pâte, et je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui prend des mesures significatives, entre autres de maintenir le projet d'électrification des transports lancé en 2011 par le précédent gouvernement libéral et poursuivi par le gouvernement du Parti québécois, intensifier les efforts d'efficacité énergétique, favoriser l'utilisation du gaz naturel en lieu et place du diesel et du mazout et poursuivre la mise en place du marché du carbone, etc.

En ce sens, il est important d'amorcer une véritable et rigoureuse évaluation environnementale stratégique de l'ensemble de la filière des hydrocarbures. En fait, il est important et dans l'intérêt du public de savoir où nous voulons aller et à quelles conditions nous aurons affaire. Il faut toujours garder en tête l'idée de faire les choses de façon durable et d'être équitables. Dans ce dossier, j'aurai la chance de travailler avec mon collègue le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et je m'engage à ce que le processus se réalise de façon cohérente pour qu'ensemble nous devenions un moteur de développement durable dans l'intérêt économique de nos régions ainsi que de notre environnement. De plus, dans le cadre de mes fonctions particulièrement reliées au volet de la Politique nationale de l'eau, nous travaillerons à la modernisation du cadre de la gestion de l'eau, à la réglementation sur l'évacuation des eaux usées des résidences isolées, à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et plusieurs autres sujets plus intéressants les uns que les autres. En tant que gouvernement responsable, nous avons un rôle de leadership en ce qui concerne notre économie. C'est à nous de saisir les opportunités de croissance et de développement.

En conclusion, Mme la Présidente, malgré toute la joie que je peux ressentir quant aux nouveaux défis dans lesquels je me suis engagée, c'est avec une grande humilité que je m'y attaque pour les quatre années à venir. Je vous assure que je saurai me montrer à la hauteur du mandat qui m'est confié. Sachez que je me sens choyée d'avoir l'opportunité de collaborer avec vous tous et je vous réitère de ma grande ouverture à travailler avec mes collègues, et ce, peu importe leurs affiliations politiques.

• (11 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je suis maintenant prête à reconnaître le prochain intervenant. Mme la députée de Repentigny.

Mme Lise Lavallée

Mme Lavallée : Merci, Mme la Présidente. C'est tout un honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à mes nouveaux collègues de l'Assemblée nationale. Je n'avais pas envisagé qu'un jour je me retrouverais dans cette enceinte mythique. Je veux profiter de cette occasion pour remercier mes électeurs et électrices des municipalités de Saint-Sulpice et Repentigny qui m'ont témoigné leur confiance.

Je ne peux passer sous silence tout le travail de mon équipe de bénévoles dévoués qui m'ont soutenu tout au long de cette grande aventure et je les remercie grandement pour toutes ces heures consacrées à ma campagne. J'aimerais plus particulièrement remercier mon directeur de campagne, Florian Chartrand, qui a travaillé des heures incalculables, sept jours sur sept et souvent plus de 12 heures par jour et qui a accepté de rester avec moi dans mon bureau de comté. Merci aussi à Simon Savignac, qui a été ma voix et mes mots durant toute ma campagne et qui continue à l'être depuis mon élection. Merci à Clément Bourassa et à Ghislaine De Marbre qui ont accepté de se joindre à mon équipe à mon bureau de comté de Repentigny.

Merci à mon conjoint, Pierre, qui m'a soutenue dans ma décision de me présenter comme députée pour la Coalition avenir Québec. Nous n'avions pas mesuré l'ampleur des changements que mon élection entraînerait sur notre vie à deux, et je le remercie de sa compréhension et de son support sans faille. Merci à ma mère, mes soeurs, neveux et nièces, amis qui m'ont appuyée dans ma démarche et qui ont partagé leur fierté de me voir maintenant porter le titre de députée. Merci à mon chef, le député de L'Assomption, qui m'a fait confiance et avec qui je partage une partie de la ville de Repentigny. Sa rigueur, son honnêteté et sa volonté de relancer le Québec sont pour moi une source d'inspiration, et je suis fière de faire partie de son équipe.

Je tiens aussi à souligner l'accueil que j'ai reçu, dès mon arrivée en Chambre, de tous mes collègues ainsi que la solidarité et le respect qui existent déjà entre nous. Je suis fière d'assumer ce rôle de députée non seulement en tant que Québécoise, mais aussi en tant que citoyenne de Repentigny. Ce nouveau défi, je l'inscris dans la continuité. Je demeure dans ma région depuis plus de 40 ans et y exerce la profession de notaire depuis maintenant 34 ans. Mon travail m'a permis de côtoyer des familles et des aînés et de partager avec eux leurs préoccupations. J'ai également eu la chance de m'impliquer au sein de plusieurs organismes et au sein de la communauté d'affaires de ma région. Je suis fière de représenter mon comté formé de deux belles villes qui longent le majestueux fleuve Saint-Laurent. Le côté rural et urbain s'y côtoie. Je m'y suis impliquée dès la fin de mes études en droit et je m'y sens bien. Je crois bien humblement que la population est fière d'avoir enfin une représentante provenant de leur région.

Ma décision de faire le saut en politique est née de ma crainte face à l'état lamentable des finances publiques et à l'endettement sans cesse croissant. J'ai joint la Coalition avenir Québec en ayant l'assurance que ce parti proposait des solutions logiques, innovatrices et parfaitement réalisables pour régler les problèmes actuels touchant les finances publiques. De toute évidence, les deux partis qui se sont succédé n'ont pas été en mesure de nous prouver qu'ils avaient le contrôle sur cette situation, et, pire, la situation s'est détériorée lors de leurs mandats successifs. Je m'attends de ce gouvernement qu'il redresse l'état des finances publiques et qu'il propose de façon urgente un plan pour relancer l'économie du Québec. Je lui demande de ne pas me décevoir ni de décevoir la population et de prendre acte des préoccupations des citoyens et citoyennes.

De plus, j'ai le privilège d'être responsable des dossiers de la famille, des aînés et de la lutte contre l'intimidation, dans le deuxième groupe d'opposition. Depuis le tout début, la famille est au centre des préoccupations de la Coalition avenir Québec, et, pour ma part, je suis d'autant plus consciente de la réalité des familles puisque mon travail de notaire m'a amenée à travailler auprès d'elles. En tant que porte-parole des familles, je crois qu'il est grand temps de démocratiser davantage le réseau des services de garde et je souhaite ainsi que toutes les places en garderie disponibles sur le territoire du Québec soient répertoriées, puissent être accessibles immédiatement aux familles en attente, que ce soit public ou privé. Je propose également que l'on innove dans la conciliation travail et famille en appuyant nos familles de façon intelligente, selon leurs véritables besoins.

En tant que porte-parole des aînés, je souhaite m'assurer que les bâtisseurs de la société québécoise, nos parents et nos grands-parents, puissent avoir la place qui leur revient. Ces personnes désirant continuer à vivre dans leurs maisons doivent être en mesure d'obtenir les services et soins auxquels ils ont droit. Leur contribution à notre société mérite qu'on s'attarde à leurs désirs dans le respect et la dignité. Je pense aussi aux aidants naturels qui sont trop souvent oubliés et qui doivent obtenir du répit. Je pense à la maltraitance subie par certaines personnes âgées dans leur quotidien et à la sécurité dont elles doivent bénéficier dans nos CHSLD. Les aînés du Québec trouveront en moi et la Coalition avenir Québec des alliés de choix pour défendre leurs intérêts.

De plus, Mme la Présidente, j'ai le privilège d'être responsable, au sein du deuxième groupe d'opposition, du dossier de la lutte contre l'intimidation, un dossier de coeur dont on ne parlera jamais assez. Je veux m'assurer que nous travaillerons sur des programmes de prévention rigoureux afin de sensibiliser les jeunes sur les problèmes causés par l'intimidation et la cyberintimidation. Nous devons donner des pouvoirs à la direction des écoles et à leurs enseignants pour agir et sanctionner les intimidateurs, agir comme société afin que plus aucun jeune homme ou jeune femme du Québec ne subisse, au quotidien, l'intimidation. Nous devons agir collectivement, continuer à nous en préoccuper et surtout agir.

Je suis en accord avec certains éléments de l'allocation de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, prononcée cette semaine à l'Assemblée nationale, à l'effet que nous devons aussi nous préoccuper de toutes les autres formes d'intimidation pouvant être subies, entre autres par nos aînés. Je partage ses préoccupations et je dis : Intimidation, tolérance zéro.

Mme la Présidente, je vous réitère toute la fierté qui m'habite d'être députée à l'Assemblée nationale du Québec. Nous sommes 125 personnes privilégiées et nous avons le devoir de ne pas décevoir la population du Québec. Sachez que c'est avec passion, détermination et vigueur que j'exercerai mon travail de députée ici, au salon bleu, en commission parlementaire ou encore dans mon bureau de comté. Je crois à la nouvelle façon de faire de la politique avec un ton constructif et harmonieux, un ton qui laissera place aux résultats positifs pour l'ensemble des Québécois.

De plus, en terminant, je veux dire de nouveau aux citoyens du comté de Repentigny que je serai une alliée pour tous leurs projets et qu'ils pourront compter sur mon appui constant. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, Mme la députée de Repentigny. Et, dans la poursuite des interventions suite au discours inaugural, je reconnais la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Caroline Simard

Mme Simard : Merci, Mme la Présidente. Madame, chers collègues, bonjour. Mme la Présidente, permettez-moi d'abord de vous remercier et de vous féliciter, comme plusieurs de mes collègues l'ont fait déjà avant moi.

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner l'immense fierté que j'ai d'avoir été élue députée dans la circonscription de Charlevoix—Côte-de-Beaupré le 7 avril dernier. Il s'agit pour moi d'une première expérience à titre de parlementaire. Je veux donc profiter de cette occasion pour remercier la population de ma circonscription pour sa confiance. Soyez assurés que c'est avec intégrité, enthousiasme et sérieux que j'exercerai ma fonction et que je vous représenterai à l'Assemblée nationale.

M. le premier ministre l'a mentionné dans son discours inaugural : On vient en politique avant tout pour les gens de chez nous, et c'est la motivation première qui a guidé mon choix lorsque j'ai accepté d'être candidate pour le Parti

libéral du Québec. Les gens qui me côtoient de près ou de loin vous diront que j'aime profondément ma circonscription et qu'elle occupe inéluctablement une place privilégiée dans mon cœur. Eh bien, je vous l'annonce qu'ils ont entièrement raison et que je n'ai jamais caché mon attachement à ma circonscription, bien au contraire.

Bien que son nom ne l'indique pas, je désire préciser, d'ailleurs, que ma circonscription inclut l'île d'Orléans, berceau de l'Amérique française reconnu pour proposer une expérience culturelle unique et un riche terroir. L'île compte près de 7 000 résidents permanents, dont des propriétaires de ferme, vignoble, érablière, cidrerie, chocolaterie, vinaigrerie, confiserie, liquoristerie, et j'en passe.

• (12 heures) •

Elle comprend aussi l'île-aux-Coudres, découverte le 6 septembre 1535 par Jacques Cartier, qui y fit célébrer la première messe à l'intérieur du Canada, et qui est aujourd'hui reconnue particulièrement pour son riche passé maritime lié au fleuve Saint-Laurent, bien évidemment, ses moulins à eau et à vent et son chaleureux accueil insulaire.

Mme la Présidente, ma circonscription présente des réalités très différentes selon les secteurs, s'étend sur plus de 200 kilomètres, est constituée de zones urbaines et rurales, regroupe plus de 25 municipalités. Elle profite de la présence de trois centres de ski sur son territoire, soit le Mont-Sainte-Anne, le Massif et le Mont-Grand-fonds; d'une réserve mondiale de la biosphère, statut accordé à Charlevoix par l'UNESCO en 1989; et de la présence d'un joyau que j'affectionne tout particulièrement, le fleuve Saint-Laurent.

Possédant une expertise reconnue dans l'industrie des croisières depuis 2003 pour avoir mené l'ensemble des sondages de retombées économiques, de perception et de satisfaction de la clientèle auprès des croisiéristes et des membres d'équipage, vous comprendrez que j'ai à cœur le développement de Charlevoix comme port d'escale.

La richesse touristique de notre circonscription est exceptionnelle. Je suis confiante que la Stratégie maritime, portée par mon collègue le député de Rivière-du-Loup—Témiscouata, entraînera des répercussions positives pour l'ensemble de nos régions côtières et représentera un réel potentiel d'emplois et de retombées économiques pour notre collectivité.

Devant l'importance du taux de chômage dans le comté, je tiens à rassurer la population que je mettrai tout en oeuvre pour que nous trouvions ensemble des solutions concrètes pour dénouer l'impasse et relancer notre économie régionale. Pour y parvenir, il faudra mettre la main à la pâte, et je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui prend des mesures significatives afin d'encourager les PME de chez nous, de réformer les programmes de soutien aux entreprises afin de les rendre plus efficaces, de mettre en place des mécanismes pour faciliter l'entrepreneuriat chez les jeunes et faire la promotion de la réussite, d'instaurer des programmes de formation spécifique adaptés aux réalités du marché local.

Étant moi-même entrepreneure et agissant à titre de mentor auprès d'étudiants, je me sens directement interpellée par l'entrepreneuriat chez les jeunes. Il est évident pour moi que nous avons collectivement un grand rôle à jouer auprès de la relève. En ce sens, je m'engage à établir un pont de communication entre les jeunes et les gens d'affaires de ma circonscription puis entre ces derniers et mes collègues de l'Assemblée nationale.

Mme la Présidente, en plus de ma fonction de députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, j'ai l'honneur d'occuper la fonction d'adjointe parlementaire du premier ministre pour les volets jeunesse, petite enfance et lutte contre l'intimidation. Je remercie d'ailleurs le premier ministre de la confiance qu'il m'a témoignée en me confiant cette importante responsabilité. Ces dossiers me tiennent sincèrement à cœur et touchent l'ensemble de notre population québécoise. J'entretiens aussi la conviction que la jeunesse doit être protégée et soutenue dans son développement.

Les jeunes d'aujourd'hui sont les parents, les travailleurs et les dirigeants de demain. Quelles que soient leurs motivations et leurs ambitions, notre gouvernement a à cœur de leur offrir une chance égale de s'épanouir. Nous miserons sur la persévérance scolaire pour former des citoyennes et citoyens instruits, donc mieux outillés pour mener à bien leurs opérations. Pour lutter contre le décrochage, nous passerons, par exemple, par le renforcement du sentiment d'appartenance des élèves envers leur école et le développement de l'aide aux devoirs jusqu'au secondaire. D'ailleurs, grâce aux efforts concertés du Carrefour jeunesse-emploi de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, du Centre d'études collégiales en Charlevoix et de la commission scolaire de Charlevoix, un colloque visant à outiller les parents face à la conciliation études-travail de leurs jeunes et à favoriser la persévérance scolaire et la réussite scolaire aura lieu prochainement.

Mme la Présidente, je suis convaincue que le mieux-être de nos jeunes passe également par la qualité de vie de leurs parents. Les familles ont toujours été au cœur des priorités du Parti libéral du Québec et elles le... demeureront pour moi-même également. Excusez-moi. Nous intégrerons l'approche de la pédiatrie sociale pour épauler les familles les plus vulnérables. Cette approche vise à limiter les effets négatifs que peuvent avoir des conditions de vie difficiles, assurant ainsi une plus grande équité envers les enfants de tous les milieux. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail incroyable réalisé par le Dr Julien, pionnier en ce domaine, avec qui j'espère avoir l'opportunité de m'entretenir prochainement.

Par ailleurs, ayant énormément de respect pour les aînés puis ayant l'immense privilège d'avoir des grands-parents âgés de 90 et 97 ans qui vivent encore dans leur résidence au Lac-Saint-Jean et qui sont aussi mon parrain et ma marraine que j'aime et que je salue, je reconnais l'importance de soutenir cette génération et de mieux l'outiller afin d'éviter qu'elle se sente dépourvue, dans la mesure du possible. Pour avoir déjà fait du bénévolat auprès d'aînés dans le but de briser l'isolement et de les accompagner à des rendez-vous médicaux, je vous assure que je comprends à quel point il peut être difficile parfois pour eux de faire face au quotidien. Par conséquent, notre gouvernement poursuivra les efforts de la députée Saint-Henri—Sainte-Anne et ex-ministre des Aînés pour que les personnes vieillissantes de notre société puissent vivre chez elles, dans leur milieu, le plus longtemps possible. Le programme Municipalité amie des aînées, implanté ici, au Québec, par ma collègue, de concert avec les chercheuses Suzanne Garon et Marie Beaulieu de l'Université de Sherbrooke, demeurera un modèle à travers le monde, sous la responsabilité de la ministre de la Famille et ministre responsable des Aînés actuelle. Je tiens à souligner qu'une vingtaine de municipalités de ma circonscription à ce jour ont été reconnues ou ont entrepris la démarche Municipalité amie des aînées et je les félicite pour leur initiative.

Vous savez, Mme la Présidente, notre gouvernement prend acte de la réalité des personnes âgées et de leurs proches et pose des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie. Nos efforts envers les proches aidants se poursuivront ainsi afin qu'eux aussi puissent jouir de la vie tout en prodiguant des soins indispensables à d'autres qui en ont besoin. Par ailleurs, comme l'a déjà souligné le premier ministre, la lutte contre l'intimidation ne touche pas seulement les jeunes. En ce sens, nous poursuivrons également nos efforts en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Malgré la joie que je peux ressentir quant au nouveau défi dans lequel je me suis engagée, c'est avec une grande humilité que je m'y attaque. Je vous assure que je saurai me montrer à la hauteur du mandat qui m'est confié, à la hauteur de vos attentes. De plus, sachez que je compte demeurer une députée à l'image de celle que j'ai été et que vous avez rencontrée, pour plusieurs, durant la campagne, c'est-à-dire une députée respectueuse, présente, à l'écoute de vos besoins et de vos préoccupations, qui demeurera accessible et qui sera disponible au besoin pour les siens, parce que, oui, je suis l'une des vôtres pour être native de Baie-Saint-Paul, pour y avoir tous mes souvenirs d'enfance et adolescence, de même que mes parents, mes tantes et mes oncles, mes cousines, mes cousins, etc., mes amis et mon charmant filleul.

Maintenant, je souhaite remercier mes dévoués bénévoles. Je salue votre détermination et votre indéfectible collaboration. Nous avons vécu des moments forts en émotions, combien rassembleurs. Je me souviendrai de la confiance que vous avez eue en moi, comme je n'oublierai jamais les gens rencontrés durant ces milliers de kilomètres parcourus durant la campagne. Merci aussi à mon collègue le député de Montmorency et à son équipe de bénévoles pour leur soutien, aux membres de ma famille, que j'aime profondément, pour l'ensemble de leurs actions et de leurs paroles, soit mon père Camil, ma mère Céline et, bien sûr, leur conjointe et conjoint, Dorothy et Olivier, qui vous diront ne jamais m'avoir vue autant; mon frère Frédéric, sa femme Manon et mes deux neveux adorables, Xavié et Alexandre. Et finalement merci à mon conjoint, François, pour ses encouragements et pour avoir si bien pris soin de mon beau Tiesto durant la campagne et, depuis, en mon absence.

En terminant, le premier ministre a mentionné, lors de son propre discours, que la fierté d'être Québécois est en ligne avec celle d'être Canadien. Je suis très fière de posséder, entre autres, un baccalauréat en langue française, d'être amoureuse de la langue française et de croire réellement à la place du Québec dans un Canada uni. Je vous remercie pour votre écoute. Gens de ma circonscription, je suis honorée d'être votre voix à l'Assemblée nationale, tout comme je suis privilégiée, chers collègues du Parti libéral, d'être l'une des vôtres et de compter sur une équipe de circonscription humaine, professionnelle, jeune et dynamique. Annie, Philippe et Jean-Philippe, merci d'avoir accepté l'invitation de vous joindre à mon équipe pour m'aider à servir la population de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, incluant bien sûr les gens de l'île d'Orléans. Merci, Mme la Présidente.

• (12 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, Mme la députée, de cette première intervention. Maintenant, je suis prête à reconnaître le prochain intervenant et je crois que c'est le député de Marie-Victorin. La parole est à vous.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Vous avez bien raison, Mme la Présidente. Merci. Alors, je salue les collègues. Je vais entamer cette allocution en remerciant d'abord les gens du comté de Marie-Victorin, hein, les gens de Longueuil qui m'ont, pour une quatrième fois, accordé leur confiance. Je vais continuer, Mme la Présidente, de travailler fort pour être digne de cet honneur qu'ils m'ont fait et de répondre au meilleur de mes capacités à leurs attentes. Je le dis et je le répète, j'éprouve une immense fierté de représenter, en cette Chambre, les gens de Longueuil. Le peuple de Longueuil, Mme la Présidente, ce sont des gens fiers, à l'image des Québécois, ils veulent le meilleur pour eux-mêmes et pour leurs familles, ils veulent vivre heureux, ils veulent travailler. Ils ont droit à leurs petits bonheurs, comme tous et chacun d'entre nous, et ils comptent sur nous, les élus de l'Assemblée nationale, pour les aider à vivre leurs rêves, pour les aider à aspirer au meilleur pour eux-mêmes et pour leurs proches.

Et donc je réitère, Mme la Présidente, mon engagement. Je renouvelle mes vœux de les servir honnêtement, et de travailler fort, et de défendre avec passion et conviction les causes qui leur tiennent à coeur, et d'être, d'une certaine façon, leur voix en cette Chambre, et d'être aussi l'ange gardien, leur ange gardien pour les dossiers qu'ils me soumettent et pour les besoins qu'ils me demanderont de les aider à combler.

J'aimerais bien remercier également, Mme la Présidente, ma famille. Plusieurs des collègues le font à tour de rôle. Je pense qu'effectivement c'est important de prendre un petit moment pour se rappeler que, quand on fait le saut en politique, on n'est pas seul à faire le saut en politique. Les conjoints, conjointes, les enfants également le font avec nous, et ce n'est pas toujours facile. Alors, j'ai une petite pensée pour ma femme, Martine, et pour mes trois enfants, Lambert, Rosalie et Matisse, qui m'accompagnent dans cette aventure qu'est la politique.

Je veux remercier également, Mme la Présidente, les militants de Marie-Victorin, tous ces bénévoles qui ont travaillé fort pour que nous gardions le comté, pour faire élire un député du Parti québécois. Alors, sans vous, chers bénévoles qui avez donné de votre temps pendant toute cette campagne, je ne serais pas ici aujourd'hui, alors merci pour tout le travail que vous avez fait.

Alors, Mme la Présidente, l'engagement politique, c'est tout le contraire du cynisme. Ça se nourrit d'idéal, ça se nourrit d'intérêt collectif, ça se nourrit de vision, et cette vision-là, elle se construit à partir de toutes sortes de choses. La prospérité est importante; le développement social, le développement culturel. La protection, l'affirmation de notre identité également, c'est important. Et, dans le fond, notre travail, nous, c'est de travailler... c'est de faire en sorte, dis-je bien, que toutes les Québécoises et tous les Québécois puissent vivre dans une société qui leur ressemble et dans laquelle ils seront bien.

Alors, j'ai écouté, Mme la Présidente, comme vous, comme tous les collègues, le discours inaugural du premier ministre, qui est un homme que je respecte. Je dois admettre que j'ai été un petit peu déçu, parce que, dans le fond, le constat qu'il nous a fait, c'est un constat qui était déjà connu. De se faire dire que les finances publiques sont dans un mauvais état, il n'y a pas grand-chose de neuf là-dedans. De dire qu'il faut réévaluer les programmes, ce n'est pas nouveau. Quand le gouvernement libéral nous dit qu'ils n'ont pas l'intention d'augmenter le fardeau fiscal, j'ai l'impression d'entendre le message : Mais préparez-vous à payer plus pour en avoir moins.

M. le premier ministre et toute son équipe nous avaient promis de s'occuper des vraies affaires. De quoi parle-t-on également? Bien, est-ce qu'on parle de couper dans les services publics? Est-ce qu'on parle d'affronter le monde syndical? Est-ce qu'on parle de privatiser des sociétés d'État, sociétés d'État qui pourtant nous enrichissent collectivement? On a vu que le premier ministre a reculé là-dessus hier, mais le réflexe était là, de s'interroger là-dessus. Ce n'est pas le bon réflexe, ça, parce que, les sociétés d'État, je pense, oui, il faut les réformer, il faut qu'elles soient plus efficaces, mais ce sont quand même des instruments collectifs de développement économique que nous nous sommes donnés au fil du temps et qui nous ont plutôt bien servis jusqu'à maintenant.

Mon inquiétude, Mme la Présidente, après avoir écouté le premier ministre dans ce discours inaugural, c'est que le gouvernement libéral est en train d'installer un climat d'austérité au Québec, et il n'y a rien d'inspirant dans l'austérité, Mme la Présidente. Je pense que c'est important de se rappeler ce pour quoi nous sommes ici. On a quelque chose de beau entre les mains, Mme la Présidente. Comme élus de ce Parlement, nous avons le privilège de servir nos concitoyens. On est 125 au Québec, 125 qui représentons l'ensemble de la population, et je pense que nous avons constamment le devoir de nous rappeler notre responsabilité de préserver, de défendre les intérêts collectifs des Québécois. Et je pense qu'une des façons de le faire, Mme la Présidente, c'est en valorisant l'État, le rôle de l'État. Pas un État statique, pas un État figé; un État moderne. Un État qui doit sans doute être plus efficace, il n'y a pas de doute là-dessus, un État du XXI^e siècle, mais un État quand même dans toutes ses missions : mission sociale, économique, culturelle.

Et, pour ma part, Mme la Présidente, on m'a confié la responsabilité de veiller sur nos ressources naturelles, sur l'énergie, sur le Nord également. Puis je vais faire ça avec tous mes collègues, notamment la députée de Duplessis, qui m'accompagne aujourd'hui, qui me répète constamment à quel point le développement du Nord, il est important pour elle, il est important pour ses concitoyens, elle nous l'a rappelé hier dans une intervention très éloquente où on sentait la passion, hein? Elle voulait rappeler à quel point les gens qu'elle représentait lui tenaient à coeur puis qu'elle était là, elle aussi, pour veiller sur eux puis être un peu la gardienne des intérêts des gens du Nord, de son coin de pays.

Alors, je vais travailler, Mme la Présidente, sur plusieurs dossiers à titre de porte-parole en matière énergétique, en matière de ressources naturelles et de développement nordique. Bon, on a vu... Au cours des derniers jours, là, on est intervenus avec beaucoup de fermeté sur le risque que le gouvernement libéral faisait peser sur Hydro-Québec, cette possibilité de privatisation qui avait été évoquée. Le premier ministre n'avait pas fermé la porte là-dessus, il avait dit : Bien, écoutez, on va regarder ça, ça fait partie des scénarios... Ce n'est pas tout à fait les mots qu'il a utilisés, mais c'était très certainement dans la sphère des possibilités. Et là, finalement, hier, il a fermé la porte là-dessus, et, ce faisant, il a ramené à l'ordre son président du Conseil du trésor, qui avait dit que tout était sur la table. Alors, on est assez heureux, nous, d'avoir amené le gouvernement à préciser ses intentions sur cette idée, sur cette mauvaise idée de privatiser nos sociétés d'État.

Mais il y a d'autres dossiers qui vont rester ouverts, visiblement. La relance des minicentrales, Mme la Présidente, c'est une très mauvaise idée, ça. Ça, c'est un dossier qu'on avait réglé, qui n'est pas un dossier facile, mais on pensait sincèrement — et on est toujours convaincus — que c'était la bonne chose à faire, notamment parce que l'énergie produite par ces minicentrales sera nécessairement vendue à perte dans le contexte de surplus énergétiques actuel. On parle de 24 millions par année de pertes; sur 20 ans, c'est tout près d'un demi-milliard. C'est ce que va nous coûter la décision du nouveau gouvernement libéral de relancer, donc, ce dossier des petites centrales, des minicentrales.

Je rappelle un extrait du discours du premier ministre, qui parlait du principe du cran d'arrêt, hein, le principe du cran d'arrêt sur les dépenses dans l'ensemble du gouvernement. Et je le cite : «...aucun nouveau programme ne sera autorisé sans la réalisation d'une économie équivalente ailleurs dans l'appareil [d]'État.» Ça soulève la question, Mme la Présidente : Si on relance les minicentrales — et ça aura un coût — où est-ce que le gouvernement libéral va aller chercher l'argent, justement, pour compenser cette relance des minicentrales, suivant toujours le principe du cran d'arrêt que le premier ministre a évoqué, là? Il dit : Nouveau programme doit équivaloir à une économie ailleurs dans l'État. Bien, l'économie ailleurs dans l'État, ils vont la prendre où? Elle va être... Ça va être où? Où est-ce qu'on va aller piger l'argent? Qu'est-ce qu'on va couper pour financer, justement, cette relance des minicentrales? À qui ça va faire mal, Mme la Présidente, cette relance du programme de minicentrales?

Le dossier des hydrocarbures, également, va faire partie des dossiers sur lesquels je vais travailler. Alors, le nouveau gouvernement nous a annoncé une évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures, mais ça, ça crée beaucoup d'incertitudes, Mme la Présidente, parce qu'on sait maintenant — ça a été confirmé par le ministre de l'Environnement — que, dans cette évaluation-là, il y aura les gaz de schiste. Or, les gaz de schiste, c'était un dossier qui était réglé au Québec, Mme la Présidente, on l'a réglé. Vu la contestation populaire, très forte, face à cette idée d'aller forer, dans certains cas, dans la cour des gens sans même qu'ils aient le droit de regard sur ce qui se passait chez eux, voyant les risques pour l'eau potable, notamment, il s'est développé une sorte de consensus au Québec à l'effet que ce n'était pas une bonne idée d'aller de l'avant avec l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, qui est la zone la plus densément peuplée au Québec.

Alors, avec cette Évaluation environnementale stratégique, on ravive le dossier et, ce faisant, on ravive l'inquiétude des gens, également, qui vivent dans la vallée du Saint-Laurent. Est-ce qu'on avait besoin de ça, Mme la Présidente? Est-ce qu'on a besoin de ça au Québec, actuellement, là, compte tenu de tous les grands défis auxquels on est confrontés?

Est-ce qu'on a besoin de ramener ce dossier des gaz de schiste? Moi, je ne pense pas. Et, du côté du Parti québécois, on ne le croit pas non plus, là.

• (12 h 20) •

Évaluation environnementale stratégique qui va également avoir un impact sur ce qui va se passer à Anticosti. Alors, Anticosti, Mme la Présidente, nous, lorsqu'on était aux affaires, on a annoncé une décision. On a signé un certain nombre d'ententes, et, grosso modo, la stratégie, c'était la suivante : il faut aller voir s'il y a des hydrocarbures à Anticosti, il faut voir, s'il y en a, combien il y en a, de quel type s'agit-il. Donc, on était prêts à aller de l'avant avec des travaux exploratoires et on le faisait en reprenant les droits que le gouvernement précédent, le gouvernement libéral précédent, celui de M. Charest, les droits, donc, que M. Charest et son gouvernement avaient cédés aux sociétés privées.

Alors, avec l'entente que nous avons conclue, que nous avons conclue, on reprenait le contrôle de nos droits sur Anticosti. Ça nous assurait d'une majorité de permis. En fait, l'État redevenait propriétaire d'à peu près 50 % des permis, et, si jamais il y a exploitation, en vertu de cette entente-là, les Québécois pourront bénéficier d'autour de 60 % des bénéfices, 60 %, donc, de la richesse créée par une éventuelle exploitation sur Anticosti. Ce n'était sans doute pas une entente parfaite, Mme la Présidente, mais c'était une bonne entente, qui corrigeait l'erreur qui avait été commise sous le gouvernement de M. Charest, qui nous permettait donc d'aller voir s'il y en a, des hydrocarbures. Alors, ça, c'est la première étape.

La deuxième étape, on fait un BAPE pour justement s'assurer que, s'il y a un potentiel pétrolier qui est potentiellement exploitable, commercialement exploitable, bien, qu'on puisse l'exploiter dans un cadre environnemental qui soit le plus exigeant possible, dans le respect de l'environnement, dans le respect des communautés. Alors, deuxième étape, un BAPE, puis éventuellement, si on s'entend sur le cadre d'exploitation, une exploitation de ces richesses qui, comme je l'ai dit, bénéficierait à la majorité, la majorité des citoyens.

Là, avec cette Évaluation environnementale stratégique, on ne sait pas trop ce qui va arriver avec Anticosti, Mme la Présidente, alors ça crée une autre incertitude. On va voir ce que le gouvernement va annoncer là-dessus, mais moi, je l'invite, j'invite le gouvernement à respecter les ententes qui ont été signées. Je pense que, légalement, ils sont obligés de le faire, mais visiblement ils sont en train de faire une évaluation de cela présentement, et on espère que les travaux exploratoires vont aller de l'avant cet été, comme c'était prévu, Mme la Présidente.

Autre dossier, évidemment, qu'il va falloir suivre avec beaucoup d'intérêt, c'est celui du Plan Nord. Le gouvernement libéral veut relancer le Plan Nord, ils ont dit qu'ils allaient peut-être même modifier le régime des redevances. Mauvaise idée encore une fois, Mme la Présidente. C'est un dossier réglé. Alors, j'invite le gouvernement à faire preuve de beaucoup de prudence, et, chose certaine, nous, le principe que l'on va défendre, c'est le principe que, si le Nord doit être mis en valeur, si les ressources du Nord doivent être mises en valeur, il faut que ce soit pour le bénéfice des citoyens d'abord et avant tout et en particulier des communautés qui habitent ce territoire.

Alors, Mme la Présidente, il me reste très peu de temps. Je veux juste dire et redire que l'aventure québécoise, c'est une très belle aventure. On est un peuple unique en Amérique, on est tous fiduciaires de ce rêve, on est tous fiduciaires de cette aventure. Peu importe le parti que nous représentons, on a une responsabilité très importante, qui est de s'assurer que le voyage de ce peuple-là, qui est unique, qui est distinct, se poursuive, et on a des façons évidemment différentes d'aborder cela. Nous, de notre côté, on croit qu'éventuellement ce peuple-là, dans la continuité historique de sa volonté de se prendre en main, d'être maître chez lui, devrait, devra un jour faire son indépendance. C'est un débat, évidemment, qui est ouvert, mais nous, on y croit encore plus que jamais.

Motion formulant un grief

Et je termine, Mme la Présidente, avec cette motion :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral qui a délibérément choisi de rouvrir la porte aux mini-centrales et qu'elle dénonce avec vigueur le manque de vision du gouvernement qui devra piger dans les poches des contribuables de la classe moyenne pour les financer.»

Merci beaucoup, Mme la Présidente, de votre patience.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup, M. le député, et je vous informe que votre motion est déposée et sera adoptée sous réserve de sa recevabilité. Je vais maintenant reconnaître le député de Châteauguay et ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

M. Pierre Moreau

M. Moreau : Merci, Mme la Présidente. Alors, d'entrée de jeu, puisque c'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à l'Assemblée depuis le début de la 41^e législature, je veux d'abord et avant tout m'adresser à vous et vous dire que nous sommes très heureux de vous voir accéder au poste que vous occupez présentement et que, déjà, alors que vous êtes toute nouvelle dans ces fonctions, vous agissez avec toute l'autorité nécessaire et certainement vous contribuez à la sérénité des travaux de cette Assemblée. Je suis convaincu que vous allez vous acquitter de ces tâches avec toute la grâce, toute l'élégance qu'on vous connaît et toute la fermeté pour vous assurer que nos débats soient les plus constructifs possible. Et, à cet égard, Mme la Présidente, je veux vous offrir toute ma collaboration, dans la mesure où j'aurai à intervenir dans ces travaux.

Je suis heureux d'intervenir après le député de Marie-Victorin puisque j'entendais deux éléments de la fin de son allocution. La première chose, c'est que la politique du gouvernement créerait de l'incertitude en ce qui a trait à

Anticosti. La plus grande incertitude qui a été créée, Mme la Présidente, c'est certainement le gouvernement précédent qui, au cours des 18 derniers mois, a été incapable de dire aux Québécois dans quelle direction véritable ils allaient, tant sur le plan social que sur le plan économique. Et l'élection d'un gouvernement majoritaire pour une période de quatre ans et demi sera certainement un élément de stabilité politique. Et la plus grande incertitude qui aura été créée par le gouvernement précédent, c'est une incertitude au plan politique, et l'incertitude au plan politique se reflète généralement et de façon inéquivoque dans l'incertitude économique. Et une des raisons pour lesquelles le peuple québécois est actuellement plongé dans une situation économique difficile, c'est entre autres parce que cette situation actuelle puise ses racines dans l'incertitude qui a été provoquée par le gouvernement précédent.

L'autre élément, j'entendais le député de Marie-Victorin nous dire que le Plan Nord, c'est un dossier qui avait été réglé. Eux l'avaient réglé, le dossier du Plan Nord, ils l'avaient fait mourir complètement. Et le Plan Nord, Mme la Présidente, c'est une appellation qui doit aussi avoir un résonnement très important dans le Sud, puisque tous ceux qui, de près ou de loin, touchent au Plan Nord, que ce soit sur le plan environnemental, que ce soit sur le plan des équipementiers, que ce soit sur le plan du développement économique, que ce soit sur le plan du développement durable de nos ressources, de l'exploitation de nos ressources au bénéfice des Québécois... ont tous décrié l'attitude du gouvernement précédent, qui a enterré ce magnifique dossier de développement économique pour l'ensemble du Québec.

Et le Plan Nord, Mme la Présidente, a été, dans le gouvernement de la 39^e législature, l'élément de développement économique qui a fait rayonner le Québec au plan international. Ce que le gouvernement libéral de la 41^e législature souhaite faire, Mme la Présidente, c'est de relancer cet extraordinaire outil de développement, de développement durable, comme le dit mon collègue le ministre de l'Environnement, de développement et de prise en charge de nos ressources, et de la prise de conscience de l'extraordinaire capacité qu'a le Québec de la grandeur de son territoire, et, comme je suis ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, d'établir, en allant explorer le Nord, en allant le faire de façon respectueuse, d'établir de façon incroyablement claire la souveraineté du peuple québécois sur l'ensemble de son territoire et la capacité qu'il a de prendre en oeuvre le développement économique au bénéfice non seulement du Nord, mais du Sud. Ça aussi, c'était un élément qui créait de l'incertitude, et je pense qu'au profit du nouveau gouvernement du Québec, Mme la Présidente, nous saurons dissiper cette incertitude quant à l'exploitation de nos ressources et aux compétences que nous avons sur l'ensemble de notre territoire.

Comme intervention suite au discours inaugural, mes premiers mots seront certainement aussi pour les gens de la circonscription de Châteauguay, qui, pour la troisième fois, ont renouvelé mon mandat pour les représenter à l'Assemblée nationale. Et je suis très heureux de dire, Mme la Présidente, que, grâce au travail incroyable de l'équipe de bénévoles qui m'a soutenu dans cette élection, à la dernière élection générale, nous avons constamment, depuis 2008, augmenté la majorité qui était celle que la population de Châteauguay nous donnait à chacune des élections générales. Alors, au début, on avait une faible majorité; au deuxième mandat, j'avais quadruplé cette majorité; et, à la dernière élection, on a obtenu une majorité qui est la plus importante qui a été enregistrée à une élection générale depuis la constitution du comté de Châteauguay, Mme la Présidente.

• (12 h 30) •

Et Châteauguay, ça remonte à loin. Le comté, il remonte certainement au début de la Confédération, mais l'histoire de Châteauguay et ce qu'évoque Châteauguay dans l'histoire du Québec et dans l'histoire du Canada est absolument extraordinaire. L'histoire de Châteauguay, Mme la Présidente, remonte à 1673, alors que le gouverneur de la Nouvelle-France de l'époque, le comte de Frontenac... Et on s'amuse souvent à taquiner mon collègue le député de Frontenac en l'appelant le comte de Frontenac, mais on le fait pour de bonnes raisons parce que le comte de Frontenac a eu à concéder le territoire à Charles Le Moyne pour qu'il établisse une seigneurie. Et la seigneurie de Châteauguay est un immense territoire, et d'ailleurs qui est, au début de la colonie, un des territoires qui est exploité par les Soeurs grises, et notamment par cette congrégation qui, encore aujourd'hui, a un établissement très important qui est à l'île Saint-Bernard. Et, aujourd'hui, le cimetière des Soeurs grises, qui est toujours actif, se situe toujours sur le territoire de Châteauguay, bien que les activités de la communauté se passent maintenant entièrement à Montréal.

Je veux revenir pour remercier, évidemment, l'organisateur en chef, Philippe Mercier, qui doit, sans doute, nous écouter aujourd'hui, qui est un jeune organisateur en chef, puisqu'il en était à ses premières armes lors de la dernière élection générale, mais qui pouvait compter sur l'appui d'un vétéran en termes d'organisation politique qui est mon bon ami et collègue Pierre Paquin, qui agissait comme organisateur, je dirais, conseil. Et je veux adresser mes plus sincères remerciements à tous ces bénévoles qui, dans la communauté, ont stimulé un taux de participation au scrutin qui est supérieur au taux de participation moyen au Québec et qui nous a donné les résultats que l'on connaît maintenant.

Châteauguay aussi, c'est, je le disais, un lieu historique très important. Non pas la ville, mais le comté, puisque le comté est traversé par une rivière qui porte le même nom, la rivière Châteauguay, et la rivière Châteauguay a eu à jouer un rôle important comme théâtre qui a amené la souveraineté et qui a maintenu, permis de maintenir la souveraineté du Canada et de la population du Canada sur son territoire. Et, vous le savez, je fais référence à la bataille de Châteauguay, où, en 1813, les Canadiens ou les gens qui occupaient le territoire de Châteauguay se sont battus contre les troupes américaines, notamment dans un des épisodes de la guerre de 1812, et où le lieutenant-colonel Charles-Michel de Salaberry a repoussé l'attaque des troupes américaines avec seulement une poignée d'hommes. Et on dit que cet épisode de la bataille ou de la guerre de 1812 est véritablement ce qui a permis de maintenir la distinction entre les États américains et le Canada.

Or, Châteauguay est un endroit qui est riche d'histoire, et, encore aujourd'hui, on peut trouver dans le comté de Châteauguay l'héritage extrêmement riche des communautés culturelles qui sont les principales souches de peuplement du Québec, alors la communauté écossaise, la communauté irlandaise, qui est extrêmement présente, évidemment les

communautés française et britannique, qui ont habité le territoire et qui sont, à l'origine, les communautés racines qui ont peuplé le Québec moderne.

Je veux dire également à l'occasion de cette première prise de parole mes remerciements au premier ministre du Québec, qui m'a confié des responsabilités importantes, c'est-à-dire celle des Affaires municipales, celle de l'Occupation du territoire et celle de ministre responsable de la Montérégie.

J'aurai un mot pour la Montérégie, pour dire qu'il s'agit de la plus grande division territoriale administrative du Québec après la région de Montréal, où on trouve, en termes de population, la plus importante concentration de population au Québec. Et la Montérégie, c'est, en réalité, trois territoires : Montérégie-Est, Montérégie-Centre et Montérégie-Ouest. Et c'est un immense territoire sur lequel nous allons certainement apporter l'attention nécessaire pour favoriser le développement économique du Québec, bien sûr participer au développement économique du Québec, mais participer à ce qu'il y ait des retombées tout à fait particulières pour la région de la Montérégie.

Dans les mandats qui m'ont été confiés par le premier ministre, il y a celui très important de donner à la métropole et à la capitale nationale les moyens de jouer pleinement leur rôle. C'est une tâche à laquelle je suis déjà très occupé. On a annoncé deux tables, une table Québec-Québec et Québec-Montréal, pour donner à ces deux villes qui ont un caractère unique et un rayonnement international les moyens juridiques de faire ce qu'en réalité elles font au plan factuel aujourd'hui.

Et je donnais l'exemple de l'immigration — et je vois ma collègue de l'Immigration qui est très intéressée à ces questions — où le constat que l'on fait, c'est que, bon an, mal an, on a 50 000 immigrants qui choisissent de quitter leur pays natal, ce qui est un choix extrêmement difficile, Mme la Présidente. Imaginons-nous un instant, là, que l'on prend la décision aujourd'hui de quitter le Québec, quitter le Canada et d'aller s'établir à demeure dans un autre pays. Mettons-nous dans cet état d'esprit là, et on a donc 50 000 personnes qui choisissent de le faire à tous les ans et qui choisissent le Québec pour s'établir. 85 % de ces personnes vont choisir de s'établir à Montréal, et donc, dans les faits, la ville de Montréal joue un rôle extrêmement important en termes d'accueil des gens issus de l'immigration, bien qu'elle n'ait pas de pouvoirs spécifiques dans ce domaine-là. Et une des réflexions que nous aurons à faire — c'est vrai dans le domaine de l'immigration, c'est vrai dans le domaine de l'environnement, c'est vrai dans le domaine culturel, c'est vrai dans l'ensemble des domaines — c'est de se dire : Est-ce que Montréal doit être dotée de pouvoirs additionnels pour être en mesure d'avoir l'environnement juridique et la capacité d'agir dans les domaines qui lui échoient davantage que toute autre municipalité au Québec? Et c'est dans cette perspective d'ouverture et certainement de volonté politique exprimée au plus haut niveau — le mandat nous vient du premier ministre du Québec — que nous allons le faire.

Nous allons le faire également pour la capitale, Québec, la capitale nationale. Québec, c'est le berceau du fait français en Amérique. Il faudra être capable de donner aussi à la capitale, à notre capitale nationale, les moyens de continuer de rayonner comme elle le fait si bien à travers le monde et de faire en sorte qu'elle puisse jouer pleinement son rôle. Et, à travers cela, jouer, pour l'une et pour l'autre de ces villes, le rôle de moteur économique du Québec.

Ce qui ne veut pas dire, Mme la Présidente, que nous avons oublié les régions et l'ensemble des municipalités du Québec, puisque, dans le mandat que j'ai également, le mandat étant beaucoup plus large... c'est celui d'assurer pour l'ensemble des municipalités du Québec, de la plus petite en taille ou en population à la plus grande, une plus grande autonomie et de modifier la relation qui existe entre le gouvernement du Québec et les municipalités pour faire disparaître cette appellation de créature, qui sonne un peu comme un bruit de crécelle aux oreilles des élus municipaux, puisque, dans ce haut lieu de la démocratie, Mme la Présidente, c'est le meilleur endroit pour rappeler que, quel que soit le niveau de palier auquel on est élu, il y a un seul rôle à jouer, c'est celui de représenter les gens qui nous ont fait confiance. Et les élus, quel que soit le niveau où ils agissent, le font avec la même légitimité que les 125 personnes qui ont le privilège de siéger à l'Assemblée nationale ou que celles qui ont le privilège de siéger à la Chambre des communes à Ottawa ou encore dans n'importe lequel des hôtels de ville que nous avons sur le territoire du Québec, et c'est une tâche que je prends non seulement très au sérieux, mais que j'entends réaliser dans un délai le plus rapide possible en disant : On ne donnera pas la date d'arrivée, mais on va assurer les gens que nous allons y arriver en empruntant un rythme soutenu. L'idée, ce n'est pas de faire les choses vite, c'est de faire les choses bien et de le faire le plus rapidement possible, et c'est la tâche à laquelle j'ai l'intention de m'attarder, Mme la Présidente, pendant notre mandat.

Et, sur l'ensemble de ces dossiers, j'aurai à travailler en étroite collaboration avec deux personnes en particulier, mes deux adjoints parlementaires, le député de Vimont, qui aura la charge toute particulière des dossiers touchant l'habitation... On sait que, dans notre nouveau climat de collaboration, les députés de Québec solidaire ont déposé un projet de loi que nous allons examiner, et le député de Vimont aura un rôle tout particulier à jouer sur cette question. Et mon deuxième adjoint — mais pas dans l'ordre... il n'y a pas d'ordre, ils sont tous les deux sur un plan égal, mais ils ont des responsabilités différentes — le député de Chapleau — on m'a d'ailleurs affublé de deux bonhommes assez costauds, alors je me sens bien épaulé d'un côté et de l'autre — qui, lui, aura la tâche de regarder particulièrement l'élaboration du chantier touchant la charte des municipalités, qui aura comme aboutissement de conférer aux municipalités l'autonomie dont je parlais plus tôt. Avec l'autonomie viennent aussi des responsabilités, Mme la Présidente, et je suis convaincu que les élus municipaux seront à la hauteur pour rencontrer les nouvelles obligations qui leur échoiront suite à ces travaux.

Je termine ici, ayant dépassé largement le temps qui m'était alloué, en vous disant, Mme la Présidente, que je suis heureux de faire partie d'une équipe absolument extraordinaire, d'un nouveau gouvernement qui aura à coeur l'avenir du Québec, l'avenir des Québécois, tant au plan social, au plan économique, au plan culturel, afin que le Québec puisse continuer de rayonner au Canada et ailleurs dans le monde.

• (12 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le ministre. Maintenant, je reconnais M. le député de Blainville. La parole est à vous.

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Merci beaucoup, Mme la Présidente. D'abord, je débiterai en vous félicitant pour votre nomination à titre de vice-présidente qui vous donne le droit d'être présidente de cette Chambre au moment où je fais mon premier discours. On a eu la chance de se croiser par le passé. Vous saluerez, en passant, M. Roch Cholette lorsque vous le croiserez dans une émission en Outaouais. Je le trouve un peu trop libéral à mon goût, mais, regardez, ce n'est pas une maladie, là, ça peut se corriger, là, comprenez-vous.

Donc, ça me fait plaisir, Mme la Présidente, de prendre la parole en cette Chambre, d'abord pour remercier en premier les électeurs, les électrices de Blainville qui m'ont fait cet honneur de m'élire et de les représenter en cette Chambre. Vous savez, Blainville, dans la couronne nord de Montréal... Blainville, Bois-des-Filion, Lorraine, Sainte-Anne-des-Plaines, quatre belles municipalités dynamiques où la richesse est imposante. Je ne doute pas qu'il y a beaucoup de taxes et d'impôts qui se versent dans la circonscription de Blainville au gouvernement du Québec, puis, évidemment, ils n'ont peut-être pas nécessairement en retour tout ce qu'il faut pour faire face à cette croissance démographique parce que la couronne nord de Montréal, Mme la Présidente, a une forte croissance démographique, donc beaucoup de jeunes familles. Mais, en même temps, je regardais les études sociologiques, et la population qui croît encore le plus dans la MRC Thérèse-De Blainville, c'est les 65 ans et plus. Pourquoi? Parce que, bon, ils sont arrivés jeunes familles, ils ont choisi parfois de vendre leur résidence, aller en condominium, et là, maintenant, il manque d'espace, donc il y a beaucoup de condominiums qui se construisent et de résidences... c'est-à-dire de logements pour personnes âgées autonomes, et c'est ce qui fait qu'au cours des prochaines années on assistera, dans la MRC de Thérèse-De Blainville, à une augmentation importante de la population des 65 ans et plus.

Et ça, évidemment, ça entraîne son lot... parce qu'il n'y a pas... c'est la plus grande, je vous dirais... en fait de démographie, la MRC de Thérèse-De Blainville est la plus grande MRC sans avoir d'hôpital. Donc, évidemment, desservie par l'Hôpital de Saint-Eustache, mais beaucoup de citoyennes, citoyens de Blainville, entre autres, vont à Laval, à Montréal, font de longues distances pour être capables de se couvrir de soins. Et ça, Mme la Présidente, vous pouvez être sensible parce que, souvent, en Outaouais, parce qu'on manque de ressources, bien, on va en Ontario, l'autre côté, mais, dans Blainville, bien, quand on manque de ressources, on s'en va à Laval, on s'en va à Montréal, on n'est pas capable d'avoir le service en région. Donc, je serai là, ici, à l'Assemblée nationale, pour défendre les citoyens de Blainville, mais aussi tous les Québécoises et Québécois qui n'ont pas les ressources qu'ils mériteraient dans toutes les régions. Et, je suis en même temps responsable pour la Coalition avenir Québec de l'Outaouais, donc je vous supporterai, Mme la Présidente, lorsque vous aurez des besoins en santé en Outaouais. Je le comprends très bien, comme vous comprendrez bien que, dans Blainville, on peut vivre la même situation.

D'abord, je voudrais aussi, évidemment, en profiter pour remercier les travailleurs, les travailleuses d'élection. Parce que, vous savez, on est tous ici, à l'Assemblée nationale, mais, si ce n'était pas des travailleurs, des travailleuses d'élection, je pense qu'on ne serait pas là. Vous savez, c'est des gens qui sont tellement importants, et je vais prendre le temps de les nommer parce que, vous savez, il ne faut pas en oublier dans ces situations-là. Donc, mon directeur de campagne, François Parent, qui a été d'un appui depuis la toute première minute du déclenchement de l'élection, mon responsable des communications, M. Christian Goyer, ma responsable de l'agenda, Mme Dominique Fontaine, Mmes Denise Rochon, Ginette Auger, Josée Beaugard, Marlène Hutchinson, MM. Normand Alarie, Jean-Guy Tessier, Jean-René Drouin, Guillaume Mongrain, Michel Beaugard, Serge Gagnon. Évidemment, ensemble, on a fait une belle équipe qui nous a permis d'avoir cette victoire-là.

Vous savez, la circonscription de Blainville m'a fait une surprise. Évidemment, de m'élire, ça, c'est... j'en suis bien fier. Mais ma majorité est l'année de ma naissance : 1957. Donc, vous savez, donc, c'est peut-être une prémonition. Je suis bien satisfait. Évidemment, je n'aurais pas souhaité que ce soit mon âge parce que j'ai 56 ans — ça aurait été plus serré un peu — ou bien non mon nombre d'enfants, j'ai deux enfants, que je salue, Joëlle et Mario Jr. Évidemment, des petits-enfants, trois, ça aurait été encore, vous savez, trop serré, là, évidemment... mes petits-enfants, c'est-à-dire, deux parce que j'ai Nathan, et Alexanne, et puis un troisième qui va arriver dans quelques jours. Et puis mon fils habite Lévis, donc je serai près, là. C'est dû pour le 6 de juin, donc ça me fera plaisir d'être à l'hôpital avec ma bru, qui doit m'écouter. Parce que, là, présentement, là, elle a hâte, là, hein? Vous comprenez, là, quand ça arrive dans les derniers, donc...

Et, évidemment, saluer aussi mon épouse, Francine, qui m'appuie depuis que je fais de la politique. Ce n'est pas, quand même, la première fois. Moi, j'avais 22 ans, j'étais conseiller municipal. J'ai été élu à 24 ans comme maire de ma municipalité, là. J'ai été préfet d'une MRC pendant 11, 12 ans, jusqu'en 2000, et par la suite... bien, jusqu'en 2000, préfet et maire et j'ai été président de l'Union des municipalités du Québec de 1997 à 2000. Et, par la suite, je suis allé à la Chambre des communes, puis ça, c'est un cheminement, là, certains diront... Bon, plusieurs partent de Québec s'en vont à Ottawa, moi, je suis allé à Ottawa. Bon, j'étais issu du milieu municipal, puis souvenez-vous du transfert du gouvernement libéral dans la fin des années 90, les transferts aux municipalités, donc on a vécu beaucoup de pression. Le premier pacte fiscal, c'est moi qui l'ai négocié à l'époque avec le gouvernement. Donc, j'avais des comptes à régler avec Ottawa. Donc, je suis allé régler mes comptes, ça a duré 11 ans, de 2000 à 2011, et, évidemment, j'ai été à la Chambre des communes.

Et là, maintenant, pour essayer de boucler la boucle... C'est sûr que la politique qui touche le plus près les citoyens — et n'en déplaise aux députés de cette Chambre — évidemment, c'est le milieu municipal pour toutes sortes de raisons, parce que les gouvernements, au cours des années, ont transféré des responsabilités vers les villes. Mais il reste quand même que, par la suite, le gouvernement qui doit supporter ce qui se passe dans la vie, dans le quotidien des gens, c'est le gouvernement ici, à Québec. Donc, ça me fait plaisir d'être ici, en cette enceinte, dans cette Chambre bleue pour supporter, évidemment, toute la structure parce que, vous savez, une société, c'est une structure, et ça, on se l'est donnée avec les années.

Est-ce qu'il y a des choses qu'on fait trop? C'est comme n'importe quoi, un jour il faut être capable de revoir cette situation-là. Et c'est la beauté de la Coalition avenir Québec, c'est-à-dire un parti politique qui ose remettre en question ce qu'on s'est donné parce que ça coûte trop cher. Il ne faut pas avoir peur. Puis là je regarde le gouvernement libéral, qui... Il y avait une belle caricature ce matin, là, dans laquelle il y avait M. Legault qui se faisait voler son bébé par M. Couillard... excusez-moi, là, le chef de la deuxième opposition qui se faisait voler son bébé par le chef du gouvernement. Bien, c'est ça, la réalité, il faut avoir le courage de faire face à ça parce que... Je vous l'ai dit tantôt, moi, j'ai deux petits-enfants, un troisième qui s'en vient, puis vous êtes tous parents, vous avez des enfants ou des petits-enfants que vous aurez, et c'est à eux et à elles qu'il faut penser. Moi, je suis un boomer, donc j'ai eu la chance de bénéficier de l'appareil ou des largesses de l'État, mais est-ce qu'on pourra être capables de continuer à livrer ça à nos enfants et à nos petits-enfants?

Et c'est à cette tâche que la Coalition avenir Québec a eu le courage de s'attaquer. Ce n'est pas facile. Moi, j'ai vécu la partielle de 2012, la générale de 2012, ce n'est pas facile de dire aux gens qu'on va changer la façon de faire, puis il y en a qui t'en veulent, ils ne voient pas où on va. Et, en 2014, ils ont commencé à comprendre que, si on fait le ménage dans l'appareil gouvernemental, dans les structures, on pourra remettre soit des baisses d'impôt, comme on promettait, l'abolition de la taxe scolaire, et l'abolition de la taxe santé, et en redonner aux citoyens. Donc là, je pense que... et je vous dirais qu'à la dernière campagne électorale je n'avais plus d'adversaires aux politiques de la Coalition avenir Québec. Alors que j'en avais en 2012, en 2014, il n'y avait pas d'adversaires aux politiques. Il restait juste à être capable de faire connaître le parti, puis je pense que notre chef a fait une campagne électorale exceptionnelle.

Et, évidemment, vous avez compris que la lucidité, en tout cas, qui était à Québec, dans la région de Québec, a gagné le 450, puis je pense qu'un jour ça partira des deux côtés du fleuve, ça ira jusqu'à Québec et ça sera pour la prochaine campagne électorale. Pourquoi? Parce qu'il y a une équipe débordante, d'abord, d'idées à la Coalition avenir Québec, et de tous les horizons, là. J'ai au côté de moi le député de Groulx, qui est un homme d'affaires prospère, mais aussi qui est très empathique, qui est capable de se présenter à la population, qui... Je le vois aller, là, puis... C'était mon voisin dans la campagne électorale, on partageait le même local. Parce que, vous savez, à la Coalition avenir Québec, on vit selon nos moyens, donc on partageait le même local électoral, on était deux circonscriptions, et je l'ai vu, là, faire ses débuts, puis s'avancer vers les citoyens, puis être capable de les écouter, de les entendre.

Et ça, évidemment c'est très plaisant parce que, dans les Basses-Laurentides, le député de Deux-Montagnes avait tracé la voie, vous le savez, qui est... Pour ceux qui ne connaissent pas le député de Deux-Montagnes, ça ferait, en tout cas un bon ambassadeur, un consul, quelqu'un qui est d'une sagesse et d'une intégrité, là, remarquables. Et, quand on a avec nous, vous le savez, la députée Montarville, pour ceux qui... D'abord, c'est elle qui va être responsable de tout le dossier de l'intégrité à la Coalition avenir Québec. Mais son sourire, il dégage, vous le savez, une chaleur, là, humaine, là, qui fait que je comprends pourquoi on l'élit, on la réélit. Et ça, évidemment, Mme la Présidente, c'est intéressant de faire partie de ces équipes-là.

Evidemment, la députée de Repentigny, ma voisine de banquette aussi, qui est notaire, tout comme moi. Ça, évidemment, vous savez, les notaires sont les légistes de la bonne entente. Donc, vous avez compris que, nous aussi, on fera évoluer la Chambre, on va essayer de travailler avec tous les partis dans un esprit d'évolution continue parce que, entre autres, à la Coalition avenir Québec, il y a deux notaires. Donc, ça aide, ça aide. Et, vous savez, de la jeunesse aussi parce que la députée de Saint-Hyacinthe, là, que je vois, une nouvelle députée qui est très active, toujours prête à répondre à ses citoyens et citoyennes. Puis c'est bien, là, qu'on ait des jeunes avec nous. Et le député de Masson, qui, vous savez, est très assidu, est un travailleur... Vous savez, la jeunesse d'aujourd'hui, là... Ce n'est pas pour rien que les jeunes, de plus en plus, s'intéressent à la politique et s'intéressent à la Coalition avenir Québec, d'abord parce qu'on a des jeunes intelligents, on a des jeunes lucides qui sont capables de voir qu'on ne peut pas tout donner à tout le monde n'importe quand. Donc, la députée de Saint-Hyacinthe, le député de Masson ont bien compris ça.

Et, d'ailleurs, les derniers sondages donnaient un avantage à la Coalition avenir Québec dans le 18-35 ans. Donc, pourquoi? Parce que les jeunes ont compris que les deux vieux partis, évidemment, sont enfargés dans des histoires, dans des historiques, alors que la Coalition avenir Québec est un jeune parti qui, d'abord, a tout à prouver — ça, je nous l'accorde — mais qui ose, qui a des idées audacieuses, et je suis certain et certaine... que les citoyens de Blainville qui ont adhéré aux idées de la coalition... D'abord, avant moi, il y avait un député de la Coalition avenir Québec, et, évidemment, toute la Rive-Nord qui est en train de prendre ce virage-là.

Et ça, vous savez, Blainville, quand on regarde... Vous savez, le magazine *MoneySense* a déclaré la ville de Blainville comme étant le meilleur endroit où élever des enfants au Canada. Il faut le faire, là. Parce que c'est un signe que le Québec peut réussir, mais avec des communautés qui se prennent en main puis qui n'ont pas peur de remettre en question tout ce qui était là actuellement, là. Donc, je ne suis pas surpris qu'à Blainville ce soit l'endroit où il fait mieux vivre pour élever des familles au Canada, puis je ne suis pas surpris que ce soit un endroit qui vote pour la Coalition avenir Québec parce que les jeunes 18-35 ans, de plus en plus, adhèrent à la philosophie de dire : On est prêts à travailler plus fort, mais il faut arrêter de protéger ceux qui travaillent moins fort, puis il faut encourager ceux qui ont le goût de donner à la société, puis il faut arrêter de verser des sommes phénoménales, et sans tenir compte de ce que ça peut coûter aux familles.

Parce que ça coûte plus cher, de plus en plus, pour le logement, ça coûte plus cher, de plus en plus, pour l'éducation. Donc, il faut être capable de comprendre, être à l'écoute des jeunes familles, ce que ne sont pas le Parti libéral et le Parti québécois. Et ça, Mme la Présidente, tranquillement la Coalition avenir Québec est en train de s'installer comme une formation politique incontournable, Mme la Présidente. Et ça, je pense que vous le savez tous, pour plusieurs d'entre vous qui sont nos adversaires, vous voyez apparaître comme le deuxième parti sur les résultats la Coalition avenir Québec. Donc, ça, ça veut dire que, tranquillement mais sûrement, un jour, nous serons à l'attaque de vos forteresses.

Parce que vous considérez tous que c'est des forteresses, mais, faites attention, la Coalition avenir Québec est là, elle sera là encore dans quatre ans et demi.

Et ça, évidemment, parce que la politique, ce n'est pas juste d'adopter des lois, c'est d'être à l'écoute des citoyennes, des citoyens, c'est être capable d'avoir une vision, et ça, là-dessus, il faut que je donne crédit au chef de la Coalition avenir Québec, qui a su s'entourer de députés qui n'ont pas peur. Et ça, évidemment, je ne voudrais pas... je ne voudrais pas... Parce qu'il faut que je sois bien, bien, bien sûr du nom de sa circonscription. Je le connais très bien, mais il faut vraiment que je... Le député de Chauveau, mon collègue de Chauveau. Il faut que je sois bien sûr parce qu'il fait partie des bases solides de la Coalition avenir Québec. Et ça, ce député-là n'a pas peur, le député de Chauveau n'a pas eu peur de dire au maire de Québec, qui fait trembler tous les autres députés en cette Chambre, que l'anneau de glace à Québec, ce n'est pas le temps de le faire, on le fera quand on aura les moyens. Imaginez-vous, ça prenait un député de la Coalition avenir Québec, alors que tous les autres députés étaient écrasés, là, devant le maire de Québec, qui est un chic type, en passant, là, sauf qu'il est conscient de sa force politique, puis c'est parfait, il en a usé... mais parfois il faut être capable de se lever debout puis de dire non.

Parce que j'ai été maire de municipalité, j'ai été préfet de comté. Qu'est-ce qu'on fait quand arrive une campagne électorale? On fait la liste, les maires font leur liste. Puis moi, je suis content parce que même j'avais, par les médias, des maires qui avaient dit : Bon, bien, là je vais faire ma liste, moi aussi. Bien, j'étais bien content que le député de Chauveau se lève puis dise au maire de Québec : Tu as fait ta liste, mais il y a des choses que tu n'auras pas. Et là ça a fait que, moi, mon maire, il n'a pas fait de liste. Bien, je suis bien content. Parce que le député de Chauveau a fait de la... ça a laissé l'image qu'à quelque part on ne peut pas toujours dire oui à ceux qui font des demandes.

Je n'en veux pas au maire de Québec de faire une demande. C'est normal, il est là pour faire des demandes. J'en veux à ceux qui disent toujours oui à ces gens-là. Et ça, je parle du Parti québécois puis du Parti libéral du Québec, qui ont toujours dit oui dans le passé. Ce n'est pas pour rien que la dette a augmenté, ce n'est pas pour rien qu'aujourd'hui on est dans le marasme économique dans lequel on est. Et ça, Mme la Présidente, la beauté de la Coalition avenir Québec, on est lucides, mais aussi on est transparents et on dit la vérité. Ça nous a fait perdre des votes, puis je n'en doute pas, Mme la Présidente. Mais qu'aujourd'hui on voie le premier ministre utiliser le même message que livrait le chef de la coalition en campagne électorale, puis que tout le monde trouve ça bien normal, moi, je trouve ça aberrant, Mme la Présidente.

Si on voulait changer la façon de faire de la politique au Québec, tout le monde dirait la vérité, et là, à ce moment-là, en campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec aurait dit la même chose que le chef de la Coalition avenir Québec. Il aurait dit la même chose parce que c'était ça, son intention, on la voit aujourd'hui. Mais non, on essaie, pour gagner des votes, de ménager la chèvre et le chou. Bien, moi, je suis fier d'être membre d'un parti politique dans lequel il y a des députés comme le député de Chauveau, des députés comme le député de L'Assomption, le chef de la Coalition avenir Québec, qui savent se tenir debout, puis 20 autres collègues à ces deux députés-là qui sont capables de se tenir debout, qui ont accepté de relever le défi de la Coalition avenir Québec et de faire face aux citoyens, de les rencontrer dans des assemblées publiques, de leur dire qu'on est prêts, on est aptes à gérer le Québec différemment, puis on va vous dire la vérité. Que ça plaise ou pas, il faut la dire, puis c'est ça, la réalité.

Donc, en conclusion, Mme la Présidente, je suis très heureux d'être ici, à l'Assemblée nationale, je suis très heureux de représenter les citoyennes et les citoyens de Blainville qui m'ont fait confiance. Je les représenterai tous de façon digne, honnête et sincère, avec le coeur et le courage que j'ai. Et je suis d'autant plus fier que je suis membre de la Coalition avenir Québec, un parti qui se tient debout et qui n'a pas peur de faire face aux difficultés que devra relever le Québec dans les prochaines années. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, merci beaucoup, M. le député.

Et je crois que nous n'aurons pas le temps pour une prochaine intervention, alors je vais suspendre les travaux jusqu'à 15 heures. Merci.

(Suspension de la séance à 12 h 58)

(Reprise à 15 h 3)

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, on vous invite à vous asseoir. On vous souhaite un bon après-midi.

Et nous allons poursuivre aux affaires prioritaires, là. Vous savez qu'on est à l'article 1 du feuillet de l'Assemblée. On va poursuivre le débat, et je ne rappelle pas, là, toutes les motions. Vous le savez, là, il y a des motions de grief, alors, mais on aura l'occasion de le rappeler un peu plus tard.

Alors, je suis prêt à céder la parole au prochain intervenant et je reconnais maintenant M. le député de...

M. Morin : Côte-du-Sud.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Côte-du-Sud, oui. Je sais parce que vous aviez un bon adversaire contre vous. Je vous félicite de l'avoir battu.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bien là, c'est mon ancien attaché politique, ça fait que... Excusez. Alors, M. le député de Côte-du-Sud, à vous la parole.

M. Morin : Merci, M. le Président. J'espère qu'il ne vous a pas entendu.

Le Vice-Président (M. Gendron) : ...

M. Norbert Morin

M. Morin : Oui. Bon, bien, merci. Premièrement, félicitations pour votre nomination, félicitations à mes collègues aussi d'être de retour et, pour les nouveaux, de venir ici au salon bleu, et mes collègues aussi de l'opposition, de la deuxième opposition, et des indépendants.

Particulièrement fier de prononcer aujourd'hui mon discours à la suite du discours inaugural de notre premier ministre, député de Roberval. C'est mon quatrième, et, à chaque fois, j'ai toujours un trémolo et j'ai un petit peu de misère à le compléter. Ce salon bleu m'intrigue au plus haut point.

Bien sûr que, comme mes collègues, je vais vous parler de ma famille : ma femme, Diane, qui est aussi, même plus, politisée que moi, mes enfants, Sophia, Claudia, Nicolas, Olivier et René. La réputation de l'homme de terrain, accessible, authentique que j'ai bâtie au fil des ans a été rendue possible grâce à leur grande compréhension des tâches qui incombent à la fonction de député. Aussi, mes huit petits-enfants, qui commencent à 20 ans et qui s'étendent à trois ans, même eux sont politisés. Mon petit-fils de sept ans a déjà fait une déclaration, à son école, sur la fonction du député. Donc, déjà, ils sont sensibilisés à la politique.

C'est avec beaucoup d'émotion et d'emprunt d'une grande fierté que je prends la parole aujourd'hui dans ce que j'appelle la maison du peuple. À chaque fois que j'y entre, j'ai une pensée particulière pour mes concitoyens et mes concitoyennes qui m'accordent ce grand privilège de les représenter. Vous savez qu'en 2012 mon comté s'est agrandi. C'était le comté de Montmagny-L'Islet et maintenant c'est le comté de Côte-du-Sud. Kamouraska s'est ajouté, et les concitoyens et concitoyennes de Kamouraska ne me connaissaient pas, j'arrivais chez eux comme un étranger. J'ai eu un an et demi pour me faire connaître, et, cette élection-ci, je crois que les gens de Kamouraska ont reconnu mon travail et je suis parmi vous.

M. le Président, j'aimerais prendre un instant pour remercier les bénévoles qui se sont activés pendant 33 jours afin que Côte-du-Sud demeure dans le giron libéral. Sans leur contribution, je ne serais pas devant vous aujourd'hui afin de défendre les intérêts de ces gens. Merci à tous les membres de cette merveilleuse équipe qui ont fait de la plus récente campagne un franc succès. Vous savez, être député, c'est un beau métier. Le faire avec une équipe dynamique qu'est celle qui m'entoure au quotidien — ici, je parle du bureau du député — c'est tout simplement formidable et plus facilitant. Je veux aujourd'hui vous les nommer. Je parle de Mireille, Kevin, Roxanne, Hélène, Mélanie et Amélie. À tous ces gens, un grand merci.

M. le Président, vous, ça fait plus longtemps que moi. Moi, ça fait 10 ans qui se sont écoulés depuis mes premiers pas qui ont foulé, pour la toute première fois, le salon bleu. Depuis ce moment, je n'ai qu'un désir en tête, celui de travailler à l'amélioration de la qualité de vie de mes concitoyens et concitoyennes. Bien humblement, je crois être de ceux qui font de Côte-du-Sud le plus beau comté du Québec. M. le Président, je vais vous en parler un petit peu du comté. Côte-du-Sud compte plus de 51 500 citoyens répartis en 45 magnifiques municipalités et couvre un territoire de plus de 6 000 kilomètres carrés. Si on compare ça à Ungava, le député d'Ungava doit se dire : Mon petit député de Côte-du-Sud, moi, c'est encore trois, quatre, cinq, six fois plus grand. Mais 6 000 kilomètres carrés, c'est quelque chose, avec 45 municipalités. Nos frontières sont, au nord, le magnifique fleuve Saint-Laurent; au sud, ces magnifiques montagnes, les Appalaches; à l'ouest, la circonscription de ma collègue de Bellechasse; et, à l'est, le comté de Rivière-du-Loup—Témiscouata, ce qui fait un petit peu la difficulté que ces... J'ai deux régions administratives, trois MRC, comme je vous l'ai dit : Montmagny, L'Islet et Kamouraska. Donc, mon comté pourtant regorge d'institutions à caractère historique, culturel et touristique, et c'est notamment pour cette raison que je continuerai d'être un fier ambassadeur de Côte-du-Sud.

Les 45 municipalités que je représente revêtent une couleur différente, ce qui apporte un savoir-faire unique à notre région et la rend encore plus forte. Côte-du-Sud est particulièrement un lieu privilégié par les PME, et sa force réside dans sa complémentarité entre l'est et l'ouest du comté, puisque, d'un côté, on y retrouve de nombreuses industries manufacturières et, de l'autre, plusieurs centres d'innovation qui favorisent justement la performance du secteur industriel, agricole et touristique. M. le Président, le capital humain est également une richesse pour Côte-du-Sud, avec deux pôles institutionnels qui comptent notamment le cégep de La Pocatière, l'Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière, le Centre d'études collégiales de Montmagny et le Centre de formation professionnelle L'Envolée, de Montmagny. Chacune de ces institutions offre des formations académiques de qualité, axées sur les besoins du milieu, ce qui permet une meilleure rétention de nos jeunes cerveaux chez nous.

• (15 h 10) •

M. le Président, puisque nous débutons un nouveau mandat, regardons ce que l'avenir nous réserve. Aujourd'hui, je propose à la population de Côte-du-Sud, premièrement, de contribuer à l'accroissement des services de santé de proximité en misant sur la sécurité médicale. J'assurerai, avec les partenaires du milieu, la proximité des services de santé — je vois que le ministre de la Santé s'est retourné, je suis bien content qu'il m'écoute — pour les citoyens et citoyennes en regard de la réalité de chacun des établissements du réseau de la santé du comté. Les premiers dossiers qui me viennent en tête, sûrement vous le savez, j'en parle depuis quelques années : l'implantation d'un service de résonance magnétique à l'hôpital de Montmagny, un hôpital très performant; du recrutement médical, qui est nos dossiers de plusieurs coins de pays; l'ajout d'une ambulance et des heures additionnelles dans la MRC de L'Islet.

Je veux aussi maintenir une économie performante et des emplois de qualité. Pour atteindre cet objectif, je soutiendrai la recherche et le développement afin d'être positionnés avantageusement parmi les régions novatrices. Je continuerai de soutenir le projet de construction du nouveau siège social de la MRC de Kamouraska. Je fais remarquer que cette nouvelle infrastructure sera construite en respectant les plus hauts critères d'efficacité énergétique. Au terme de sa construction, elle sera l'un des bâtiments les plus verts en Amérique du Nord. J'appuierai les projets d'infrastructures, naturellement, routières — c'est très important chez nous — communautaires, touristiques, d'eaux usées, d'eau potable afin de créer davantage d'emplois chez nous. Je n'oublie pas l'agriculture et la forêt, qui occupent une place prépondérante. C'est pourquoi j'appuierai les initiatives visant l'amélioration surtout de leur rentabilité. Je pense ici à nos agriculteurs. Et enfin un troisième : améliorer la qualité de vie de nos générations futures, nos familles et nos aînés. A ce chapitre, j'appuierai les politiques familiales qui améliorent la vie au quotidien de la population; les organismes communautaires, partenaires incontournables du bien-être de mes citoyens et citoyennes de Côte-du-Sud. Je m'efforcerai de développer, avec les institutions scolaires, des formations de qualité répondant aux besoins du milieu. M. le Président, je rêve du jour où mes jeunes athlètes de la commission scolaire de la Côte-du-Sud bénéficieront des programmes de sport-études. Ainsi, ça favorisera leur persévérance scolaire et surtout, surtout, ça va contrer l'exode des familles vers d'autres lieux.

Ces engagements sur lesquels j'entends travailler ont pour objectif d'occuper de façon dynamique notre territoire. Chez nous, lorsqu'on parle d'occupation dynamique de notre territoire, on parle d'orientations, de planifications et d'actions qui soient véritablement en lien avec les attentes et les besoins de la population de chacune de ces 45 municipalités. Mon expérience politique m'a appris que la clé du succès est de travailler en étroite collaboration avec les partenaires du milieu afin que la population reçoive ces services auxquels elle en a droit de s'attendre.

M. le Président, vous me connaissez depuis fort longtemps, j'ai toujours travaillé pour que mon comté soit un partenaire de premier plan dans le développement économique du Québec et je m'engage à poursuivre dans cette voie. Je fais partie d'une formation politique qui bâtit son action politique autour de l'économie et l'emploi. Nous avons la conviction que les citoyens et les citoyennes sont voués à un meilleur avenir si on leur offre des emplois de qualité. À partir de là, ils auront en main les conditions gagnantes pour améliorer leur qualité de vie.

Nos performances dans le domaine de l'économie et l'emploi seront les pierres d'assise de notre progrès social. Nous devons d'abord créer la richesse pour ensuite mieux la distribuer. C'est un discours que vous entendez à tous les jours, mais c'est un discours qui chez nous est très attendu, parce que nos forêts, nos travailleurs forestiers en ont bien besoin, nos agriculteurs, tout le monde a besoin... ils cherchent la valeur ajoutée dans leurs actions.

Maintenant, mes actions s'inscrivent dans la volonté de notre gouvernement de faire des régions des piliers de notre économie. Chaque région apporte son savoir-faire qui permet une contribution économique au Québec. À mes yeux, les discours... le discours, excusez, le discours de notre premier ministre est prometteur, puisque toutes les régions, y compris Côte-du-Sud, seront sollicitées afin de faire du Québec un modèle économique performant. Pour ce faire, les ministères et organismes devront faciliter les démarches administratives et accompagner adéquatement nos PME afin qu'elles puissent prospérer. La majorité d'entre elles ne réclament pas d'aide financière du gouvernement mais souhaitent davantage de souplesse afin que la logique humaine prime sur la réglementation souvent trop rigide.

Depuis plusieurs années, des projets majeurs sont demeurés dans les cartons, faute d'autorisation gouvernementale favorable. Il faut impérativement changer cette philosophie si nous voulons que l'économie du Québec se démarque. Chez nous, j'ai une carrière qui a demandé un permis de l'Environnement, et ça fait trois ans que cette carrière attend, donc des emplois attendent.

M. le Président, permettez-moi, en terminant, de vous rappeler le rôle que les électeurs et les électrices nous ont confié lors de la dernière élection. Ils nous ont demandé que le métier d'élu retrouve ses lettres de noblesse. Le président de l'Assemblée nationale a récemment affirmé que le climat politique doit changer, et je lui assure mon entière collaboration. Je dis oui à des débats constructifs axés sur les idées plutôt que sur les individus. Je dis oui à des débats orientés vers l'avenir plutôt que vers le passé. Je dis oui à des débats qui déboucheront sur des solutions plutôt que sur des excuses.

M. le Président, en terminant, les gens de Côte-du-Sud m'ont accordé leur confiance, et je continuerai à les servir avec détermination et, pour ceux qui me connaissent beaucoup, avec beaucoup de passion et surtout beaucoup d'amour. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Côte-du-Sud, pour votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat toujours sur ce discours inaugural, je cède maintenant la parole à M. le député de Groulx pour son intervention. M. le député de Groulx, à vous la parole.

M. Claude Surprenant

M. Surprenant : Quel honneur, M. le Président, de prendre, aujourd'hui, pour une première fois, la parole dans l'enceinte de cette institution fondamentale pour notre démocratie qu'est l'Assemblée nationale. Permettez-moi, tout d'abord, de joindre ma voix à celle de mes collègues qui ont profité de l'occasion pour saluer votre élection à titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Mes félicitations.

M. le Président, c'est un honneur pour moi d'avoir été élu par les citoyens de la circonscription de Groulx le 7 avril dernier. Cette belle expérience a été rendue possible grâce au soutien indéfectible de ma famille, qui vivra avec moi les impacts de cette fonction : mon épouse, Martine, dont j'apprécie toujours la complicité et qui m'accompagne depuis 27 ans, et mes garçons, Louis-Philippe et Mathieu, mes complices de 25 et 23 ans. C'est également Gigi, ma mère, et mes beaux-parents, Fernand et Lucette, qui non seulement m'appuient inconditionnellement, mais qui veillent quotidiennement aussi à ce que ma prestation soit ici à la hauteur, et je les salue.

Je profite aussi de ce temps qui m'est alloué aujourd'hui pour remercier tous ceux et celles qui ont travaillé à mes côtés lors de la campagne électorale, nommément, Daniel, Carole, Martin, Pierre-Paul puis, particulièrement, Mme Julie Nadeau et M. Paulo Gervais qui sont heureusement devenus mes collègues de bureau au comté, des gens engagés et d'expertise dont les citoyens seront bien fiers. Lorsque je me suis porté candidat au début du mois de mars, j'ai découvert, au sein de la Coalition avenir Québec, des personnes riches de leurs expériences, qui ont choisi de s'unir pour travailler ensemble à construire le Québec de demain. Je leur dois d'être ici et je profite donc de cette occasion pour les saluer également.

M. le Président, permettez-moi finalement de remercier mon chef, le député de L'Assomption, M. François Legault, qui a reconnu en moi l'homme dévoué et prêt à s'investir à ses côtés pour les intérêts de tous les Québécois, et je le remercie de m'avoir confié la responsabilité de critique en matière d'emploi et de... pardon, et de solidarité sociale et celle de la région de Laval. Je vais m'acquitter de ces mandats avec vigilance.

Vous savez, M. le Président, tout comme plusieurs de mes collègues ici, j'expérimente mes premiers pas en tant qu' élu. Depuis de nombreuses années, je m'implique pour le développement de ma communauté tant en supportant les entrepreneurs dans leur développement d'affaires qu'en participant au mieux-être de la population. Grand amateur de hockey, j'héberge aussi des joueurs de l'Armada de Blainville-Boisbriand, une équipe de hockey junior qui a d'ailleurs pu voir le jour grâce à l'engagement d'un autre député, celui de Saint-Jérôme, M. Péladeau, et je l'en remercie et félicite.

• (15 h 20) •

Or, développement économique et engagement envers les gens sont des passions qui me motivent encore aujourd'hui pour mon implication en tant que représentant de Groulx à l'Assemblée nationale. À titre de député, je souhaite construire le Québec du XXI^e siècle pour laisser aux générations qui suivent une société forte et fière, une société économiquement prospère, certes, mais qui garantira l'amélioration du sort de tous les Québécois et Québécoises. *La Presse* titrait ce matin : La solidarité fait la force du Canadien. On ne peut dire plus vrai. Il faudrait qu'il en soit de même dans l'ensemble de la société, M. le Président. Et vous serez d'accord avec moi qu'à ce niveau comme à plusieurs autres la tâche à accomplir est immense.

Situé dans les Basses-Laurentides, le comté de Groulx réunit les citoyens de quatre municipalités : Boisbriand, Rosemère, Sainte-Thérèse ainsi que la partie sud-ouest de la ville de Blainville. J'ai la chance de partager la représentation des citoyens de la MRC Thérèse-De Blainville avec mon estimé collègue le député de Blainville, M. Mario Laframboise. De plus, je suis très fier de pouvoir compter sur la présence, à l'Assemblée, de mes collègues députés de Deux-Montagnes, Mirabel et Blainville avec lesquels une dynamique de concertation s'est déjà installée afin de promouvoir les intérêts de la collectivité régionale. Le comté de Groulx, vous l'aurez deviné, tire son nom du chanoine Lionel Groulx, et je suis fort heureux de ce choix orienté par M. Élie Fallu, député péquiste, et élu lors de la création du comté, et historien, car, à la suite d'un discours qui donnait à penser à plusieurs que M. Groulx était souverainiste, celui-ci précisa sa pensée, et je le cite : «Je ne suis pas séparatiste. Quand je dis État français, je parle d'un État fédératif. Je reste dans la ligne de l'histoire. Nous ne sommes pas entrés dans la Confédération pour en sortir, mais pour nous y épanouir.» Voilà pour sa pensée, et elle me sied très bien.

M. le Président, il est vrai que le comté de Groulx affiche actuellement un profil économique enviable. Toutefois, sous ces statistiques se cachent des écarts de richesse importants entre différents secteurs, qui, heureusement, tendent à être amoindris par le dynamisme de nos organismes sociocommunautaires, des organismes qui sont financés par une collectivité très solidaire, des organismes... Pardon. En effet, la qualité de vie du comté repose actuellement beaucoup plus sur le dynamisme de sa population que le support de l'État. Vous savez, comme un trop grand nombre de contribuables québécois, les citoyens de Groulx sont surtaxés. Je l'affirme aujourd'hui, ces citoyens, ces travailleurs, ces entrepreneurs ne reçoivent pas du gouvernement ce à quoi ils sont en droit de s'attendre.

Parlons d'abord des investissements gouvernementaux pour soutenir le développement économique. Dans le comté de Groulx, l'équipe de la SODET fait un travail incroyable avec presque rien. Alors que partout ailleurs au Québec, les centres locaux de développement reçoivent en moyenne 7,90 \$ per capita, la SODET se contente d'un maigre 3,40 \$ per capita. Est-ce justifié? Je ne le crois pas. Je crois plutôt que l'État est dissipé et manque de rigueur. Il est temps de revoir où on investit et pour soutenir quoi, de revoir les mandats de quelques institutions, dont celui d'Investissement Québec. Prenons un autre exemple, celui du transport. Ce dossier-là, M. le Président, les citoyens de Groulx l'ont à coeur. Qui dit croissance démographique dit également augmentation importante du nombre de voitures et de la circulation routière sur le territoire. Imaginez un peu le portrait de l'autoroute 15. On estime actuellement que le temps de parcours entre notre comté et Montréal est de 87 minutes en semaine et environ 14 minutes la fin de semaine. Pendant ce temps, le réseau routier utilisé par les citoyens du comté de Groulx demeure inachevé. Pensons à l'échangeur 640-15, qui devait initialement être terminé en 2011. Alors, rien à ne se péter les bretelles en tant que gouvernement.

Que dire du transport en commun, par ailleurs? Aucune voie réservée n'est disponible sur l'autoroute 15 pour le transport en commun, alors que, la Rive-Sud de Montréal, on a gagné énormément par ce type d'aménagement. Le train de ligne de banlieue entre Montréal et Saint-Jérôme, qu'en penser? Lorsqu'on rencontre l'AMT pour faire part de nos besoins en termes de stationnement incitatif et de navettes, on se fait répondre par des idées ludiques d'investissement pour améliorer le confort des wagons. Et, pendant ce temps-là, les municipalités doivent peindre des espaces de stationnement dans les rues afin de contrôler les ardeurs de certains citoyens très imaginatifs. Il faut que ça change, M. le Président.

Continuons, M. le Président, et parlons maintenant de santé. L'absence de ressources médicales publiques adéquates pour répondre, en temps opportun, aux besoins des familles de la région explique en grande partie chez nous le foisonnement des cliniques médicales privées fonctionnant hors RAMQ. Alors que tous ces concitoyens contribuent au financement du réseau de la santé par le biais de leurs taxes et de leurs impôts, ils doivent se tourner vers le secteur privé pour payer doublement, donc, finalement, pour consulter un médecin.

Médecine à deux vitesses, médecine à double coût. M. le Président, pour moi, c'est inacceptable. Au centre hospitalier, les familles de Groulx, dont vous connaissez déjà... des familles de Groulx, dis-je, doivent se tourner vers l'Hôpital Saint-Eustache ou Saint-Jérôme, dont vous connaissez déjà les problématiques. Personnellement, j'invite mon collègue ministre de la Santé à avoir plus qu'une douce pensée pour mes concitoyens lorsqu'il se plongera dans le dossier de l'état du réseau de la santé de la région des Laurentides. Je compte sur lui pour qu'il soit plus que convainquant auprès de ses anciens patrons médecins afin que ces derniers comprennent qu'ils doivent garantir des soins appropriés, et ce, dans des délais humainement acceptables. L'accessibilité à des soins n'est pas un privilège, c'est un droit, point à la ligne.

Permettez-moi d'en remettre encore un peu, et parlons d'éducation. M. le Président, le comté de Groulx compte sur son territoire le collège Lionel-Groulx. Cette institution fondamentale pour les Basses-Laurentides, qui offre un éventail de 23 programmes préuniversitaires et techniques, est maintenant victime de la croissance démographique. Le manque d'espace est un enjeu primordial pour ce cégep, qui peine à combler les besoins de notre population. Ainsi, malgré une planification stratégique adéquate, qui affirme l'importance de développer des programmes permettant de former nos jeunes pour qu'ils participent au développement économique de notre région, le collège et ses bénéficiaires n'obtiennent pas d'écoute du gouvernement. Il faut que ça change là aussi, M. le Président. Pendant ce temps-là, les parents de la commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles, pour leur part, ont reçu un magnifique cadeau du précédent gouvernement, une augmentation moyenne de 22,4 % de leurs comptes de taxe scolaire. Pourtant, les ressources pour contrer le décrochage scolaire sont, quant à elles, limitées. On se concerte beaucoup, entre commissions scolaires, sur le phénomène du décrochage scolaire et on se conforte alors entre nous au Château Montebello, disons-le. Pendant ce temps, un garçon de 20 ans sur cinq n'a pas de diplôme d'études secondaires sur le territoire de la commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles. Un sur cinq, c'est encore beaucoup trop. Il faut ramener l'argent en première ligne.

La question de l'éducation, M. le Président, me permet de faire un lien avec le dossier qui m'a été confié par le chef de ma formation, le député de L'Assomption, soit celui sur l'emploi et la solidarité sociale. Comme je l'ai précisé au début de mon intervention, M. le Président, je compte contribuer à construire le Québec du XXI^e siècle pour léguer aux générations qui suivent une société forte et fière, et ceci repose prioritairement sur notre capacité à assurer la prospérité du Québec. En ce sens, l'emploi et la solidarité sociale sont des enjeux très importants pour notre société. Je crois fermement que la création d'emplois de qualité pour tous les Québécois doit être au coeur de l'action du gouvernement et je compte y veiller. Mon collègue et député de Johnson l'a mentionné hier, il ne s'est pas créé d'emploi au Québec dans la dernière année, et on prend du recul par rapport au reste du Canada quant à la qualité de nos emplois. Et l'écart de revenu moyen représente 8 milliards de recettes fiscales en moins, autant d'argent qui ne peut être utilisé pour améliorer le sort de nos concitoyens.

M. le Président, les gouvernements qui se sont succédé depuis 40 ans ont laissé les choses aller. Je compte donc m'assurer que chaque denier investi dans un programme d'employabilité soit porteur de sens, d'espoir et surtout de résultats concrets pour tous les Québécois qui désirent retrouver la fierté de contribuer au marché de l'emploi et donc à la prospérité du Québec. En ce sens, je compte sur le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et député de Charlesbourg, M. François Blais, pour qu'il soit exigeant envers ses employés du ministère. Il doit exiger d'eux une plus grande imputabilité dans l'atteinte des résultats. Pour moi, le principal indicateur de réussite sera le nombre de Québécois qui accéderont avec succès à des emplois de qualité répondant à leurs besoins personnels ainsi qu'à ceux de leurs familles.

En terminant, M. le Président, permettez-moi de faire un dernier souhait pour cette législature qui s'inaugure. Il s'agit en fait d'un souhait qui prévaudra pour les quatre prochaines années. Permettez-moi de souhaiter que notre législature contribue à ce que le Québec retrouve la fierté de ses institutions publiques.

• (15 h 30) •

À cet égard, M. le Président, le régime libéral des dernières années a laissé un goût fort amer aux Québécois. Encore dernièrement, ces mauvais souvenirs sont venus hanter certains députés de l'équipe de M. le premier ministre Couillard. Vous savez, cette réhabilitation de la classe politique et de ses institutions, un jour, passera par un gouvernement d'une intégrité irréprochable, par un gouvernement qui priorisera la compétence à la partisanerie, par un gouvernement qui fera de la transparence une de ses valeurs primordiales. En attendant d'avoir ce gouvernement, qui, j'en suis convaincu, sera dirigé par mon chef, le député de L'Assomption, M. François Legault, j'invite l'Assemblée à tendre vers cet idéal...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Très respectueusement, M. le député, on a toujours, ici, l'habitude d'appeler... Je vais expliquer tantôt pourquoi que c'est si important. On désigne toujours par le titre, «député de», ou la fonction. On ne peut pas parler de M. Legault, M. Couillard ou M. Gendron, on parle des postes qu'ils ont.

Alors, ce n'est pas plus grave que ça, mais on ne parle pas des noms. Alors, c'est «M. le député de», c'est «M. le premier ministre», c'est «M. le ministre de».

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Si je ne le corrige pas, vous allez répéter la même erreur, et autant que possible il ne faut pas le faire.

M. Surprenant : ...première intervention, alors j'apprécie votre commentaire.

Le Vice-Président (M. Gendron) : J'en étais conscient.

M. Surprenant : Alors donc, je terminerai ici en paraphrasant un extrait de l'énoncé de valeurs de la Coalition avenir Québec : Notre nation mérite un gouvernement qui travaille à l'amélioration du sort de tous les Québécois, sans asservissement aux intérêts patronaux, industriels, communautaires ou syndicaux, sans assujettissement à une idéologie quelconque, avec l'avancement du Québec comme seul parti pris. Vous pouvez compter sur mon chef, le député de L'Assomption — et je ne le nommerai pas — sur les collègues de ma formation et sur moi-même, nous y veillerons, soyez-en assurés.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, vous voyez que c'est possible, M. le député de Groulx, de désigner quelqu'un par sa circonscription ou son titre. Alors, merci de votre intervention. Je cède maintenant la parole à M. le député de Vanier-Les Rivières pour son intervention sur le discours inaugural. Alors, M. le député, à vous la parole.

M. Patrick Huot

M. Huot : Merci. Merci beaucoup, M. le Président. Je dois dire que c'est avec une certaine émotion que je prends la parole aujourd'hui. C'est toujours un privilège de pouvoir prendre la parole ici, au salon bleu, vous le savez, vous le savez très bien, mais dans un contexte où on a déjà été ici, et c'est un retour après une défaite, après une pause de 18 mois, donc c'est avec une certaine émotion que je le fais, et j'en suis très, très fier. Et je vous salue, M. le Président, et je vous félicite en même temps pour votre record de longévité comme député ici, à l'Assemblée nationale. Très heureux de le faire, de prendre la parole ici, devant vous, pour mon discours inaugural... pour ma réplique au discours inaugural du premier ministre. Donc, félicitations à tous. Félicitations à tout le monde pour leur élection.

Ça a été dit par plusieurs collègues qui sont de retour aussi ici, c'est un privilège qu'on a, qui nous est prêté. Je peux vous dire, ceux qui n'ont jamais connu la défaite : Pour revenir ici, c'est quelque chose de revenir ici, on en est très heureux. Je sais que la députée de Notre-Dame-de-Grâce avait salué le retour de cinq collègues qui avaient perdu leurs dernières élections dans les rangs libéraux. Je les salue aussi, le député de Portneuf, le député de Montmorency, le député de Dubuc et — il m'en manque un — ...

Une voix : ...

M. Huot : ...des Îles-de-la-Madeleine — merci, merci — des Îles-de-la-Madeleine. Donc, on est de retour après une pause de 18 mois, on en est très fiers.

Et je dois vous dire que, quand on revient ici, ce n'est pas... on ne prend pas ça de la même façon, disons qu'on regarde ça d'un oeil différent. Vous savez, tout le monde, quand on arrive ici le matin, à l'Assemblée nationale, on marche tous autour du parlement. Moi, à toutes les fois, je regarde la bâtisse et je dis : Je m'en vais travailler là-dedans. C'est un privilège que j'ai de rentrer là, et c'est une bâtisse extraordinaire, qui a de l'histoire. Donc, de revenir ici, j'en suis vraiment, vraiment fier.

Et je vous dirais que je le fais bien humblement. Et, le discours, tout ce qu'on entend de collaboration, de discours moins partisan, je le fais mien aussi. Quand on a regardé, dans les derniers mois, d'un autre oeil... J'ai continué à suivre les travaux. Pas les premiers mois, je dois vous avouer. On doit faire un certain deuil quand on quitte l'Assemblée nationale. Mais, quand on se met à regarder, on regarde ça d'un autre oeil, un petit peu moins partisan, et je dois avouer que, ceux que je critiquais le plus, des fois, de l'autre côté, bien, je les trouvais pas pires d'un oeil plus neutre, disons, sorti. Donc, on revient avec un oeil différent. Et j'entends collaborer vraiment avec les collègues, avec tout le monde, notamment ceux de la région de Québec.

Vous savez, dans la région de Québec, moi, le comté de Vanier-Les Rivières, je suis en plein centre de la grande région de Québec, donc je suis voisin à peu près de tout le monde. Donc, collaborer, des fois, à des annonces gouvernementales... Je me souviens que ça m'est arrivé d'appeler directement la députée de Taschereau, j'avais une annonce à faire dans son comté, m'assurer qu'elle soit là, qu'elle avait eu le message. J'ai fait des annonces conjointes avec le député de La Peltrie, avec le député de Chauveau, on en fait avec nos collègues du gouvernement, évidemment. Mais, moi, collaborer avec tous les collègues de la région de Québec, c'est un plaisir pour moi, et j'entends bien le faire.

Donc, je tiens à remercier, M. le Président — je vois que le temps file déjà — remercier, évidemment, les électeurs. J'ai près de 57 000 électeurs, dans le comté de Vanier-Les Rivières, qui m'ont fait le... qui m'ont donné le privilège de venir les représenter à l'Assemblée nationale pour une deuxième fois, donc par une plus forte majorité. La première fois, en 2008, j'avais gagné par quelques... un peu moins de 500 votes. Là, c'est près de 4 000 votes de majorité. Donc, je les en remercie.

Et évidemment, si on est ici, tout le monde, vous le savez, c'est grâce à une équipe, grâce à des bénévoles qui travaillent d'arrache-pied pour nous. J'ai eu toute une équipe de bénévoles cette année encore, en 2014. Et j'en profite même pour remercier l'équipe 2012 qui avait été là, parce qu'on avait fait un travail colossal. C'était un contexte qui était plus difficile, avec un vent de face, en 2012. Donc, entre autres, je tiens à remercier Marc O'Brien, Helena O'Brien, de 2012, pour tout le travail qu'ils ont fait.

Mais cette fois, en 2014, mes organisateurs : Paul-Henri Angers, que je salue, et Éric Gaudreault, qui ont mené le jeu, beaucoup, de la dernière campagne. Donc, merci pour le travail que vous avez fait. Et, tout le monde, je pense qu'on a tous des bénévoles, des piliers, dans nos bureaux de... dans nos locaux de campagne électorale. Thérèse Chabot, que je remercie. Elle a été là tous les jours, matin, midi, soir, toujours, toujours à faire des appels, à gérer les bénévoles. Elle a été extraordinaire. Je souhaite à tout le monde, dans une élection, d'avoir une Thérèse Chabot. C'est quelqu'un d'absolument extraordinaire. Je veux remercier aussi mon agent officiel, Alain St-Arnaud; tous les bénévoles qui sont venus... bon,

Alexandra, Philipe, deux téléphonistes extraordinaires qui ont donné des heures, et des heures, et des heures; Sylvie Morin-Naud, Danielle Dorée, qui ont été extraordinaires; mais Carmen, Linda, Denise, ma mère Suzanne qui a géré mon agenda.

C'est précieux, d'avoir sa mère à côté de soi dans une campagne électorale. Et je vous dirais même que ma mère, Suzanne, a été, je pense, plus nerveuse que moi tout le long de la campagne. Même, il lui restait du gaz à la fin de la campagne. Elle en avait beaucoup, beaucoup à donner. Donc, maman, merci de tout ce que tu as fait, de tout le travail que tu as fait, et ça a été très apprécié. J'en profite pour remercier mon père en même temps, parce que ma mère n'était jamais là, mon père a dû me prêter ma mère pour ma campagne électorale. Donc, je le salue.

Ma conjointe, évidemment, qui m'a accompagné beaucoup dans la campagne, ça a été une aide précieuse. C'est une spécialiste des communications aussi, donc c'est très précieux d'avoir sa conjointe à ses côtés dans une campagne électorale. Donc, Marie-France, merci beaucoup. Jasmine et Victor, qui sont même venus faire du bénévolat dans la campagne, du pointage des sorties de vote, donc ça a été très apprécié.

Tous les accompagnateurs que j'ai eus dans la campagne, dans le porte-à-porte, qui sont venus avec moi. Je pense à Karine Gendreau, Théo Leclerc, Antoine, Odette, qui sont venus m'accompagner, Pierre aussi, Pierre Bouillon, qui a été un fidèle supporteur, qui m'a suivi partout, qui est maintenant un conseiller politique... qui était un conseiller politique par le passé, qui est de retour à mon bureau de comté, avec Éric Gaudreault, qui est mon directeur de bureau, et Louise Carrier, qui est ma secrétaire-réceptionniste et femme à tout faire au bureau. Donc, je les salue. Merci du travail précieux que vous faites avec moi au bureau de comté.

Et je veux remercier — j'en profite, on ne le mentionne pas toujours — l'organisation du Parti libéral. Ça a été mené de main de maître par Josée Lévesque, l'organisation de campagne, et, dans la région... dans l'Est du Québec, Laura Lizotte, avec toute son équipe. Donc, je la remercie, Laura, pour tout le travail qui a été fait, l'encadrement qu'on a eu. Ça a été très apprécié, très, très apprécié.

Et je veux saluer mes adversaires. Nous étions six dans cette campagne-ci. On était quatre des six qui étaient les mêmes adversaires en 2012. En 2012, Sylvain Lévesque, qui était de la Coalition avenir Québec, m'avait battu par un peu plus de 1 000 votes. Je le salue. Je veux même lui rendre hommage, parce que moi, quand je suis arrivé, en 2008, j'ai battu Sylvain Légaré, qui était de l'ADQ, qui avait... Je dois dire qu'il avait mis la marche très haute. Ça avait été un excellent député localement, je le reconnais. Et, même avant ça, au Parti québécois, il y en a probablement qui ont connu Diane Barbeau, qui a siégé, qui a fait neuf ans de mandat. Pour me promener dans le comté, je n'ai jamais entendu une seule chose négative envers Diane Barbeau. Donc, depuis... avant ça, là, je peux moins me souvenir de ce qui s'est passé avant, mais disons que Diane Barbeau avait laissé les standards assez élevés, Sylvain Légaré avait laissé les standards très élevés.

• (15 h 40) •

D'arriver comme nouveau député, c'était une certaine pression. Je pense avoir répondu aux attentes, à ce moment-là, en prenant la place à Sylvain Légaré, d'avoir augmenté un petit peu la marche. Mais, en 18 mois, je dois avouer devant cette Chambre que Sylvain Lévesque a réussi à l'augmenter encore, en 18 mois. Donc, je lui rends hommage. Et même, on a collaboré, on a fait des choses ensemble pendant la campagne, des activités de financement pour les organismes communautaires. On s'est côtoyés beaucoup, on a collaboré. On peut même dire qu'on est devenus des amis pendant cette campagne-là. Et, même, Sylvain avait poursuivi des choses que j'avais implantées. Moi, je me suis engagé à poursuivre des choses, entre autres un encan chinois pour venir en aide aux organismes communautaires du comté que lui a mis sur pied, et je me suis engagé à le continuer, et c'est lui... Et je lui ai même demandé de continuer à être encanteur, donc on va le faire ensemble dans les prochaines années, cet encan chinois là pour les organismes communautaires. Quand on s'engage en politique, localement, avec nos organismes, on ne fait pas de politique avec nos organismes communautaires, avec les gens qui s'impliquent, avec les gens de terrain. Donc, nous, on a dit : On est capables de le faire ensemble. Et, qui sait, peut-être que, même dans quatre ans, Sylvain et moi, on sera encore des adversaires, et ce sera un deux de trois pour le comté de Vanier-Les Rivières.

Alors, M. le Président, je veux remercier aussi le premier ministre — déjà, le temps file beaucoup — qui m'a nommé whip adjoint du gouvernement. Et je dois dire que certains de mes collègues ont eu un grand sourire quand ils ont appris que j'étais nommé whip adjoint. Whip, on fait partie des préfets de discipline. Certaines personnes... Même vous, M. le Président, je vous vois réagir. Je dois dire que ma conjointe rit encore quand elle entend ce mot-là, mais...

Une voix : ...

M. Huot : Bien, effectivement, effectivement. Mais, écoutez, c'est une belle marque de confiance. Je vais jouer mon rôle comme il se doit et je vais tenter de donner l'exemple à mes collègues côté discipline, M. le Président. Je vais essayer que vous ne me rappeliez pas trop souvent à l'ordre dans cette session. M. le Président, je vous le promets.

Je me suis engagé en politique... Pour moi, l'engagement, c'est quelque chose d'essentiel. Mes parents m'ont toujours montré ça, ont toujours été impliqués dans toutes sortes de choses : dans nos activités sportives, à l'école, dans toutes sortes de choses dans la communauté. Pour moi, c'est important de s'engager, ça fait longtemps que je le fais, mais l'engagement que j'ai privilégié, c'est l'engagement politique. Depuis 2005, je le fais, j'ai commencé au municipal, j'ai poursuivi au provincial. Dans l'entre-deux, j'ai continué mon implication avec la Fondation Le Petit Blanchon — c'était important pour moi de le faire — en collaboration avec le centre jeunesse, qui vient en aide aux enfants très, très défavorisés. Donc, c'était important. Et je me suis engagé dans le hockey, comme entraîneur de hockey, qui était quelque chose que je voulais faire.

Donc, je salue l'engagement de tout le monde, l'engagement des... ça peut être de nos enseignants, l'engagement aussi de ceux qui s'engagent auprès des aînés, des jeunes, toutes sortes de choses. Je salue l'engagement de tout le monde.

Moi, mon engagement que j'ai choisi, c'est l'engagement politique. Donc, je le fais avec beaucoup d'humilité et je le fais avec beaucoup de fierté aussi, mais avec beaucoup de dévouement, parce que c'est important de le faire, pour moi.

Il ne me reste déjà plus de temps, on m'avait demandé de limiter à 11 minutes. Je vais poursuivre un peu — je vais être délinquant, M. le Président, vous avez l'habitude — donc, pour parler rapidement du comté, Vanier-Les Rivières, M. le Président, moi, j'y habite. Ça fait plus de 15 ans déjà que je suis là avec mes deux enfants. Vanier-Les Rivières, c'est... Je me fais souvent poser la question : À Québec, c'est où, Vanier-Les Rivières? Bien, les Galeries de la Capitale — tout le monde connaît les Galeries de la Capitale — c'est le centre géographique du comté de Vanier-Les Rivières, donc tout autour, les quartiers Vanier, Duberger, Les Saules, Lebourgneuf, Neufchâtel.

C'est un quartier qui est quand même... qui est en plein développement, mais il y a des plus vieux quartiers. 2016, Vanier, ce qui était ville Vanier, va fêter son 100e anniversaire, en 2016. Donc, il y a des quartiers plus vieux, il y a des quartiers qui se développent dans le secteur Lebourgneuf. C'est les parcs industriels de la ville de Québec, le Parc technologique du Québec métropolitain. Beaucoup de parcs : le parc linéaire de la rivière Saint-Charles, le parc Chauveau, c'est des espaces verts. Il y a un passé rural qu'on peut voir dans le comté, parce qu'il y a beaucoup de parcs, beaucoup d'espaces verts, l'aménagement en fait foi, avec un certain... avec une place à la culture, notamment avec le Centre d'art La Chapelle, mais des organismes communautaires, une solidarité qui est très, très forte dans certains quartiers.

Donc, notre travail comme députés, c'est de travailler en collaboration avec ces groupes-là, avec ces gens-là. Donc, c'est ce que je vais faire. Je suis très heureux de les retrouver. Je pense qu'ils étaient très heureux de me retrouver aussi, parce que ce sont des gens avec qui j'ai collaboré beaucoup et je compte continuer à le faire.

Un court mot, M. le Président, sur le discours inaugural. Moi...

Une voix : ...

M. Huot : Oui, effectivement, effectivement. Donc, moi, ce que j'ai beaucoup aimé... Bon, j'ai parlé du volet non partisan, mais j'ai beaucoup aimé la question de la rigueur. C'est ce qu'on s'attend, d'un gouvernement, comme contribuables. Comme citoyens du Québec, on s'attend à de la rigueur. Je prends souvent l'exemple : vous pouvez gérer... Chez vous, vous pouvez gérer avec rigueur aussi ou vous pouvez dépenser comme vous voulez. Il y a des gens... Un peu l'image que j'ai déjà prise : les gens s'attendent à ce qu'on soit comme quelqu'un qui, la nuit, baisse ses thermostats sur sa maison pour faire des... C'est des petites économies, des petits gestes qui sont minimes, mais qui font une différence à la fin de l'année. Vous pouvez aussi... Aussi simple que renégocier ses assurances auto à la fin de l'année, ses assurances auto, ses assurances maison. On aurait les moyens de payer plus cher, mais, si on prend la peine de regarder toutes ces lignes de budget, comme gestionnaire de famille, on est capable de faire des économies à la fin de l'année, on est capable de faire preuve de plus de rigueur. Bien, comme gouvernement, c'est un peu ça, chaque petite économie, chaque petite dépense, chaque petit geste, on doit le regarder. Et c'est ce qu'on va faire comme gouvernement au cours des prochaines années, faire preuve de rigueur et tout revoir les programmes, les processus, aussi, qui arrivent aux services aux citoyens. Il faut, comme gouvernement, tout revoir ça, et c'est ce qu'on va faire.

On l'a vu dans le discours, M. le premier ministre en a parlé beaucoup, on veut développer notre économie, créer des emplois, réformer notre fiscalité, fiscalité des particuliers, fiscalité des entreprises, fiscalité — moi je le dis et je le répète souvent — des travailleurs autonomes aussi — les travailleurs autonomes sont nombreux, plus de 600 000 au Québec, et on doit penser à eux quand on parle de réforme, réformer la fiscalité — tout ça pour assainir la situation financière du Québec, et en toute transparence.

J'ai tenté de le faire comme député, d'être un député 2.0, de 2008 à 2012, de faire preuve de transparence, de tout annoncer, toutes les dépenses que je faisais, tous mes déplacements. On mettait tout en ligne, et c'était très clair, une approche très 2.0.

Et je terminerais, M. le Président, en disant : Moi, je le fais... Comme député, je suis fier de le faire dans cette équipe-là, une équipe extraordinaire, une équipe forte. Je le fais parce que moi, je veux que mes enfants, vos enfants, nos enfants, tout le monde grandisse dans un Québec plus riche, plus prospère, plus juste aussi. Et, comme gouvernement, c'est ce qu'on va contribuer à faire dans les prochaines années pour le Québec, pour mes enfants, nos enfants, vos enfants à tous au Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Vanier-Les Rivières, pour votre intervention. Je cède maintenant la parole à M. le député de Beauharnois. M. le député de Beauharnois, à vous la parole.

M. Guy Leclair

M. Leclair : Merci beaucoup, M. le Président. Permettez-moi tout d'abord, M. le Président, de vous saluer personnellement ainsi que de vous féliciter pour votre record, qui s'en vient quasiment Guinness pour la longévité d'un député à l'Assemblée nationale, ainsi que pour votre nomination à titre de... à la présidence de l'Assemblée nationale... à la vice-présidence, plutôt.

J'irais aussi de remerciements aux électeurs de la circonscription de Beauharnois, M. le Président, qui, pour une troisième élection consécutive, m'ont accordé leur confiance et permis de répéter... excusez-moi, de représenter ici même, à l'Assemblée nationale, une éclatante victoire remportée dans tous les secteurs de ma circonscription, dans toutes les municipalités de la circonscription aussi.

Une telle victoire n'aurait bien sûr pas été possible sans la précieuse collaboration de toute notre armée de bénévoles, qui, élection après élection, se tiennent la main pour s'assurer de me donner le coup de main dont je crois

que je mérite. Puis, à voir la finalité après ces trois élections-là, bien, je ne peux que dire merci à toute cette armée de bénévoles là qui, année après année, sont derrière moi. Alors, je ne peux pas tous les nommer, parce que, comme je vous dis, il y en a une armée, mais sincèrement, à tous et chacun d'eux, merci beaucoup de me donner la possibilité, grâce à vous, de vous représenter à l'Assemblée nationale. Je tâcherai, au cours des prochains mandats, d'être à la hauteur de la confiance qui m'a été placée envers moi.

M. le Président, vous me permettez aussi de souhaiter également... souhaiter et mentionner surtout l'honneur et le privilège que j'ai eu à oeuvrer sous les ordres de Mme Pauline Marois. Je suis persuadé que l'histoire retiendra d'elle l'image d'une grande femme d'État qui aura su laisser sa marque en transformant pour le mieux le Québec dans lequel nous vivons aujourd'hui. Après toutes ces années, je crois que cette dame sera reconnue à la hauteur de ce qu'elle a fait pour les citoyens du Québec. Pensons seulement au réseau des centres de la petite enfance, qui représente une des plus grandes réussites du Québec moderne, qui fait l'envie de nos voisins. Je remercie donc Mme Marois pour toutes ces années au service des Québécois et Québécoises. Je lui souhaite tout le bonheur possible dans la poursuite de ses projets futurs. Un jour, j'en suis convaincu et persuadé, M. le Président, les Québécois couronneront sa belle carrière en se donnant un pays bien à eux, ce pays pour lequel elle s'est tant battue pour elle, ses enfants, ses petits-enfants et tout le peuple québécois, qu'elle a toujours aimé de tout son coeur. Merci et bonne chance, Pauline.

• (15 h 50) •

Bien sûr, dans son discours inaugural, le premier ministre a mentionné vouloir assurer le développement économique du Québec dans toutes les régions, sans en oublier aucune. Le gouvernement aura une occasion de passer de la parole aux actes en garantissant le financement accordé, dans ma région de Beauharnois, à l'élargissement du pont Monseigneur-Langlois, qui relie Salaberry-de-Valleyfield à Coteau-du-Lac, des projets que nous avons entamés déjà depuis plusieurs années, l'ancien gouvernement a mis de l'avant encore, il reste malheureusement encore des étapes à poursuivre. J'ose espérer que le premier ministre tiendra parole et gardera le budget qu'on avait prévu à ces fins. La population est inquiète de voir le nouveau gouvernement renverser la décision prise par son prédécesseur. Il serait fort avisé de rassurer dès maintenant quant à son intention de respecter la parole qui a été donnée. Le développement économique de la région en dépend.

L'arrivée de la nouvelle autoroute 30 a littéralement propulsé l'économie de la région du Suroît, en particulier celle du comté de Beauharnois. Toutefois, cela a créé certains effets pervers, comme l'augmentation draconienne du trafic de véhicules lourds sur certaines artères du centre-ville de Valleyfield. Cette nouvelle situation affecte directement la qualité de vie des citoyens résidant à proximité de ces artères, mais aussi la bonne marche de plusieurs commerces qui se trouvent presque prisonniers d'un mur de trafic. J'ai pris l'engagement envers les électeurs de travailler d'arrache-pied pour trouver une issue à cette problématique et je réitère une fois de plus cet engagement. Je suis persuadé qu'afin d'aller en droite ligne avec ce que le premier ministre a mentionné dans son discours à propos du développement économique le gouvernement offrira à la population du comté de Beauharnois ainsi qu'à son député, bien sûr, sa pleine et entière collaboration.

Le premier ministre a également exprimé sa volonté d'améliorer la qualité de services offerts dans nos établissements de santé. Bien là, on a... Encore une fois de plus, la circonscription de Beauharnois offre au gouvernement la possibilité de démontrer concrètement ses intentions, alors moi aussi, je lui tends la main. En effet, l'hôpital du Suroît, situé à Salaberry-de-Valleyfield, nécessite d'urgents besoins de rénovation et d'agrandissement. La situation, qui a fait l'objet de nombreux articles et de reportages dans les médias, est devenue tout simplement inacceptable. Cette situation est telle que la qualité des services ne peut être qu'affectée.

Le personnel de l'établissement accomplit un travail formidable dans les circonstances, M. le Président, un travail presque miraculeux pour s'assurer que les patients ne souffrent pas de la situation. Toutefois, à l'impossible nul n'est tenu. On ne peut continuer de demander au personnel de l'hôpital du Suroît d'accomplir des miracles jour après jour. L'hôpital du Suroît, son personnel, ses patients ne doivent pas faire les frais de la politique d'austérité annoncée par le premier ministre et son équipe économique, il en va de la qualité des soins dispensés à la population.

M. le Président, ce n'est pas parce que l'établissement n'est pas situé dans un grand centre urbain que la population qu'il dessert doit accepter l'inacceptable ni tolérer l'intolérable. Il faut donc rapidement et sans prétexte de contraintes budgétaires donner le feu vert aux travaux indispensables devant être effectués à l'hôpital du Suroît. Il faut offrir à la population un hôpital digne de ce nom et cesser de repousser sur le dos des patients et du personnel. La situation a assez duré, il est maintenant temps d'agir, la population du Suroît le mérite.

Et j'ose croire, M. le Président, que le gouvernement saura comprendre l'urgence et l'importance de la situation et agira rapidement. Je tiens à vous rappeler, M. le Président, que déjà plusieurs phases sont entamées, mais malheureusement, la finalité, on ne l'a pas vue encore. Alors, j'ose espérer, encore une fois, que le gouvernement actuel mettra les sommes pour s'assurer d'avoir des services adéquats. Lorsqu'on débute des travaux, c'est toujours bien, mais, tant qu'ils ne sont pas terminés, bien, les résultats ne sont pas à la place. Alors, j'ose espérer que le gouvernement actuel va porter une attention particulière. Et, de toute manière, vous connaissez mon travail, M. le Président, c'est sûr que le nouveau ministre de la Santé aura l'occasion de me voir et de m'entendre, et surtout, à plusieurs reprises, j'aurai des discussions avec lui pour s'assurer du déroulement de ce bon dossier. Alors, M. le Président, ce dernier permettra à tout le monde, peu important les aléas de la vie, d'avoir une véritable chance de poursuivre ses rêves, de maintenir une qualité de vie décente.

Autant leurs bienfaits ne font aucun doute, c'est le flou le plus total en ce qui concerne la question de leur financement lorsqu'on parle des garderies, lequel représente un véritable nerf de la guerre. En effet, le gouvernement du Parti québécois avait prévu une hausse de 54 millions par année, un programme d'acquisition et de rénovation d'immeubles de 10 millions de dollars pour ces groupes et des mesures de soutien du personnel de 4 000 organismes communautaires. Autant une bonne nouvelle pour un organisme de ma circonscription, M. le Président. Malheureusement, la nouvelle ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique a récemment refusé de

s'engager envers les sommes prévues aux organismes communautaires. Une attitude, donc, en totale contradiction avec l'engagement du premier ministre, le discours inaugural.

Alors, j'ose espérer, M. le Président, que notre premier ministre va poursuivre. On a entendu plusieurs députés, quasi la totalité, nous parler de toutes les problématiques que vivent nos communautés, avec toutes nos associations. Ces gens-là sont des bénévoles plus qu'à temps plein, ont besoin de soutien financier. On a fait des promesses dans le passé. Je pense qu'on avait tablé des chiffres qui étaient raisonnables. Et ces gens-là crient à l'aide et ont besoin de plus de revenus. Alors, j'ose espérer que le gouvernement aura une oreille particulière pour ces groupes-là qui sont, dans la quasi-totalité, les plus démunis de notre société. Alors, l'austérité ne devrait pas passer par ces gens-là, bien au contraire. Alors, je demande donc au premier ministre de faire preuve de compassion, de bon sens, de cohérence, pour rapidement éclaircir le flou sur cette question. Il n'y a aucune raison pour mettre en péril les projets, les actions déployés par ces groupes pour venir en aide à nos citoyens les plus vulnérables.

J'ai été littéralement stupéfait lorsque j'ai appris l'intention du gouvernement de ne pas autoriser les 15 000 places du dernier appel d'offres en garderie. Vous savez, M. le Président, le gouvernement libéral, en 2011, avait lancé ces appels d'offres. Devant le tollé, la ministre a ensuite reculé partiellement, en annonçant que le moratoire était levé, mais seulement pour les projets prévus cette année. Il s'agit d'une décision inqualifiable. Les dossiers toujours sur la glace ont déjà été étudiés et approuvés. Alors, je ne vois pas pourquoi qu'on a à attendre envers ces dossiers-là, ça serait du non-respect envers les fonctionnaires qui ont déjà travaillé fort. De plus, tant les CPE que certains entrepreneurs avaient engagé des efforts, des sommes colossales pour mener à bien ces projets. Le gouvernement revient sur ses engagements sans qu'aucun argument solide ne puisse justifier cette décision insensée autre que de dire : Il faut regarder tous les programmes, alors qu'il y a des gens qui ont investi des sommes majeures et qui ne peuvent pas avancer dans leurs projets, et sans parler des familles qui attendent ces places en milieu familial.

La circonscription de Beauharnois pourrait particulièrement écoper de cette décision puisque deux venaient tout juste de se voir confirmer l'autorisation pour la création de 228 nouvelles places. 60 autres places avaient également été accordées à un autre CPE l'année précédente. Ce sont donc près de 300 places qui sont maintenant en péril. La levée partielle du moratoire ne les concerne pas. M. le Président, tout au long du processus, j'ai été à même de constater toute l'énergie qui a été déployée par les dirigeants de nos CPE pour l'acquisition de ces nouvelles places tant attendues. Leur annoncer, après coup, que leur travail aura peut-être été fait en vain est tout simplement inacceptable. Alors qu'elles devraient être déjà en pleine démarche pour pouvoir offrir à nos familles ces nouvelles places le plus tôt possible, les directions de nos CPE doivent attendre, en se croisant les doigts, que le gouvernement confirme et honorera ses engagements à leur égard.

Le nouveau gouvernement semble considérer le développement du réseau des services de garde quasi comme une dépense. Il s'agit d'une vision simpliste. Développer des places, c'est encourager la création d'emplois dans toutes les régions et vient surtout favoriser la conciliation travail-famille, faciliter l'arrivée des jeunes parents, surtout des femmes, sur le marché du travail. Ce développement ne doit pas être freiné, s'il vous plaît, M. le premier ministre. N'oublions pas tous les mauvais souvenirs que nous avons de la dernière fois où un gouvernement a voulu s'immiscer de façon inappropriée dans l'attribution des places en service de garde. De grâce, ne revenons pas en arrière. La ministre doit donc immédiatement confirmer que le gouvernement respectera ses engagements au sujet des nouvelles places en garderie. Cela est devenu incontournable pour rassurer les parents qui attendent une place ainsi que tous les réseaux des services de garde. Je suis persuadé que le premier ministre lui formulera des indications en ce sens. De mon côté, je m'engage auprès des familles de ma circonscription à ne pas lâcher le morceau sur ce dossier qui me tient à coeur. Le Québec a suffisamment de défis sans que le gouvernement remette en question les dossiers qui vont bien et qui profitent à toute la société.

• (16 heures) •

Je m'engage du même coup à exercer la même vigilance dans le dossier de privatisation possible d'Hydro-Québec. Les travailleurs de la société d'État sont nombreux dans ma circonscription, Hydro-Québec étant l'un des principaux employeurs. La tergiversation du gouvernement sur la question de sa privatisation n'a rien pour les rassurer. Privatiser ce fleuron de notre économie qu'est Hydro-Québec serait une décision insensée tant du point de vue économique que social. Vendre notre plus précieux actif pour boucler une partie de budget représenterait le triomphe de la vision à court terme de la mentalité de colonisé, M. le Président. Nous disposons, en Hydro-Québec, d'un véritable joyau qui profite à toute la collectivité québécoise. S'en départir serait une aberration totale, et nous ne laisserions personne prendre au peuple québécois ce qui lui appartient.

Bien entendu, M. le Président, au-delà de mon travail de député, je serai également porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones, de faune et de parcs. Alors, si nous parlons un peu des autochtones... mais plusieurs sujets névralgiques pour l'avenir des nations autochtones du Québec devront être, bien sûr, discutés avec le gouvernement. Les dossiers concernant les territoires que nous partageons et l'exploitation des ressources naturelles seront particulièrement importants. Il en va de la responsabilité partagée du gouvernement et des Premières Nations de trouver des solutions durables sur ces questions litigieuses. La relation entre les nations autochtones et le gouvernement du Québec est riche et complexe aussi. Pour ce dossier en particulier, il est important de mettre de côté la partisanerie afin de concentrer toutes nos énergies à améliorer les conditions de vie de certaines communautés confrontées à des défis très importants. Nous serons une opposition vigilante et constructive dans le dossier, je peux vous en assurer, M. le Président.

Pour ce qui est de la faune et des parcs, je suis honoré aussi de pouvoir représenter l'opposition officielle en matière de faune et de parcs. La conservation de la faune et ses habitats et la bonne gestion des parcs nationaux sont essentiels pour tout le gouvernement. Nous voulons faire du développement durable. Le Québec est depuis longtemps un leader en matière de développement durable, et le nouveau gouvernement doit comprendre que nous désirons conserver cette réputation qui va au-delà de nos frontières. La faune québécoise est un exemple concret de développement

durable par la conservation et la mise en valeur des ressources fauniques. C'est plus de 300 000 chasseurs, M. le Président, 700 000 pêcheurs et 7 000 piégeurs qui pratiquent leur activité favorite, et ce, dans le respect des écosystèmes québécois. Ces activités représentent plus de 1,6 milliard de dépenses directes par les adeptes et près de 14 000 emplois. Ce secteur économique et récréotouristique est important au Québec, et nous nous devons de le protéger et sans cesse surtout l'améliorer.

Alors, en terminant, M. le Président, je souhaite offrir mes vœux de succès au nouveau gouvernement, bien entendu, chers collègues qui ont été réélus ainsi que les collègues qui, malheureusement, ne sont plus avec nous. Alors, j'exprime le souhait que les ministres qui auront la tâche de gérer notre administration au cours des quatre prochaines années réaliseront toute la lourdeur et les limitations que nous impose notre simple statut de province. Ainsi, d'ici quatre ans, nous serons tous convaincus que nos défis pourraient bien plus facilement être relevés si nous disposions de tous les pouvoirs et de tous nos revenus. Nous pourrions enfin décider de se prendre en main, de se donner tous ensemble le pays que nous méritons tant. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Je vous remercie, M. le député de Beauharnois, pour votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat sur ce même discours, je cède maintenant la parole à M. le ministre délégué aux Mines et député d'Abitibi-Est. M. le ministre délégué aux Mines.

Une voix : Le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Ah! Oui. Excusez. Qu'est-ce que j'ai fait là?

M. Luc Blanchette

M. Blanchette : En tout premier lieu, M. le Président, je voulais vous saluer, vous féliciter, surtout que, moi qui n'ai fait qu'une seule campagne électorale, je me suis informé, et vous en êtes à votre 11^e campagne électorale, deux campagnes référendaires, plus quatre ou cinq avec le Bloc québécois, donc félicitations, et j'en suis tout impressionné. Et par ailleurs, comme on s'est croisés à quelques reprises dans mon comté lors de la campagne, bien, je suis heureux que votre influence n'ait pas porté fruit autant puisque je suis élu maintenant. Je salue également les collègues des trois autres groupes de l'opposition : Québec solidaire, la Coalition avenir Québec, de même que le Parti québécois.

Tout d'abord, j'aimerais réaffirmer ma fierté d'avoir été élu à titre de député à l'Assemblée nationale du Québec et aussi souligner le privilège et l'honneur que j'ai de représenter les citoyens et les citoyennes de la circonscription de Rouyn-Noranda pour les quatre prochaines années et demie. À vous, électeurs, électrices de Rouyn-Noranda, je tiens à vous remercier de m'avoir donné votre confiance, et je vous assure que je suis fier du mandat que vous m'aviez confié, et je saurai m'en montrer digne. J'aimerais aussi saluer chaleureusement, eh oui, les trois candidats qui étaient avec moi dans cette campagne, avec qui j'ai eu l'occasion de débattre à plusieurs reprises, tous animés du même désir de bien servir leur population.

Cette marque de confiance qui m'a été faite est une histoire d'amour avec l'Abitibi-Témiscamingue, puisque j'y habite, depuis bientôt 28 ans, avec ma conjointe, que vous connaissez. Et j'ai choisi l'Abitibi-Témiscamingue puisque j'ai... Je ne sais pas s'il y en a beaucoup dans la salle, moi, j'ai visité les 17 régions administratives du Québec, et, je vous l'assure, avec preuves à l'appui, que la plus belle, c'est effectivement les grands espaces de notre région. Et je suis sûr que vous serez à l'aise et d'accord avec ça, M. le Président, et rappelez à l'ordre tous les autres qui ne le seraient pas.

J'ai été fier de me joindre à la famille libérale à partir des valeurs de liberté, de justice sociale, d'équité, d'éthique, mais aussi, et j'insiste, d'intégrité, d'inclusion et de diversité culturelle. J'aimerais surtout remercier les bénévoles qui se sont impliqués dans le cadre de la campagne et qui ont contribué à la victoire le 7 avril. Je tiens à souligner l'apport de mon chef d'organisation, Mario Barrette, et je fais ça assez rapidement... comme on dit chez nous, tout en vrac : Albert... C'est par ordre alphabétique, donc vous pouvez me suivre jusqu'à la fin : Albert, Alexandre, André, Arnaud, Bernard, Charlotte, Charles, Christine, Claude, Daniel, Denis, au carré, Dominique, Doris, Francis, Gabriel, Isabelle, Jean-Louis, Jean-Yves, Jean, Jules, Karène, Ken, Lyne, Louise, Luc, Marc, Mario, Mélanie, Michel, au carré, Nora, Patricia, Paul, Paul-Marcel, Philippe, Pierre, Pierrette, au cube, Rémi, René, Simon, Stella, Steeve, Suzanne, Sylvie, Tiku, Tommy et Wilfrid.

Je remercie également mes frères et sœurs qui résident à Trois-Rivières. Là, je ne sais pas s'ils ont fait de l'influence pour mon collègue député de Trois-Rivières et l'autre collègue député de Champlain, mes familles sont là dans le coin de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, donc ils ont dû influencer le vote. En tout cas, je l'espère.

Je tiens à saluer aussi les quatre communautés algonquines de Témiscamingue, c'est-à-dire Timiskaming First Nation, Long Point, Wolf Lake, Eagle Village, au Témiscamingue; les communautés anglophones de Rouyn-Noranda, avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger; et de même que les communautés immigrantes, soit du cégep, de l'université ou même du secteur de la santé. On n'insistera jamais assez, mais, essentiellement, les immigrants qu'on voit arriver chez nous dans les régions périphériques sont souvent très qualifiés, très formés. Et j'ai déjà eu à assister avec tous les médecins spécialistes dans le CSSS de Rouyn-Noranda, et c'était la majorité, c'est-à-dire plus de 60 % qui étaient des néo-Québécois.

Donc, vous me permettez aussi de saluer la femme de ma vie, Martine, ma conjointe. Écoutez, la vie politique est très exigeante et implique souvent des sacrifices importants non seulement pour ceux qui y consacrent une partie de leur vie, mais aussi les proches qui les entourent. Cette nouvelle aventure, qui m'amène plus souvent à Québec qu'à la maison, causera bien du souci à ma conjointe, qui ne fait pas la cuisine. Et, comme c'était mon passe-temps favori, ça me faisait toujours plaisir. Or, les fins de semaine, j'irai faire les petits plats pour la semaine, de façon à ce qu'elle ne soit pas trop dépaysée.

Ceci étant dit, étant donné un peu la réputation qu'il y a à l'Assemblée... et là je parle... pas de la réputation, de la perception que les gens ont à l'Assemblée nationale, avec les taux de divorce, j'entends, je vous dis qu'il va falloir

que je... mon plus grand défi sera celui d'entretenir cette flamme-là avec la femme de ma vie pour... que j'entretiens depuis 30 ans, mais avec le défi de vivre à distance, et avec la réputation que vous donnez à cette institution noble.

Maintenant, qu'est-ce que représente ce comté pour moi? C'est 21 municipalités, autant à la fois agricoles pour tout le secteur du Témiscamingue, forestier également, mais aussi minier, et touristique, bien sûr. Si, à la blague, la métropole de l'Abitibi-Témiscamingue est Val-d'Or — et je m'adresse à mon collègue député d'Abitibi-Est — la capitale régionale est, certes, Rouyn-Noranda, la ville que je dessers dans mon comté.

Comme ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue, donc j'aurai à travailler avec tous mes collègues, soit le député d'Abitibi-Est, mais, vous aussi, M. le Président, comme député d'Abitibi-Ouest. J'imagine qu'avec vos charges il va falloir que je vous couvre un petit peu et j'espère le faire avec brio et intelligence.

Je remercie aussi le premier ministre qui m'a confié trois tâches importantes et lourdes à la fois : celle de ministre délégué aux Mines, celle de ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue bien sûr, et aussi... celui de ministre responsable de la région du Nord-du-Québec. Le Nord-du-Québec, on en parle trop peu, c'est 55 % du territoire. Donc, oui, on a une vallée du Saint-Laurent fort développée, mais il reste un 55 % du territoire à visiter, à voir, ce qui représente, dans le fond, 14 communautés inuites, neuf communautés criées, et bien sûr toutes les communautés jamésiennes que sont Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Matagami, avec lesquelles j'aurai le plaisir de travailler, c'est-à-dire mon collègue député d'Ungava, pour ce secteur-là, pour le Nord-du-Québec.

• (16 h 10) •

Maintenant, le développement minier est fort important. Écoutez, s'il y a une raison qui m'a lancé en politique, et je vous le dis bien amicalement, c'est que je regardais aller l'industrie minière et j'étais toujours assez surpris de voir la tournure des événements. Donc, j'aime bien prendre les choses en main, et nous le ferons, mon premier mandat sera de relancer les investissements miniers. Et là je le dis en public, en salle, dans cette belle enceinte : J'aurai aussi à le faire dans un contexte d'acceptabilité sociale, tant auprès des communautés autochtones que dans le respect de l'environnement ou même des communautés de proximité qui auront les projets miniers.

Écoutez, quelques statistiques. Je suis économiste de formation, comme les gens le savent. Sur le plan des investissements miniers, entre 2012 et 2013, il y a eu 400 millions de moins dans le secteur de l'Abitibi-Témiscamingue, 600 millions de moins en investissements dans le Nord-du-Québec et 800 millions de moins sur la Côte-Nord, donc pour un total de 2 milliards de moins d'investissements totaux. Donc, ces investissements-là, il faudra y voir et relancer les choses. Pour juste le secteur de l'exploration minière et de la mise en valeur, les sommes d'argent sont passées de 834 millions en 2011, à 621 millions en 2012, à 328 millions en 2013. Si j'extrapole et que j'amène ça à l'an 2018, on pourrait devoir de l'argent aux entreprises d'exploration minière. On ne se rendra pas là, heureusement. On va y voir et changer, nécessairement, les choses.

Écoutez, en 2013, avec l'Institut Fraser, le dernier rapport qui a été fait, il comparait les années 2012 aux années 2013, donc c'est auprès des entreprises minières de l'ensemble de la planète, et les conclusions étaient très sévères : nous sommes passés des cinq premières positions à la 21e, comme juridiction minière, sur le plan mondial. Donc, ce n'est pas sans conséquence. Et ça, c'était le classement général, mais, si on regarde avec des options plus spécifiques le cadre réglementaire, bien là on arrive 55e sur le cadre réglementaire et 72e juridiction minière en matière d'accès au territoire.

Donc, ces conséquences-là, c'est qu'on a perdu la confiance de plusieurs entreprises minières, et mon premier mandat sera de redonner cette confiance-là aux investisseurs miniers, tout ça dans un contexte d'acceptabilité sociale et de respect de l'environnement.

Par ailleurs, tel qu'annoncé aussi par notre gouvernement, il y aura une partie des redevances minières qui retournera aux communautés d'accueil des projets miniers. C'est fort important. Et ça, ça pourrait être une première, puisque ça a été une longue et vieille revendication, dont vous avez pu être mis... connaissance dans votre passé de ministre. C'est qu'on a toujours souhaité donner des redevances aux régions minières et là on va arrêter d'en parler et on va le faire.

L'industrie minière, donc, bénéficiera aussi de la volonté gouvernementale de donner au Québec sa première stratégie maritime. Par cette mesure, nous faciliterons l'accès au territoire et ouvrirons de nouveaux marchés aux entreprises de chez nous, aux nouveaux projets miniers et de même que de nouveaux emplois de qualité, le tout dans le respect, toujours, de l'environnement et de l'acceptabilité sociale. Donc, ça fera toujours partie de mon discours, nécessairement, de joindre ça, puisque les entreprises, les corporations minières devront s'adapter à l'année que nous sommes, c'est-à-dire de l'année 2014, et non plus comme les années passées ou les siècles derniers.

Vous savez, comme économiste, j'ai eu à faire des profils pour les clientèles vulnérables, donc c'est des choses auxquelles je prends... que je tiens à coeur, c'est-à-dire les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés, les personnes handicapées, les aînés, les autochtones. J'ai produit des perspectives également sectorielles et professionnelles, avec des avis sectoriels, et bien sûr mon champ d'expertise était les études de retombées économiques, les analyses de coûts-bénéfices, les filières de production agricoles, forestières et, bien sûr, minières. J'ai été aussi chargé de cours à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue — dont je suis très fier — pendant une période de 26 ans, et ma carrière a pris fin le 7 avril, comme député.

Notre gouvernement s'est engagé aussi à relancer le Plan Nord. Il s'agit d'un projet de développement mobilisateur et porteur pour l'économie du Québec, tant pour les communautés autochtones, avec des projets de logement, de centre communautaire ou des centres de formation professionnelle, que les communautés jamésiennes ou nord-côtières, de même que toutes les régions à proximité, telles que l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay—Lac-Saint-Jean et même celles du sud de la province, c'est-à-dire l'ensemble des régions du Québec. Sur le plan démographique, écoutez, c'est 13 000 Inuits, c'est 17 000 Cris, c'est, ensuite de ça, 14 000 Jamésiens. Et là, si je m'en vais aussi prolonger le Plan Nord, c'est 72 % de l'ensemble du territoire, avec un potentiel de 120 000 personnes. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est tout de même d'une indécence d'avoir un pays aussi... une nation, plutôt, aussi grande et que cette nation-là, qui couvre autant de territoire, soit si peu peuplée, sinon si peu développée.

M. le Président, je travaillerai pour les aînés, ça sera une préoccupation de tous les instants, et je ferai tout en mon pouvoir pour offrir un avenir, aussi, à nos enfants, à mes petits-enfants. Je suis fier de faire partie de la famille libérale qui a à coeur au mieux-être de ces citoyens et citoyennes de tout le Québec.

Je terminerai, M. le Président, par une citation de Sénèque, qui disait qu'«il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il s'en va». Et, croyez-moi, M. le Président, nous allons non seulement redresser les finances publiques, mais également relancer les investissements et la création d'emplois. Et je serai fier de participer à ce projet-ci. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, M. le ministre délégué aux Mines, de votre intervention, et député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, et je le sais très bien. Alors, je cède maintenant la parole à M. le député de Borduas pour son intervention sur le discours inaugural. Alors, M. le député, à vous la parole.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Merci. M. le Président, chers collègues de l'Assemblée nationale. D'abord, M. le Président, laissez-moi vous féliciter pour votre élection à la charge de vice-président ainsi que pour votre élection à l'Assemblée nationale pour un 11^e mandat. Donc, je vous lève mon chapeau pour la longévité de votre carrière politique.

Donc, c'est un immense plaisir et avec un sentiment de fierté que je m'adresse avec vous en ce jour pour la première fois en cette Chambre. Le 7 avril dernier, lors de la 41^e élection générale, les citoyens de la circonscription de Borduas m'ont choisi pour les représenter en cette Assemblée. Je souhaite remercier chaleureusement les électeurs et les électrices de la circonscription de Borduas de m'avoir accordé leur confiance, et c'est avec beaucoup d'humilité que j'accepte l'important mandat qu'ils m'ont donné pour les quatre prochaines années.

Il s'agit d'un véritable privilège d'avoir l'honneur d'être le porte-voix de la population de Borduas à l'Assemblée nationale. En effet, dans notre système de démocratie représentative, le rôle du député est très important, parce qu'il constitue le prolongement de ses électeurs. Ainsi, M. le Président, vous pouvez être assuré que j'exercerai mes fonctions de député et de parlementaire avec dignité, avec le plus grand dévouement et avec la plus grande énergie, à la défense des intérêts de mes concitoyens, en plus d'être le porteur de leurs projets et de leurs aspirations à l'Assemblée nationale.

De plus, il n'existe pas de plus beau cadeau pour moi que celui que les citoyens et les citoyennes du comté de Borduas m'ont fait le 7 avril dernier. En effet, M. le Président, siéger à l'Assemblée nationale, pour un juriste comme moi, c'est un peu comme se retrouver en finale de la coupe Stanley lors d'un septième match. De plus, ça va me permettre enfin de pouvoir identifier qui est le fameux législateur. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour les remercier d'avoir fait preuve d'audace et de courage en choisissant de faire confiance à la Coalition avenir Québec et d'avoir fait le choix d'un vrai changement.

En effet, les électeurs de la Montérégie ont exprimé en bloc le désir d'un véritable changement. Ce désir a résulté en l'élection de plusieurs députés de la Coalition avenir Québec. Laissez-moi souligner l'élection de mes collègues députés de Chambly, d'Iberville, de Saint-Hyacinthe et de Johnson pour leur élection ainsi que la réélection de la députée de Montarville.

Je tiens à remercier à nouveau les citoyens et les citoyennes de la circonscription de Borduas d'avoir fait le choix de la jeunesse, d'avoir choisi un candidat qui a grandi, étudié et travaillé dans le comté. En effet, pour moi, le comté de Borduas est ma maison, est mon chez-moi, et vous comprendrez que c'est encore plus gratifiant d'avoir été élu dans celui-ci. Les électeurs de Borduas pourront ainsi se reconnaître en moi, car ils ont désormais un député originaire de leur coin, qui comprend très bien leurs réalités, les enjeux locaux, et qui soutient les organismes.

Je tiens d'ailleurs à vous informer, M. le Président, que j'ai déjà commencé ma tournée de la rencontre des intervenants locaux et je me suis attelé à la tâche dès la journée du 8 avril pour organiser et pour travailler dans la circonscription.

I also would like to thank the English-speaking community of my riding, especially those ones from the city of Otterburn Park, for the trust that they have put in me. I will work hard for them for my term, and my door will always be open to all of them to succeed in their projects.

Je veux également profiter de l'occasion pour remercier ma petite équipe de bénévoles qui m'ont soutenu et accompagné lors de la présente campagne électorale. Ils n'ont ménagé aucun effort afin de réussir à remporter l'élection, à faire connaître les idées de la Coalition avenir Québec dans la circonscription, et aller à la rencontre des gens dans le comté, et d'appuyer ma candidature, et finalement de m'aider à poser les fameuses pancartes électorales par un froid sibérien au cours du mois de mars 2014. Sans eux, l'élection d'un député de la Coalition avenir Québec n'aurait pas été possible dans le comté.

• (16 h 20) •

En effet, M. le Président, vous n'êtes pas sans savoir que, depuis la création du comté, en 1992, le siège avait toujours été occupé par un député du Parti québécois. Antérieurement à ça, également, le siège de Verchères avait été toujours occupé par un député du Parti québécois depuis 1976. Donc, je suis fier d'avoir pu déloger l'ancien parti qui était présent. Ainsi, nous pouvons qualifier la présente élection comme un véritable désir de changement de la population et un mandat de faire de la politique différemment, de façon constructive.

Vous me permettez, M. le Président de nommer les bénévoles dévoués qui m'ont aidé, à l'élection du 7 avril dernier, à me faire élire : Paul-André, Jocelyne, Sylvain, Albert, Jacques, Hélène, Odette, Jean, Philippe, Hélène à nouveau, Mariette, Emmanuelle, Richard, Luc et Jacques. De plus, je tiens à remercier ma famille ainsi que ma conjointe pour leur soutien. Je souhaite en particulier remercier ma mère du plus profond de mon coeur puisqu'elle m'a toujours encouragé

et accompagné durant les étapes de ma vie. Je lui voue une profonde reconnaissance puisque, si je suis rendu ici aujourd'hui, c'est principalement en raison de son appui.

Par ailleurs, je veux féliciter également les 124 collègues dans cette Assemblée pour leur élection. Parce que, vous savez, M. le Président, le choix de l'engagement politique et de l'engagement public est trop souvent passé sous silence et pas assez valorisé. Défendre ses idées, ses valeurs et tenter de convaincre la population dans le respect des autres sont des gestes nobles que nous devons favoriser comme société, d'autant plus que cela requiert des sacrifices sur le plan personnel. Nous avons la chance de vivre dans une démocratie qui permet à tous et chacun de s'exprimer et nous devons encourager les hommes et les femmes qui décident de se présenter aux élections. Cela requiert une dose de courage, de dévouement, d'abnégation afin de présenter sa candidature.

Ainsi, je tiens à souligner les personnes qui ont été candidates dans la circonscription de Borduas aux dernières élections, notamment M. Jean Murray, du Parti libéral, M. Marc-Antoine Sioui, d'Option nationale, M. Jean Falardeau, de Québec solidaire, M. Michel Lepage, du Parti indépendantiste, M. Gilbert Gour, du Parti conservateur, ainsi que M. Pierre Duchesne, député sortant du Parti québécois, pour la campagne qu'ils ont menée et le ton respectueux qu'ils ont employé durant la campagne.

M. le Président, vous avez peut-être noté que je suis l'un des plus jeunes députés à siéger dans cette Chambre. En effet, seul le député de Sainte-Rose est mon cadet de quelque mois; j'en suis un peu jaloux. Je suis ravi de pouvoir faire mon entrée en cette Chambre à 27 ans, notamment afin de pouvoir donner une voix supplémentaire à la jeunesse québécoise. En effet, vous pourrez noter que la génération 18-35 ans est sous-représentée à l'Assemblée nationale par rapport à son poids dans la société. Par contre, je note que certains députés sont issus de cette génération, notamment les députés de Saint-Jean, de Terrebonne, de Pontiac, de Sherbrooke et de Masson, qui, je l'espère, seront à mes côtés pour défendre les intérêts de la plus jeune génération et des générations futures et de sensibiliser nos collègues aux nombreux défis auxquels le Québec doit faire face afin d'assurer une société prospère, juste et équitable à cette génération.

Vous me permettez, M. le Président, de m'adresser à la jeunesse du Québec et à l'inviter à s'impliquer dans la vie publique et dans les partis politiques provinciaux, peu importe la couleur politique, afin de pouvoir défendre leurs idées, leurs valeurs et de faire progresser notre société. J'invite la jeunesse québécoise à s'investir dans les partis politiques afin de pouvoir avoir un impact sur les politiques publiques qui sont développées en cette Chambre. Il est important de prendre la place qui nous revient, comme nos parents l'ont fait avant nous.

Je souhaite également, M. le Président, que les différents partis politiques travaillent à donner une place à des plus jeunes candidats dans les circonscriptions prenables afin d'assurer une voix à cette génération. Je me dois, M. le Président, de souligner l'immense place faite à la jeunesse à la Coalition avenir Québec. Mon élection ainsi que celle du député de Masson en sont la preuve. Sans un souci d'accorder une place à la jeunesse à la Coalition avenir Québec, notre élection n'aurait pas été possible. J'en profite pour vous informer, M. le Président, que je suis également le parrain de la commission de la relève à la Coalition avenir Québec.

Comme l'a souligné à de nombreuses reprises le chef du deuxième groupe d'opposition ainsi que député de L'Assomption, sa motivation à revenir en politique a surtout été dictée et motivée par son désir de léguer un avenir prospère à ses deux garçons et de léguer un Québec en santé sur le plan des finances publiques et de l'économie afin d'assurer la pérennité de l'État québécois. De plus, le chef de la deuxième opposition et député de L'Assomption a maintes fois répété que son engagement politique était de permettre à la jeunesse québécoise d'avoir les mêmes opportunités que celles auxquelles sa génération a eu droit.

Je vais vous parler maintenant un peu de la circonscription de Borduas. Elle est composée de 12 municipalités étalées entre deux principaux pôles; vous avez un pôle davantage urbain et un pôle plus rural. Elle comprend les municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloil, McMasterville, Beloil, Otterburn Park, Saint-Marc-sur-Richelieu, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Jean-Baptiste de Rouville, Mont-Saint-Hilaire. Il s'agit d'une magnifique circonscription traversée par la rivière Richelieu, qui a connu une importance historique pour le Québec. C'est notamment Samuel de Champlain qui, dès 1608, l'a découverte. La circonscription de Borduas a également vu naître de grands artistes et elle les a vus évoluer dans la circonscription, notamment Ozias Leduc ainsi que Paul-Émile Borduas, rédacteur et signataire du manifeste du *Refus global* en 1948. Donc, ce sont des grands hommes qui ont évolué dans la circonscription de Borduas. Fait à noter, la circonscription porte le nom de Borduas, notamment en l'honneur de Paul-Émile Borduas.

Également, la circonscription compte parmi les villages qui constituent le berceau de la révolution des Patriotes. En effet, le village de Saint-Antoine-sur-Richelieu a vu naître George-Étienne Cartier. Ce dernier a adhéré aux Fils de la Liberté et a pris les armes pour défendre les idées auxquelles il croyait en 1837. C'est également à Saint-Charles-sur-Richelieu qu'a eu lieu l'assemblée des six comtés. Cette assemblée, préalable à la lutte armée que les Patriotes ont livrée, s'est déroulée au mois d'octobre 1837 et a mis la table à la bataille et à la victoire des Patriotes de Saint-Denis-sur-Richelieu face aux troupes anglaises. Il est important de rappeler, M. le Président, que le principal combat des Patriotes était de se doter d'un gouvernement responsable, d'un gouvernement imputable de ses gestes et d'un gouvernement redevable à sa population. Grâce à la lutte des Patriotes et malgré le rapport Durham, les Patriotes ont obtenu gain de cause 10 ans plus tard par le biais du compromis Baldwin-La Fontaine.

Et j'en profite, M. le Président, pour vous mentionner que le gouvernement a le devoir de respecter ses engagements qu'il a pris envers la population du Québec et qu'il doit prendre ses responsabilités. Un peu à l'image des Patriotes qui se sont battus pour avoir un gouvernement responsable, le gouvernement doit livrer la marchandise aux Québécois et doit honorer ses engagements. Le gouvernement doit mettre fin à la culture d'absence d'imputabilité dans les organismes publics et doit livrer des résultats concrets à la population. Les électeurs et les électrices de la circonscription peuvent être assurés que je serai fidèle aux motivations qui m'ont poussé à joindre la Coalition avenir Québec, parce que ce parti constitue un véritable véhicule pour améliorer le Québec et pour faire avancer le Québec. En effet, le fait de pouvoir

compter dans une même équipe des fédéralistes, des souverainistes, des indépendantistes, des autonomistes, des nationalistes et tous les istes de ce monde nous permet de mettre la question nationale de côté et de vraiment travailler sur les véritables enjeux auxquels le Québec fait face : les finances publiques, l'économie, la santé et l'éducation. Il est temps de cesser les divisions entre Québécois, de se regrouper dans la même équipe, et de livrer la marchandise, et de redresser le Québec. En somme, ce que nous disons, c'est : Le Québec d'abord.

Un autre des principaux motifs qui m'a amené à faire de la politique constitue sans nul doute l'intégrité et la saine gestion des fonds publics. La Coalition avenir Québec constitue le parti de l'intégrité, car elle ne doit rien à personne. En effet, il est nécessaire que le gouvernement ainsi que ses membres fassent preuve de la plus grande probité et de la plus grande rigueur, ce qui a fait défaut parfois au cours des dernières années. Durant ma campagne électorale, j'ai constaté un très grand cynisme de la part de la population. Et nous nous devons de redonner confiance à la population envers ses institutions.

M. le Président, faire de la politique aujourd'hui, c'est faire de la politique différemment. Nous devons, dans le cadre de nos débats en cette Chambre, donner l'exemple. Les Québécois sont las de la politique des vieux partis, ils veulent que les partis travaillent ensemble à l'avancement du Québec. Cela se traduit notamment par le fait que le gouvernement se doit de donner des réponses concrètes et réfléchies à l'opposition et répondre intelligemment à la population. La Coalition avenir Québec prône une approche pragmatique et responsable de saine gestion des finances publiques et le gouvernement doit redonner une marge de manoeuvre au contribuable québécois. Il doit redonner une marge de manoeuvre à la classe moyenne et aux familles. Le gouvernement, M. le Président, doit cesser de piger dans les poches des contribuables et plutôt faire un effort de rationalisation de l'État québécois et d'efficacité. En somme, il doit faire preuve de courage. À la Coalition avenir Québec, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de faire du développement économique durable en pensant aux générations futures.

Un point important, M. le Président, et ce sont les nominations partisans. Nous devons mettre fin à ces nominations. La population le réclame depuis des années. Il est nécessaire que les candidats soient choisis pour les postes qui sont comblés par le gouvernement en fonction de leurs qualités, de leurs compétences, et non pas en raison de leurs relations et en raison de la couleur de la carte de membre qu'ils possèdent. Le gouvernement doit mettre sur pied un processus de consultation avec les partis d'opposition.

• (16 h 30) •

Par ailleurs, je suis très heureux, M. le Président, de vous informer que le chef de la deuxième opposition m'a confié la responsabilité de l'immigration et des communautés culturelles. Cette responsabilité s'inscrit bien avec moi puisque la jeunesse se considère comme un citoyen du monde maintenant. Nous gagnons à être exposés à la diversité culturelle. C'est, entre autres, ce qui fait la richesse du Québec. Et puis le Québec a toujours été une terre d'accueil depuis la création de la Nouvelle-France. Je tiens cependant à rappeler au premier ministre, M. le Président, qu'il est de son devoir de protéger notre langue, nos valeurs, notre culture et notre patrimoine. En ce sens, il ne doit pas oublier la vision de ses ancêtres qui ont bâti le Québec et qui ont fait de notre État ce qu'il est aujourd'hui.

Vous me permettez, M. le Président, en terminant, de saluer ma collègue députée de Notre-Dame-de-Grâce et ministre de l'Immigration et de la Diversité culturelle ainsi que mon collègue député de Bourget, critique en la matière, avec qui j'aurai l'occasion de débattre sur ce sujet. Je souhaite que nos rapports soient constructifs et harmonieux.

Il est important de souligner que le Québec a plusieurs défis à relever en matière d'immigration. En effet, M. le Président, le Québec est une terre d'accueil pour les nouveaux arrivants, et nous devons nous assurer que les ressources nécessaires soient mises à la disposition de ceux-ci afin d'assurer une intégration efficace dans la société québécoise. Je pense notamment à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger, afin que ceux-ci puissent exercer leurs métiers pour lesquels ils ont été formés, et à la reconnaissance des diplômes. De plus, il est nécessaire que le gouvernement s'assure d'une plus grande efficacité au niveau de la francisation des immigrants et d'une meilleure intégration sur le marché du travail. Puisque les taux de non-emploi dépassent les 10 %, il est impératif que le gouvernement adapte les programmes afin d'assurer une meilleure intégration, dans la société québécoise, par le truchement d'emplois... par l'occupation d'emplois rapidement.

En terminant, M. le Président, je peux vous assurer de mon entier dévouement envers la population de la circonscription de Borduas et que je vais être présent pour eux au cours des quatre prochaines années. Merci et bonne journée.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Borduas. Mme la ministre?

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Oui, voilà. Mme la ministre de la Culture et des Communications, je vous cède la parole pour votre intervention.

Mme Hélène David

Mme David (Outremont) : Merci, M. le Président. Je vais changer mon introduction, parce que je disais que votre longévité est inversement proportionnelle à ma nouveauté, mais de toute évidence je parle à un autre président. Mais vous êtes encore là, donc voilà.

C'est pour moi, évidemment, une très grande fierté d'avoir été élue à titre de députée de l'Assemblée nationale du Québec, d'autant plus que j'ai le privilège de représenter les citoyens et citoyennes de la circonscription d'Outremont

à titre de première femme députée élue dans l'histoire du comté. Alors, j'ai été précédée, vous le savez, par des députés célèbres, des ministres de grande valeur et par mon prédécesseur, qui est non le moindre, devenu premier ministre du Québec. Alors, la barre est très, très haute.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est en grande partie grâce au travail acharné de tous les bénévoles qui ont participé à ma campagne électorale. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué, de près ou de loin, à mon élection. Et je tiens à remercier particulièrement mon président d'association, M. Harold White, et Mme Dolores Appleyard. Il y a eu de très, très nombreux bénévoles qui m'ont assistée, qui m'ont accompagnée dans des rencontres exceptionnelles, que ce soit pour aller cogner aux portes des 1 000 appartements du Rockhill, pour faire une rencontre absolument exceptionnelle, le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale de la femme, avec des femmes de toutes les communautés culturelles, de tous les âges, de toutes les religions. Ça a été une rencontre exceptionnelle en tout début de campagne, d'ailleurs. J'ai rencontré de très nombreuses communautés. J'ai rencontré beaucoup, beaucoup, et ça m'a frappée, de personnes âgées vivant seules, des centaines, des gens au-dessus de 85, 90 ans, et ça m'a particulièrement sensibilisée à la réalité des personnes âgées dans ma circonscription.

Je me dois évidemment de remercier, comme l'ont fait beaucoup de mes collègues qui m'ont précédée, ma famille, mes enfants, mon conjoint et je pense que je dois dire un petit merci tout particulier à ma soeur Françoise, évidemment, qui, après le choc de l'annonce, évidemment, du fait que j'allais me présenter, a été particulièrement touchante dans sa solidarité, ça porte bien son nom, mais dans sa solidarité pour ma décision dans la sérénité, je dirais, de son accueil, dans la façon dont elle a accepté que nous pouvions faire de la politique autrement. Plusieurs des collègues ont parlé de faire de la politique autrement. Je pense que Françoise et moi avons une mission ici de montrer que nous pouvons faire de la politique autrement, dans le respect certainement des avis qui sont assez différents dans les deux formations politiques mais toujours dans le respect et la sérénité. Je tiens à la remercier pour non seulement son écoute, mais même son aide pendant la campagne électorale. Alors, merci beaucoup. Et nous essaierons d'être à la hauteur des attentes que les gens ont. Vous savez, quand je faisais ma campagne électorale, évidemment je n'avais pas de prénom, je n'avais qu'un nom de famille et j'étais toujours la soeur de l'autre. J'ai été, pendant toute la campagne, la soeur de l'autre et j'ai dit : Oui, mais j'existe, et, bon... Et je crois que finalement, après cette campagne extrêmement enrichissante pour moi... j'espère avoir maintenant un prénom et que les gens ont autant d'affection et d'estime pour la petite soeur qu'ils en avaient, je dois dire, pour la grande soeur, même si leur vote n'allait pas nécessairement à sa formation politique.

Alors, je pense que j'ai... J'espère avoir acquis le respect, et l'estime surtout, et l'affection de tous les concitoyens d'Outremont.

Je veux remercier évidemment ces électeurs parce que je me sens extrêmement privilégiée de pouvoir les représenter à l'Assemblée nationale. J'ai à mes côtés une exceptionnelle équipe de gens qui travaillent au comté. Alors, merci, Jeannine, Madeleine, Carl, pour tout le travail que vous effectuez. Vous êtes pour moi des collaborateurs hors pair et je vous remercie du fond du coeur.

Evidemment, Outremont, il y a des hôpitaux, il y a beaucoup de maisons d'enseignement et il y a beaucoup, beaucoup de diversité sociale et culturelle, ce qui est moins connu de la circonscription d'Outremont.

Alors, commençons par la santé. Il y a deux hôpitaux exceptionnels : un s'appelle le St. Mary's, l'autre s'appelle l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal.

Alors, l'Hôpital St. Mary's est un hôpital qui accueille énormément de gens des communautés culturelles, qui a un département d'obstétrique-gynécologie absolument exceptionnel aussi, qui a une médecine de proximité, particulièrement médecine familiale, qui est extrêmement impressionnante. L'Institut universitaire de gériatrie, écoutez, c'est le centre probablement le plus développé pour la recherche en gériatrie. Or, on sait qu'au Québec la question de la santé, la qualité de vie des personnes âgées est extrêmement importante.

En éducation, que dire évidemment du pôle primaire-secondaire des écoles publiques de très haut niveau, des écoles privées aussi, évidemment l'Université de Montréal, d'où je viens, avec le pôle de l'école Hautes Études commerciales et l'École polytechnique? Il y a aussi, évidemment, le collège Brébeuf, il y a les soeurs Saint-Nom-de-Marie. Il y a en fait un foisonnement de maisons d'enseignement qui font que la circonscription est particulièrement riche dans le secteur éducation. Il y a un projet très important, qui s'appelle la gare de triage, le projet du pavillon des sciences de l'Université de Montréal, qui va réussir, par son positionnement géographique, à rallier à la fois les gens de la circonscription de Mont-Royal, Parc-Extension et les gens d'Outremont. Ça devrait être un projet extrêmement citoyen, développement durable, beaucoup de verdure et en même temps un pôle exceptionnel de haut savoir en sciences. Alors, je serai très, très attentive au développement de ce projet pour qu'il s'inscrive parfaitement bien dans les projets de l'ensemble des circonscriptions qui l'avoisinent.

Pour l'inclusion sociale, j'en ai parlé un petit peu, il y a une très grande diversité, au sein de la population d'Outremont, beaucoup plus grande que ce que les gens croient habituellement. Oui, il y a des familles aisées, c'est vrai, mais il y a aussi des familles à beaucoup plus faibles revenus. 30 % des familles sont des nouveaux immigrants, ont des revenus de moins de 30 000 \$. On ne peut pas dire que c'est la grande richesse à laquelle les gens pensent quand ils pensent à Outremont. Il y a une diversité culturelle d'une richesse exceptionnelle. Et pour moi ça va être une absolue priorité, comme députée d'Outremont, que de faire un lien entre les pôles beaucoup plus aisés et les pôles beaucoup moins aisés de ma circonscription. Il y aura donc un forum de solidarité dans la circonscription pour que tous puissent échanger entre eux et contribuer à l'élaboration de projets communs.

• (16 h 40) •

Le 23 avril dernier, le premier ministre m'a confié un mandat vraiment exceptionnel qui est celui d'occuper la fonction de ministre de la Culture et des Communications ainsi que de ministre de la Protection et de la Promotion de la langue française. À l'occasion du discours inaugural, le premier ministre, notre premier ministre, a été sans équivoque au

sujet de la culture, je le cite : «Nous sommes tous fiers d'être Québécois, sans exception. Nous sommes fiers des artistes qui sont nos porte-voix et qui répandent notre créativité. Nous saurons les appuyer, promouvoir leurs talents et les associer à [notre ambition].» Il poursuit en affirmant que «notre culture, c'est nous, c'est ce qui nous définit, et [nous en ferons] la promotion partout».

Je suis très fière de la grande importance qui est accordée par notre premier ministre à la culture. À titre de ministre de la Culture, je veux être celle qui permet une meilleure accessibilité afin d'assurer une plus grande démocratisation de la culture. Je souhaite être la ministre de tous les créateurs — j'ai été très sensibilisée à la situation parfois plus que précaire de nombreux créateurs — surtout une ministre qui sera présente pour outiller la jeune relève de créateurs et leur permettre de rayonner. Inutile de répéter l'extraordinaire semaine que nous avons vécue au Festival de Cannes, où un de nos plus géniaux jeunes créateurs a fait sa marque, et je parle évidemment de Xavier Dolan, avec le film *Mommy*, qui a quand même gagné le Prix du jury. Il a donné l'exemple dans son discours, un discours que j'encourage tout le monde à aller écouter. C'est vraiment un discours exceptionnel. On parlait de la jeunesse tout à l'heure. C'est un discours de très, très grand encouragement pour la jeunesse, d'aller au bout de leurs ambitions, de ne pas avoir peur d'être innovants, créateurs et même des fois de déplaire à leurs parents, et de se rendre jusqu'au bout, et de se faire confiance.

Alors, le mandat qui m'a été confié en culture prend tout son sens lorsqu'on le combine avec la tâche primordiale que le premier ministre m'a confiée, qui est de protéger et de promouvoir la langue française, cette langue qui est le pilier de notre culture, qui donne à nos artistes un espace de créativité, qui leur permet de se distinguer sur la scène internationale. C'est aussi cette langue qui permet à nos jeunes de rêver en s'inspirant des mots de sa littérature et qui donne le juste son aux échos de notre histoire. Le français, c'est nous, c'est notre façon d'apprendre, d'échanger et de créer. Cette langue est un atout extraordinaire dont notre gouvernement se fera le devoir quotidien d'assurer la protection et la promotion.

Nous aurons, au cours de cette année, une magnifique occasion d'affirmer notre fierté pour cette langue alors que nous célébrerons le 40^e anniversaire de la proclamation du français comme langue officielle du Québec par Robert Bourassa, un moment que le premier ministre a si bien qualifié, à l'occasion du discours inaugural, comme étant un moment clé de notre affirmation.

M. le Président, sous les gouvernements libéraux, notre culture a toujours été choyée. Souvenons-nous qu'en 1960 la création d'un ministère de la Culture devient l'article 1 du programme du Parti libéral du Québec. L'Office de la langue française est aussi créé sous un gouvernement libéral. C'est une impressionnante lignée de ces hommes et de ces femmes qui, sous la bannière du Parti libéral du Québec, ont fait avancer leurs dossiers avec vigueur, passion et ténacité. Mme Lise Bacon, entre 1985 et 1989, a piloté les lois sur le statut des artistes. Elle a présidé à l'ouverture du Musée de la civilisation. Elle a vu à la création, par loi, de la Bibliothèque nationale. Elle est à l'origine de l'obligation de consacrer 1 % des budgets de la construction des édifices publics à des oeuvres d'art. Mme Liza Frulla, en 1990 jusqu'en 1994, a mis sur pied la première politique culturelle du Québec, politique qui a mené à la création de deux grandes institutions, la SODEC et le Conseil des arts et des lettres du Québec, dont on vient justement de signaler l'anniversaire : 20 ans d'existence. Mme Line Beauchamp, de 2003 à 2007, qui a eu la fierté de mener à terme le dossier permettant enfin l'inauguration de la Grande Bibliothèque et l'adoption de la loi qui a créé comme société d'État la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Et finalement ma collègue Christine St-Pierre, avril 2007 à septembre 2012, qui a veillé à l'adoption de la Loi sur le patrimoine culturel entrée en vigueur en octobre 2012. Elle a dévoilé l'Agenda 21 de la culture au Québec, faisant de la culture une composante majeure et essentielle de la société.

J'entends, pour ma part, me dévouer aux dossiers du ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'à l'égard de la protection et la promotion de la langue française avec autant de passion, de vision et de ténacité. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le ministre délégué aux Petites et aux Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional. M. le ministre, à vous la parole.

M. Jean-Denis Girard

M. Girard : Merci, M. le Président. Bravo pour votre nomination. Chers collègues, c'est avec un grand plaisir que je prends la parole pour la première fois en cette Chambre. Il s'agit vraiment pour moi d'un moment rempli de fierté. Être choisi par la population de Trois-Rivières pour les représenter est un grand honneur. Je félicite également, à cet égard, les 124 autres députés de cette assemblée qui ont choisi de s'impliquer et de mettre leur temps au service du citoyen. Seulement 125 personnes au Québec ont ce privilège, et je l'accepte avec beaucoup d'humilité.

Humilité, parce que le mérite revient à plusieurs femmes et hommes qui ont contribué à m'épauler dans cette démarche qui m'amène aujourd'hui à l'Assemblée nationale. J'aimerais donc, tout d'abord, en profiter pour remercier quelques personnes dévouées qui ont fait toute la différence. Évidemment, il y a ma famille. Je remercie, dans un premier lieu, mes parents qui m'ont donné ces belles valeurs, qui m'ont inculqué des valeurs qui m'ont toujours servi dans ma vie comme dans ma carrière. Merci papa, merci maman. Je me permets également de saluer mon épouse Lise, mes deux fils, Marc-Anthony et Mathieu, ma belle-fille, Émilie, ainsi que ma petite-fille, Charlotte, car je suis maintenant nouveau grand-papa depuis six mois. Votre soutien indéfectible m'est précieux. Je vous remercie d'accepter de me partager avec les citoyens de tout un comté. Vous êtes ma source d'inspiration et ma motivation. C'est d'ailleurs pour laisser un meilleur avenir à mes fils, à ma petite-fille et à toute leur génération que j'ai décidé d'exercer le métier de député.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui ont contribué à ma campagne. Ils ont vraiment travaillé sans relâche. Je pense spécialement à Marianne, Michel, Denis, Louis-Maxime, Louise et Lucie. Je pourrais tous les nommer, ils ont tous travaillé très, très fort. Un merci, également, particulier à Danielle St-Amand pour avoir cru en moi et m'avoir donné cette chance. Vous avez toute mon admiration. Votre travail à mes côtés m'a permis de mener cette campagne avec énergie et confiance. Tous ces gens ont cru, comme moi, ils ont cru en moi, et merci à tous.

Cela m'amène à revenir sur le discours d'ouverture prononcé la semaine dernière par notre premier ministre. M. le Président, la prospérité du Québec est entre les mains de nos entrepreneurs, qui s'engagent et qui croient au potentiel économique de nos régions. Nos entreprises constituent le cœur de notre activité économique. Plus que jamais, notre croissance passe par l'entrepreneuriat. Chaque entreprise débute par une idée, un rêve et surtout beaucoup d'ambition. La détermination et la créativité, c'est ce qui distingue particulièrement nos entrepreneurs et fait rayonner le Québec.

En tant que gouvernement, nous encouragerons et favoriserons le goût d'entreprendre et d'innover dans tous les secteurs de notre économie. Nous mettrons en place les bons outils et les bons leviers pour créer un environnement propice à l'émergence de l'entrepreneuriat, véritable pilier de la réussite de nos régions. À ce titre, nous entendons favoriser davantage la mise en place d'une culture entrepreneuriale. Nous allons aussi soutenir le démarrage de nouvelles entreprises québécoises. Ce sont nos entreprises qui vont concrétiser la relance de notre économie. J'invite donc tous les entrepreneurs à lancer leurs projets audacieux et porteurs pour le Québec et surtout à investir dans le talent des Québécoises et des Québécois.

• (16 h 50) •

Nous avons ici, au Québec, des gens déterminés qui mettent à profit leur expertise et leur esprit d'initiative pour le bénéfice de toutes nos régions et nous en sommes tous très fiers. Notre avenir est aussi, sans contredit, entre les mains de nos jeunes entrepreneurs. En ce sens, nous devons impérativement miser sur la relève et surtout leur faire confiance. En facilitant la création et le transfert d'entreprises à la génération suivante et en stimulant la relève entrepreneuriale, nous contribuons à conserver chez nous nos fleurons québécois, leur expertise et les profits engendrés au Québec. Nos petites et moyennes entreprises représentent 50 % des emplois actuels au Québec et plus de 75 % des nouveaux emplois à venir. C'est d'ailleurs pourquoi, M. le Président, le centre de notre action sera basé sur l'accompagnement et la réussite de nos PME. À preuve, le premier ministre a désigné un ministre responsable des PME, fonction que j'ai l'honneur d'occuper.

Nous misons sur certaines initiatives qui, en plus d'appuyer les PME, stimuleront les investissements et favoriseront la création d'emplois au Québec, dont l'adoption d'un dossier et d'un guichet unique des entreprises, le lancement des programmes Créativité Québec et Démarrage Québec ainsi que l'exemption d'impôt pour le transfert d'entreprise et de ferme aux enfants et aux générations futures. Ces mesures contribueront à renforcer notre environnement d'affaires.

M. le Président, afin de réduire les coûts des formalités administratives, nous allons instaurer un dossier unique et un guichet unique. On veut ainsi donner de l'oxygène à nos gens d'affaires. L'introduction du dossier et du guichet uniques permettra de mieux appuyer nos entrepreneurs et de leur simplifier la vie dans leurs relations avec l'appareil administratif de l'État. Au lieu d'avoir un dossier dans plusieurs ministères et des organismes gouvernementaux, l'entrepreneur n'aura qu'un seul dossier pour toutes ces questions administratives relatives à son entreprise. Notre gouvernement offrira l'ensemble des services aux entreprises sous un guichet unique. Cela permettra à toute entreprise de recevoir un service amélioré et accessible, de l'information et un meilleur accompagnement pour l'ensemble de ses démarches administratives de même que pour l'ensemble des programmes d'aide financière du gouvernement. Les services actuels seront améliorés de façon substantielle afin de fournir un accompagnement personnalisé qui offrira un plan d'intervention sur mesure en identifiant les programmes d'aide qui répondent aux besoins des entreprises.

Par ailleurs, la mise en oeuvre de plusieurs recommandations du rapport Audet entraînera pour les entreprises une réduction de 20 % des coûts des formalités administratives d'ici 2015. Le dossier et le guichet uniques permettront donc à notre gouvernement d'aller plus loin afin d'alléger le fardeau administratif des entreprises et de leur simplifier la vie.

Ensuite, notre gouvernement souhaite mettre en place le programme, lequel misera sur l'innovation et la créativité pour rendre le Québec plus compétitif et plus performant. Ainsi, nous verserons une aide à la réalisation des projets d'innovation avec ce programme administré par Investissement Québec. Notre gouvernement souhaite également étendre à toutes les universités le modèle des accélérateurs pour la création d'entreprises développé par l'Université de Sherbrooke. Cette initiative permet à des finissants provenant de différentes facultés de soumettre leurs projets de fin d'études dans le but de démarrer une entreprise technologique novatrice. Comme les sociétés les plus entreprenantes sont aussi les plus prospères, notre gouvernement mettra sur pied l'initiative Démarrage Québec. Ce programme vise à stimuler la création d'entreprises en facilitant l'accès au capital patient. Il permettra aux nouvelles entreprises innovantes de traverser la période critique de démarrage, où le principal défi est l'accès au financement.

Enfin, M. le Président, notre gouvernement compte exempter d'impôt les transferts d'entreprise et de ferme aux enfants et aux générations futures. On le sait, le transfert intergénérationnel est un défi important pour le Québec. D'ici cinq à 10 ans, 50 % des propriétaires et dirigeants de PME prendront leur retraite. Il est donc primordial d'assurer la pérennité de nos entreprises afin de préserver des emplois de qualité partout au Québec, tout comme nos PME, incluant nos fermes, font face à un besoin criant de relève avec le départ à la retraite de milliers de producteurs et d'entrepreneurs. C'est pourquoi nous misons sur cette mesure pour encourager le transfert d'entreprise dans le secteur agricole, une mesure qui contribuera à préserver la propriété québécoise de nos PME.

M. le Président, je tiens à rappeler que ces mesures destinées à nos PME s'ajoutent à d'autres initiatives telles que la toute première stratégie maritime du Québec et la relance du Plan Nord, qui poursuivent également ce même objectif de création de richesse et d'emplois partout au Québec.

La stratégie maritime représente un potentiel extraordinaire de richesse pour l'ensemble des régions du Québec en prévoyant notamment la création de 30 000 nouveaux emplois. Le Québec compte déjà six chantiers maritimes

qui emploient près de 1 500 personnes. Notre gouvernement entend donc consolider les emplois existants et en créer de nouveaux en soutenant la modernisation des flottes de navires armateurs québécois de même que la construction de navires dans des chantiers québécois. La stratégie maritime permettra également au Québec de se positionner en tant que grand pôle nord-américain de logistique commerciale, de manutention des marchandises et sera ainsi mieux positionnée pour tirer profit de l'Accord économique et commercial entre le Canada et l'Union européenne, tirer profit de la forte croissance prévue du transport maritime, tirer profit de l'accès au marché américain et également du corridor Québec-Ontario, principal corridor économique du Canada.

En investissant dans nos infrastructures portuaires, en développant le transport intermodal et en dynamisant les chantiers maritimes québécois, cette stratégie favorisera l'emploi et le développement économique de nos régions.

Nous souhaitons également relancer le Plan Nord abandonné par le Parti québécois depuis 18 mois. Les carnets de commandes se sont vidés de nos entrepreneurs. Ils ont souffert de ce manque de vision du précédent gouvernement, et on l'entend sur le terrain actuellement. Il s'agit d'une occasion unique de reprendre là où nous avons laissé et d'associer les communautés locales à ce projet d'envergure notamment par le partage des redevances. Le développement du Nord, c'est aussi s'associer au développement des régions plus au sud et faire participer les PME. C'est non seulement le Nord, mais tout le Québec qui en ressortira gagnant.

M. le Président, en terminant, notre plan de match est clair : simplifier la vie de nos entrepreneurs, préparer la relève et faire en sorte que nos entreprises demeurent chez nous, au Québec, aider à démarrer de nouvelles entreprises, miser sur l'innovation, la créativité et une hausse de la productivité, soutenir la création d'emplois en redonnant confiance au milieu entrepreneurial et envoyer un signal clair que le Québec est plus prêt que jamais à recevoir des investissements.

C'est ça, la vision d'un gouvernement libéral. Ensemble, nous contribuerons à la prospérité future de tout le Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le ministre, pour cette intervention. M. le député d'Abitibi-Ouest, je vous cède la parole.

M. François Gendron

M. Gendron : Oui. Merci, M. le Président. Je suis très, très heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots. J'en profite tout de suite pour indiquer à tous les collègues que c'est inhabituel qu'un vice-président de l'Assemblée nationale prenne la parole sur le parquet. Ça devient acceptable à condition qu'il s'en tienne aux règles strictes de non-partisanerie. Alors, je tiens à vous dire que, puis un peu sur le ton de l'humour, je vais faire un peu comme la plupart d'entre vous avez fait, c'est-à-dire ne pas parler beaucoup du discours inaugural ou de son contenu. Alors, je le fais sur le ton de l'humour.

Je voudrais, dans un premier temps, remercier très sincèrement les 125 collègues parlementaires, quelle que soit leur formation politique, pour leur élection — dans certains cas, c'était leur réélection, mais peu importe — d'avoir été élus par les citoyens et les citoyennes du Québec le 7 avril dernier. Je tiens à le faire pour deux raisons, parce que je vais être assez court; la première raison, ils méritent d'être félicités parce que ces hommes et ces femmes d'engagement ont accepté de relever le défi de servir et de le faire au plus haut niveau de notre démocratie. Lorsqu'on décide de se présenter pour recevoir l'insigne privilège, l'insigne honneur de représenter nos commettants dans chacune de nos circonscriptions, certains l'ont dit, mais il faut le répéter, il s'agit bien sûr d'un privilège immense lorsqu'on est investi de cette responsabilité.

• (17 heures) •

Mais en même temps il faut saluer cette volonté, cette détermination d'engagement, parce que je connais pas mal plus d'hommes et de femmes, dans ma longévité relative, qui y vont pour les bons motifs. Il y a énormément plus de gens que c'est des gens dévoués, impliqués dans leurs milieux, puis, lorsqu'ils décident de faire de l'implication politique, c'est pour servir et non se servir, c'est pour être au service de leurs commettants, c'est pour être à l'écoute de ces gens-là. Et, s'il n'y a pas là une mission, je l'appellerais civique, civile, sociale, très majeure, très importante et que nous-mêmes, on ne se préoccupe pas de la revaloriser, bien, on ne sert pas l'institution dans laquelle on oeuvre et on ne sert pas, nous-mêmes, les valeurs démocratiques du Québec.

Et c'est pour ça, je pense, servir au plus haut niveau, ça devrait avoir un niveau de reconnaissance pas mal plus élevé que ce que nous avons. Je reconnais que c'est un privilège, mais, en même temps, il y a là une forme d'engagement exigeante, surtout si on se rappelle qu'on reçoit le mandat de la population. Et c'est pour ça que je disais tantôt sur l'autre siège, que j'expliquais à quelqu'un comment c'est important de se rappeler que, les 125, le titre le plus fondamental et le plus important que nous portons tous, c'est-à-dire la casquette commune, c'est «député de». Et le problème de plusieurs collègues, c'est de l'oublier trop rapidement. Il ne faudrait jamais oublier que notre première responsabilité, quelles que soient les autres qui s'ajoutent, c'est «député de». Et être «député de» et s'en rappeler, ça a des exigences d'accompagnement, ça a des exigences de présence, ça a des exigences de simplicité. Et, à chaque fois que des hommes et des femmes décident de servir et... qu'ils se rappellent qu'ils ont reçu le mandat de représenter du monde, que ça aille un peu moins bien ou très bien, parce qu'accompagner son monde, c'est l'accompagner tout le temps, c'est l'accompagner dans toutes les périodes. C'est ça, être «député de».

Alors, je tenais à féliciter tous ces gens-là. C'est évident que je veux ajouter un petit grain de sel, le faire pour ceux qui ont eu l'amabilité ou la gentillesse — mais ce n'était pas nécessairement requis de le faire — pour la responsabilité qui m'a été confiée comme vice-président de l'Assemblée nationale ou souligner ma relative longévité. Bien, c'est clair que c'est toujours agréable de l'entendre, ça me fait plaisir, et je tenais à vous le dire.

Deuxième élément, je vais prendre quelques minutes, effectivement, pour expliquer que la tâche de vice-président autant pour mes deux collègues qui originent du ministériel que celui qui vient de l'opposition. Normalement, nous

ne votons pas. Normalement, nous ne débattons pas. Et les vice-présidents n'ont pas de responsabilité de dossiers. Leur seul dossier, c'est leur dossier de chaise. Et c'est juste pour expliquer par là qu'on n'est pas porteurs de dossiers qui nous permettent de se valoriser, de faire des débats dans les commissions parlementaires. En vous rappelant que c'est toujours impressionnant, l'excellent travail qui se passe dans les commissions parlementaires. Et, si les députés étaient jugés davantage pour ce travail extraordinaire plutôt que l'image que nous donnons à la période de questions depuis des temps immémoriaux, je suis pas mal sûr que le jugement serait différent de celui que nous avons.

J'en profite également pour dire que c'est clair que, collectivement, on a un problème. Collectivement, on a un gros problème, et ça a été mentionné par plusieurs : les parlementaires, collectivement, n'ont pas la crédibilité qu'ils devraient, n'ont pas le degré d'appréciation qu'ils devraient. Donc, c'est clair qu'il nous appartient, collectivement, de trouver des façons de gérer mieux cette appréciation populaire.

Et je vous raconte une anecdote, mais pour l'avoir validée à plusieurs reprises dans ma carrière. Lorsqu'on a la chance d'exercer plusieurs ministères, ça nous amène à voyager dans tout le Québec et d'être dans toutes sortes de situations, hein? Combien de fois je suis arrivé dans des régions autres que la mienne, que je connais bien... mon comté ou l'Abitibi... J'ai visité tout le Québec à moult reprises. Je me rappelle d'avoir fait «Le choix des régions», qui a été la première réflexion importante sur ce lien étroit entre le gouvernement du Québec et les régions du Québec. Ça s'appelait «Le choix des régions», et j'arrivais dans les régions du Québec, puis, discrètement, j'allais dans les lieux publics, j'allais dans des bureaux, j'allais dans des institutions, puis là je disais : Bien, j'aimerais ça que vous me parliez un peu de votre député, comment vous le trouvez, votre député. Et, vous resteriez surpris, en très, très, très grande majorité, les commentaires étaient immensément positifs, très, très positifs : Notre député s'implique, il est présent, il travaille nos dossiers, il nous accompagne. Alors, les commentaires étaient élogieux.

Donc, il y a de quoi qui ne marche pas si, sur 125 comtés au Québec, lorsqu'on regarde individuellement les représentants des circonscriptions, la plupart des commentaires sont très élogieux et que, collectivement... Quand on nous range ou on nous classe dans des ordres professionnels, moi, je sais très bien quel rang que nous sommes, on est à un rang pas très glorieux. Et là je ne parlerai pas à quelle place qu'on est, mais on n'est pas loin des vendeurs de chars usagés puis on n'est pas loin d'autres choses que je ne parlerai pas plus longuement. Mais on est très bas dans la liste de la crédibilité. Donc, c'est évident que l'équation, pour un ancien professeur de maths, ça ne marche pas. On ne peut pas tous, individuellement, être assez considérés et, quand on est pris collectivement... Pourtant, c'est le monde, c'est exactement les mêmes gens, on n'a plus du tout le même niveau de crédibilité, et ça suppose qu'il va falloir apporter plusieurs changements, parfois dans nos attitudes, nos comportements, dans le ton, dans le discours, dans la non-partisanerie. Et là je pourrais être très long dans la liste à énumérer : des partisaneries aveugles, des discours qui correspondent à un huitième de vérité, des fois un millième de... quels que soient les parlementaires, j'ai déjà entendu ça souvent ici, là, uniquement pour des commandes partisanes. Et rappelez-vous qu'on embauche beaucoup de gens pour leurs aptitudes, mais on les remercie souvent pour leur attitude. Il va falloir se rappeler de ça. Donc, ça suppose que les attitudes sont très importantes.

Et, depuis qu'on est rentrés, le climat semble excessivement bon. Il faut modifier le ton, la forme, il faut être plus généreux dans l'acceptation des idées qui peuvent être contraires aux nôtres. Et toutes ces réalités-là sont vraies parce que ça fait appel à des valeurs. Et, normalement, les Québécois, ils sont très, très sensibles à ces réalités-là, et ils voient ça, ils voient comment on se comporte. Et, s'ils ne se retrouvent pas dans les valeurs qu'on projette, bien là ça crée passablement le discrédit. Donc, je veux, tout simplement, signaler là-dessus qu'on a énormément de travail à faire.

Le deuxième... Parce que j'ai quelques points, mais, très rapidement, le deuxième point que je voulais signaler, c'est évident que tout le monde, avec raison... Lorsqu'il y a une campagne électorale on peut bien féliciter celles et ceux qui ont été élus, mais il faut également être conscient que, tout seul, c'est très difficile d'opérer. Et se retourner en remerciant nos bénévoles, en remerciant nos comités électoraux respectifs, en remerciant celles et ceux qui ont mis l'épaula à la roue, en remerciant celles et ceux qui ont accepté de nous accompagner pour cette période un peu plus intense, c'est tout à fait requis et légitime, ça s'appelle la reconnaissance normale d'une personne normale. Alors, moi, je fais la même chose. Pensez-vous que je suis déçu de mon électorat, moi, après une 11^e élection où ils m'ont rappelé qu'ils sont toujours d'accord pour m'accorder leur confiance? Alors, je dois les remercier à tour de bras, c'est évident. Merci beaucoup de ce lien de fidélité, de ce lien de confiance qui dure depuis 1976. Alors, j'en suis très gracié, j'en suis très reconnaissant, je remercie d'abord électeurs, électrices qui me font confiance.

Mais je voudrais... Juste une petite anecdote parce que c'est encore important, des fois, de se rapporter à des témoignages de gens. Là, ce n'est pas moi qui le dis, mais c'est une électrice qui a pris la peine de m'écrire : «...remercier pour ta généreuse décision de te représenter.» Ce n'est pas ça qui est important, mais : «On a besoin d'un homme droit, solide et proche du monde.» Parce que, souvent, la recette, elle n'est pas si compliquée que ça. Si les représentants des diverses circonscriptions comprenaient qu'ils doivent rester ce qu'ils sont, avec les valeurs qui les habitent, et se ressembler au fil du temps, quelles que soient leurs responsabilités, ça pourrait donner, effectivement, de la durée dans le temps. Et ça peut être très intéressant parce que l'électorat souhaite d'avoir des hommes et des femmes qu'ils reconnaissent dans les valeurs qu'ils ont, dans les valeurs qui les habitent. Et c'est ce qu'elle disait : «Nous savons que tu seras toujours le même, défenseur de nos droits fondamentaux, promoteur de nos valeurs de base tels le respect, la franchise, la transparence, le travail, l'honnêteté et les valeurs qui correspondent à celles des Québécois et Québécoises normalement constitués.» Et là je ne définis pas le «normalement constitués».

Donc, c'est clair que moi aussi, je dois dire merci au comité électoral, merci à l'équipe du bureau d'Amos, du bureau de La Sarre. Rapidement, Marie-Josée Céleste, la directrice de la campagne, Olivier Duchesne, le directeur des coms, Chantal Desharnais, l'adjointe, Gaétane Veillette, Jacynthe Côté; les responsables des bureaux électoraux : mon ami Paul Gagné à Amos, Nicole Tremblay à La Sarre; et les centaines de bénévoles qui m'ont accompagné pour me faire ré-ré-ré-et-réécrire une 11^e fois. Parce que c'est clair que c'est toujours un honneur d'être élu. Ce qui est un peu

plus compliqué, c'est de se faire réélire parce que, là, il y a un jugement qui est porté un tant soit peu sur l'exercice du mandat, ce qu'on appelle la réalisation concrète, même s'il y a toutes sortes d'autres vecteurs dans une campagne qui jouent pour élire quelqu'un. Mais, lorsqu'on a l'occasion de passer à travers 11 élections, ça doit être parce qu'on a été fidèle aux premiers engagements de servir ces gens-là, de les accompagner convenablement.

Les deux, trois éléments que...

Une voix : ...

M. Gendron : Je n'ai pas ce temps-là de fait?

Une voix : ...

• (17 h 10) •

M. Gendron : Oui? Ça n'a pas de bon sens. Alors, je n'ai pas beaucoup d'autre temps, d'abord, pour respecter mon engagement. Mais je voudrais conclure probablement en disant que c'est clair que, dans les dossiers nationaux, je vais être assez tranquille, mais, dans les dossiers régionaux, vous pouvez compter sur mon appui. D'ailleurs, je l'ai sollicité publiquement, je veux travailler en équipe. Les dossiers régionaux doivent avoir priorité sur la partisanerie électorale ou sur la partisanerie politique. Et, je suis capable de faire ça, je l'ai pratiqué dès 1976. On avait un caucus régional avec trois formations politiques différentes, on se réunissait régulièrement pour mettre à l'avant-plan les dossiers régionaux.

Mais c'est clair que l'Abitibi — puis je conclus là-dessus — va rester une terre que j'aime beaucoup, que j'affectionne. Dans le comté d'Abitibi-Ouest, j'aurai des dossiers de comté, ça, c'est évident, comme n'importe quel député, normalement, et j'aurai également des dossiers régionaux parce que l'Abitibi sera toujours agriculture, forêts, mines. Depuis quelques années, heureusement, on a ajouté la culture et également le tourisme. Mais je serai toujours un ardent défenseur des missions fondamentales de l'Abitibi et je serai toujours un défenseur des régions du Québec parce que les régions ont besoin d'être accompagnées. J'ai toujours fait ça dans mon action politique et je vais continuer à le faire. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député d'Abitibi-Ouest. M. le député de Nicolet-Bécancour, je vous cède la parole.

M. Donald Martel

M. Martel : Merci, M. le Président. Mes premiers mots seront pour remercier les électeurs du comté de Nicolet-Bécancour qui ont choisi de me donner un deuxième mandat comme député. Je les remercie sincèrement de cette marque de confiance et je veux aussi remercier tous ceux et celles qui ont travaillé de près ou de loin à ma réélection. Je sais qu'ils l'ont fait avec conviction, application et détermination. Je reste toujours fasciné de constater l'engagement de toutes ces personnes qui n'hésitent pas à donner du temps et énergie sans rien attendre en retour. Ces citoyens et citoyennes s'engagent tout simplement parce qu'ils veulent défendre des idées et améliorer des choses en appuyant un parti et des gens qui mettent de l'avant des solutions pour l'avenir de notre société. Ce genre d'engagement gratuit est admirable, il est essentiel à notre vie démocratique. En effet, sans ce bénévolat, sans cette générosité, sans cet altruisme, aucun parti politique ne pourrait survivre aujourd'hui. Alors, je redis un immense merci à mes collaborateurs et collaboratrices. Je sais qu'ils se reconnaîtront.

En tant que député, mon engagement premier sera de bien représenter l'ensemble des électeurs de ma circonscription, une circonscription que je connais bien, puisque j'ai occupé le poste de directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska pendant une quinzaine d'années, et une circonscription que j'ai appris à mieux connaître lors de mon premier mandat de 18 mois comme député. En fait, je l'ai parcourue dans tous les sens et j'ai visité deux fois plutôt qu'une chacune des 38 municipalités. J'ai constaté qu'il y a beaucoup d'énergie, de vitalité, de projets et de rêves à réaliser dans Nicolet-Bécancour, et il y a aussi des problèmes sérieux et des enjeux auxquels il faut s'attaquer.

Notre situation est particulière. Nous avons été durement touchés par la fermeture de la centrale Gentilly-2 et nous devons trouver des projets porteurs pour relancer notre économie fragilisée. Nous devons identifier des grands projets structurants, mais aussi créer un environnement favorable pour stimuler l'initiative, le talent et les idées de nos entrepreneurs, qui sont nombreux et qui n'attendent souvent qu'un signal concret d'encouragement pour se lancer en affaires.

Je veux travailler avec tous ceux et celles qui ont à coeur l'intérêt de ma région, quelle que soit leur couleur ou allégeance politique, et cela inclut le député de Lotbinière-Frontenac, ministre responsable du Centre-du-Québec. Je voudrais aussi établir une collaboration avec le nouveau député de Trois-Rivières, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises et Allègement réglementaire et au Développement économique régional. J'ai déjà collaboré très étroitement avec ce dernier à l'époque pas si lointaine où il était président de la Chambre de commerce et d'industrie du Coeur-du-Québec. Nous avons fait un bon bout de chemin ensemble, notamment dans le dossier de la fermeture de Gentilly-2. J'en profite, d'ailleurs, pour saluer son arrivée à l'Assemblée nationale et sa nomination comme ministre et je veux lui dire que je souhaite maintenir l'esprit de collaboration que nous avons démontré dans les dossiers qui touchent nos intérêts communs. Et il y en a beaucoup, puisque nos circonscriptions sont situées face à face, de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent.

Un des sujets que nous aborderons sera très certainement le fameux fonds de diversification économique de 200 millions créé après la fermeture de la centrale nucléaire. Je veux préciser que je conserve aujourd'hui les mêmes

préoccupations et les mêmes souhaits que ceux que j'avais exprimés à l'époque du gouvernement péquiste. Je vais continuer à exiger trois choses qui m'apparaissent essentielles si on veut que ce fonds remplisse adéquatement sa mission. Premièrement, il faut que le processus et les décisions soient pris dans la plus grande transparence et la plus grande objectivité possible, ce qui implique que le public doit savoir et comprendre les raisons des choix qui sont faits par les gestionnaires du fonds. Deuxièmement, il faut alléger le processus auprès des entrepreneurs qui souhaitent faire une demande, il faut éviter la paperasse inutile, clarifier et simplifier les critères pour faciliter l'accès au plus grand nombre possible de demandeurs qualifiés. Troisièmement, il faut que le fonds soit complètement apolitique. Je continuerai de demander et d'exiger que les administrateurs de ce fonds ne soient pas issus de l'appareil politique des partis, mais qu'ils soient reconnus comme des gestionnaires compétents qui apportent une expérience et une expertise précises dans la gestion du fonds.

J'ai mentionné plus tôt que la circonscription de Nicolet-Bécancour possédait de nombreux atouts. À cet égard, j'ai identifié trois projets qui me tiennent à coeur et pour lesquels j'aimerais m'investir et offrir mon aide dans les prochaines années.

Le premier projet est relié à l'histoire de notre circonscription. Comme vous le savez, la foi religieuse, le catholicisme, a occupé une place très importante dans la vie de nos parents et grands-parents. Les témoins les plus éloquents de cette culture religieuse sont, sans nul doute, les églises qui dominent encore le paysage de la plupart de nos localités. Même si une bonne proportion de nos concitoyens adhèrent toujours à la foi catholique, il n'en demeure pas moins que plusieurs de ces temples de culte sont affectés par le passage des ans et qu'ils subissent les ravages du temps. Cette situation est aggravée par un manque de plus en plus chronique de financement. Si rien n'est fait, ces immeubles sont appelés à se détériorer et à finir sous le pic des démolisseurs. Je veux donc m'impliquer dans cette situation et identifier les moyens qui pourraient être mis en oeuvre pour protéger les immeubles qui ont une valeur réelle sur le plan historique et patrimonial. À cet égard, j'ai déjà fait parvenir une lettre d'appui au groupe l'Écomusée de l'au-delà, qui mène une campagne pour restaurer une magnifique chapelle funéraire située dans le cimetière de Baie-du-Febvre.

Le deuxième projet qui me tient à coeur est la mise en valeur d'un site environnemental unique situé à Nicolet, à l'endroit même qui servait de champ de tir du ministère de la Défense nationale. On y trouve une petite île appelée l'île Moras, qui constitue un véritable réservoir de richesse de la faune et de la flore. Elle renferme également des vestiges des premiers habitants de la colonie. Je souhaite que l'île soit protégée et mise en valeur comme site d'intérêt pour les résidents et les visiteurs.

D'ailleurs, je dois dire que ma circonscription est bordée au nord sur toute sa longueur par le lac Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent. Il existe un potentiel considérable de mise en valeur de tout ce littoral au bénéfice des citoyens. Les avantages sont nombreux : valorisation environnementale, meilleur accès des citoyens à cet immense terrain de jeu, développement du potentiel récréotouristique et économique, pour ne nommer que ceux-là.

J'ai mentionné plus tôt — ça, je l'avais dit — que, comme troisième projet, j'aimerais contribuer à encourager le développement de l'offre touristique estivale dans notre région, qui est déjà fort bien pourvue avec ses nombreux festivals et activités de toutes sortes. Quel que soit le moment durant l'été, la région offre, en effet, toute une panoplie d'événements qui permettent de s'amuser en famille et déguster les délicieux produits de notre terroir, de participer à une multitude d'activités de plein air en groupe, de visiter des musées, d'assister à des cérémonies rituelles des Premières Nations, et plus encore.

Je me permets, d'ailleurs, d'ouvrir une parenthèse pour inviter tous les membres de cette Assemblée ainsi que leurs familles à visiter ma belle région au cours de l'été. Je suis assuré, M. le Président, qu'ils garderont un souvenir inoubliable et qu'ils seront impressionnés par l'accueil chaleureux de notre population.

C'est donc dans cette perspective que je désire faire avancer le projet d'aménagement d'un vaste terrain de camping dans la municipalité de Baie-du-Febvre, ceci dans le but d'ajouter une infrastructure qui permettra d'attirer plus de visiteurs de l'extérieur et de les faire séjourner chez nous le plus longtemps possible.

• (17 h 20) •

M. le Président, je voudrais également mentionner que je suis fier d'avoir été nommé par mon parti comme responsable des régions Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Je planifie une visite prochaine dans cette région dans le but de la connaître mieux et de comprendre ses préoccupations. Je pense qu'il peut y avoir beaucoup de similitudes entre ce que ces gens vivent, bien sûr, et ce qui se passe chez nous, dans Nicolet-Bécancour. En effet, nos deux régions ont besoin de porteurs de projets pour stimuler leur économie et elles ont besoin toutes les deux de mesures pour favoriser l'entrepreneuriat et pour développer leur potentiel en tenant compte du fait qu'elles ne bénéficient ni l'une ni l'autre des avantages qu'offre la proximité aux grands axes urbains du développement. Je sais que les défis sont nombreux, que les solutions ne sont pas nécessairement évidentes, mais je pense qu'une écoute attentive et active permettra de créer des conditions de réussite. Donc, je dis aux gens du Bas-Saint-Laurent, et de la Gaspésie, et des Îles-de-la-Madeleine que nos régions ont beaucoup en commun et que je vais les écouter avec la plus grande attention.

M. le Président, à titre de porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'environnement, de développement durable, de faune et de parcs, je voudrais également travailler en collaboration avec tous ceux et celles qui cherchent des solutions réalistes dans la résolution des dossiers environnementaux. L'environnement nous tient tous à coeur, et nous devons nous préoccuper de laisser à nos enfants une planète où il sera possible de vivre en harmonie avec la nature. Les gestes que nous devons poser pour atteindre cet objectif devront toutefois s'appuyer sur des faits, des études sérieuses, des analyses pragmatiques de la situation. À titre de porte-parole du deuxième groupe d'opposition, je voudrais m'assurer que toutes les décisions et les interventions que je ferai en cette matière soient faites en tenant compte de l'ensemble des intérêts québécois.

Permettez-moi, en terminant, de parler brièvement de mon rôle en tant que whip du deuxième groupe d'opposition. Je veux vous dire que j'aborde ces nouvelles responsabilités dans un esprit très constructif, avec l'idée de faire les

choses différemment. Évidemment, on ne peut pas changer la nature même de notre système démocratique, qui veut que chaque parti essaie de tirer son épingle du jeu et de sortir gagnant des débats. C'est normal, et c'est quelque chose avec lequel nous devons vivre. Comme Churchill le disait, la démocratie est le pire des systèmes, à l'exception de tous les autres systèmes. Toutefois, je voudrais, comme beaucoup d'autres d'entre vous, que les citoyens et les citoyennes du Québec aient la conviction que leurs représentants travaillent en tout temps de façon constructive à faire progresser la société du Québec. Dans la mesure des moyens qui sont mis à ma disposition en tant que whip, que ce soit dans les négociations auxquelles je participerai ou dans les décisions que j'aurai à prendre, je travaillerai à réaliser cet objectif et je sollicite la collaboration des whips des autres partis pour y arriver. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Nicolet-Bécancour. M. le député de Laval-des-Rapides, je vous cède la parole.

M. Saul Polo

M. Polo : M. le Président, chers collègues de l'opposition officielle, chers collègues du deuxième groupe de l'opposition, Mmes, MM. les représentants de Québec solidaire. M. le Président, permettez-moi, tout d'abord, de vous féliciter pour votre nomination, vous serez à la hauteur de votre tâche et l'accomplirez avec brio, j'en suis certain.

M. le Président, mon élection à titre de député est le fruit d'un travail collectif, et je tiens, tout d'abord, à remercier les bénévoles qui ont contribué à ma victoire, qui est autant la leur que la mienne. Je tiens, tout d'abord, également à remercier ma famille. Tout d'abord, mon épouse, Chantal, qui m'accompagne depuis près de 10 ans et qui nous a donné le plus beau cadeau du monde, notre petit garçon, Javier. Au cours des 10 dernières années, sans le savoir ou le vouloir, tu as été pour moi, Chantal, le socle à partir duquel j'ai trouvé l'ambition de poursuivre mes différentes implications. Tu es également, au quotidien, la motivation qui me pousse non seulement à me dépasser ou à te rendre heureuse, mais surtout à te rendre fière. Chantal, je tiens à te dire merci pour le support inconditionnel. Et, plus particulièrement, durant toute la campagne électorale, tu as été pour moi une source d'énergie et de motivation. On dit que, derrière chaque grand homme, il y a une femme, et j'ai la chance de confirmer cet adage à tous les jours auprès de toi.

Je tiens également à dire merci à mon petit Javier, qui, malgré ses cinq ans, comprend très bien que papa assume de nouvelles et importantes responsabilités depuis le 7 avril dernier. Un peu comme à l'exemple de notre président, M. Chagnon, mon petit Javier dit également : «Papa is in Québec City». Je n'ai jamais oublié le moment, durant la campagne, où il a vu pour la première fois la photo de papa sur une pancarte au local électoral. Tu avais un sourire qui démontrait un sentiment d'immense fierté, un sentiment que bien des amis m'ont souligné.

J'aimerais également remercier mes parents parce que, sans leur contribution et sans leur éducation qu'ils m'ont inculquée, je ne serais parmi vous aujourd'hui : les valeurs du travail, de l'importance de l'éducation, d'ambition, d'humilité et surtout de ne rien prendre pour acquis.

J'aimerais également remercier l'ensemble des bénévoles de Laval-des-Rapides, son président, Michel Dalbec, l'équipe de Westmount—Saint-Louis, Connie et Adam. Le travail de nous tous a été à l'image de la mosaïque qu'est ce Québec moderne, fier de ses valeurs communes et ouvert sur le monde, francophone et polyglotte, laïc ou religieux, mais surtout respectueux des libertés individuelles.

J'aimerais remercier les amis, et militants, et permanents du Parti libéral du Québec. Vous m'avez accompagné et témoigné votre soutien à travers mes différentes fonctions au sein de notre grand parti au cours des dernières années. Sans vous nommer vous tous, vous savez qui vous êtes.

J'aimerais également remercier et saluer celui qui, pour moi, est un modèle et surtout un mentor depuis que je fais de la politique active. M. Chagnon, vous avez été parmi les premières personnes qui m'ont donné un vote de confiance au sein de notre formation politique. J'ai eu le privilège de vous servir pendant sept ans à titre de président d'association, et aujourd'hui j'ai l'immense honneur de siéger sous votre présidence. Mais, surtout, j'ai le très grand plaisir de continuer à prendre note de vos généreux conseils et de votre précieuse sagesse. Merci.

Mes remerciements les plus chaleureux vont aussi aux électeurs de Laval-des-Rapides qui, par le plus bel exercice de la démocratie, ont souligné leur confiance en moi et m'ont élu pour les représenter.

Enfin, je voudrais remercier les membres de mon bureau de comté, qui s'engagent à mes côtés afin d'offrir le meilleur des services à nos citoyens et mettre leur bien-être au cœur de nos préoccupations. Sara, Natalia et Patrick, merci. Patrick, merci d'avoir orchestré notre campagne de main de maître et surtout merci d'avoir accepté de m'accompagner dans ce nouveau défi.

M. le Président, c'est une fierté pour moi d'avoir été élu député et accéder ainsi au prestigieux rang de membre de l'Assemblée nationale du Québec. Cette fierté est d'autant plus grande du fait d'être le premier député québécois d'origine colombienne et seulement le deuxième d'origine latino-américaine. J'en suis honoré au plus point.

Des voix :...

M. Polo : Merci. Le gage de confiance des gens de Laval-des-Rapides est un vrai privilège, et je m'engage à les représenter avec honnêteté et loyauté lors du présent mandat du gouvernement. Ce moment est un moment particulièrement privilégié pour moi, puisqu'il y a 10 ans, lorsque j'ai décidé de m'engager civiquement, je n'aurais jamais imaginé me retrouver parmi vous, au sein de cette enceinte, afin de saluer les gens de Laval-des-Rapides à titre de membre de l'Assemblée nationale. Avant l'âge de 29 ans, je n'avais démontré aucun intérêt de m'impliquer civiquement. Mon engagement social et politique m'a beaucoup apporté sur le plan personnel, mais, avant tout, ça m'a permis de

mieux comprendre les défis et les besoins de nos concitoyens et surtout de m'engager à bâtir un Québec toujours plus ambitieux, plus moderne et plus juste.

• (17 h 30) •

Vous savez, je viens d'un milieu assez modeste, et ma famille n'est pas particulièrement politisée. Mon père travaille dans un entrepôt, et ma mère est couturière depuis ma naissance. Bien avant ma naissance, mes parents étaient conscients que, s'ils voulaient offrir un avenir meilleur et de meilleures opportunités à notre famille, ils auraient à quitter mon pays de naissance, la Colombie, un pays avec d'immenses richesses, mais où seuls les privilégiés peuvent, un jour, aspirer à faire de grandes choses dans la vie. Mes parents avaient alors découvert le Québec lors de son effervescence des années 70 et étaient alors tombés en amour avec cette terre d'accueil qu'est le Québec. C'est pourquoi ils ont choisi le Québec il y a plus de 30 ans comme beaucoup d'autres immigrants avant et après nous; cette terre d'accueil et d'opportunité où le travail et l'ambition sont respectés et valorisés; une terre de droits et des libertés où celui qui vient d'attérir a autant de chances que ceux et celles qui ont défriché les berges du Saint-Laurent il y a moins de 500 ans; une terre où s'est établi un peuple fier de sa culture et de son histoire, tout en ayant confiance en soi d'accueillir de nombreux nouveaux Québécois depuis plus de 150 ans.

C'est ce Québec qui m'a été inculqué depuis notre arrivée ici. Un Québec avec un équilibre social qui nous a permis d'atterrir à Parc-Extension et d'acheter notre première maison à Brossard quelques années plus tard. Un Québec avec un système d'éducation accessible à tous et qui m'a permis de compléter des études universitaires dans deux des plus prestigieuses universités au monde, HEC Montréal et McGill, ainsi qu'en devenant polyglotte, à un très jeune âge, en apprenant trois autres langues, à part ma langue maternelle, l'espagnol; un Québec ouvert sur le monde où, même avec un nom étranger, on peut aspirer à accéder aux sphères de décisions politiques et économiques; un Québec généreux et équitable de ses services, où tous les Québécois ont un égal accès aux services, où quelqu'un comme mon beau-père, lui-même immigrant de première génération venu de Syrie, a reçu les meilleurs soins en combattant un cancer pendant deux ans, un combat qu'il a malheureusement perdu il y a trois ans.

Chers collègues, je vous confie ces éléments de ma vie parce que je crois sincèrement qu'il y a très peu d'endroits dans le monde où notre histoire aurait été possible, et c'est grâce à cette immense obligation que j'ai envers le Québec que j'ai décidé de m'engager activement, parce que je crois sincèrement que, si nous, tous et chacun, décidons de canaliser nos énergies, nous pouvons propulser notre nation à continuer à faire du Québec une société admirée par le monde entier.

M. le Président, Laval-des-Rapides est une circonscription unique, positionnée au centre de Laval et où sa diversité est source de richesse pour la ville dont elle est le cœur. Cette circonscription de presque 55 000 électeurs est constituée des secteurs de Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Duvernay. Elle est notamment entourée des autoroutes 15 à l'ouest, 440 au nord, 19 à l'est, et également de la rivière des Prairies au sud. Laval-des-Rapides s'est transformée au cours des 15 dernières années, et aujourd'hui une plus grande proportion des 65 ans et plus la compose, comparativement à la moyenne du Québec. Ceci est surtout évident à travers le grand nombre de résidences et d'organismes de personnes d'âge d'or.

L'importance de la qualité et de la proximité des services est très élevée pour les résidents de la circonscription. La relève du comté est assurée par le grand nombre d'étudiants et de personnes de 18 à 25 ans, notamment dû à la présence d'institutions telles que le campus de l'Université de Montréal à Laval, le collège Montmorency, le Centre de formation professionnelle Compétences 2000, le Centre de qualification professionnelle et d'entrepreneuriat de Laval.

Par ailleurs, près de 30 % des résidents du comté sont des Québécois issus de la diversité. Ceci est particulièrement évident lorsque vous vous promenez dans les grandes artères de la circonscription. Depuis 2007, l'accès à Laval-des-Rapides est facilité par l'inauguration des trois stations de métro dans le secteur. Le métro de Montréal dessert la circonscription via les stations Cartier, de la Concorde et Montmorency. Laval-des-Rapides est un pôle d'expression artistique, en étant hôte des institutions culturelles telles que la Maison des arts de Laval, le Centre de création artistique de Laval, la Salle André-Mathieu, la bibliothèque Émile-Nelligan et la galerie d'art contemporain Verticale.

L'activité économique est assurée autant par le secteur du parc industriel, au sud de l'autoroute 440, mais également par un grand nombre de centres commerciaux de grande envergure, tels que le Centre Laval et le Quartier Laval. Le secteur du commerce du détail est également très présent par le grand nombre de commerces qui bordent les grandes artères du comté. Et, au cours des prochaines années, nous verrons la Place Bell s'installer dans le secteur du métro Montmorency; elle deviendra un espace de diffusion sportif et culturel à grande échelle.

M. le Président, j'aimerais exprimer également mes salutations particulières ainsi que des félicitations à l'ensemble des 124 députés et collègues qui siègent à mes côtés ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Ensemble et dans un esprit de collaboration et de respect, nous veillerons à être à la hauteur des attentes de nos citoyens, mais également à la hauteur des fonctions qui nous sont attribuées.

Faire le saut en politique est un acte qui implique beaucoup de sacrifices et qui démontre une volonté réelle de servir sa collectivité. Je suis conscient qu'être député constitue un très grand privilège et c'est avec fierté et transparence que je m'engage à remplir ce mandat et être à l'écoute des gens de Laval-des-Rapides, que je représente, ici, devant vous. M. le Président, le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, a souligné lors de son discours inaugural les engagements du gouvernement sur le plan économique et social en énonçant les priorités et les objectifs qui guideront l'action gouvernementale des prochains mois et des prochaines années. Il a clairement spécifié que l'atteinte de l'équilibre budgétaire demeure un objectif incontournable pour 2015-2016. Ce défi est aujourd'hui couplé à la difficulté de gérer des finances publiques plombées par un déficit structurel. Le défi ne s'agit plus de résorber un déficit ponctuel, mais plutôt comment assurer un contrôle plus serré de la croissance des dépenses du Québec.

J'aimerais également remercier le premier ministre pour l'honneur qu'il m'a fait en me nommant adjoint parlementaire au ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Ces enjeux économiques sont au cœur de mes

préoccupations, et je m'engage à travailler avec rigueur chaque dossier, spécialement le dossier des exportations, dans le but de participer activement à l'atteinte des objectifs du gouvernement. Le Parti libéral du Québec a toujours su mettre l'emphase sur les vraies préoccupations des Québécoises et des Québécois, à savoir l'économie et l'emploi. Et c'est donc un gouvernement à l'écoute de tous et toutes, à l'image du parti qu'il représente majoritairement, qui s'engage aujourd'hui... un chantier majeur pour le Québec, celui d'un avenir meilleur.

M. le Président, en terminant, je me réjouis d'avance de travailler avec tous mes collègues, et ce, peu importe leur affiliation politique, car ce qui nous réunit aujourd'hui est la volonté d'offrir le meilleur au Québec et la conscience de notre devoir envers nos citoyens. Enfin, tout comme chacun ici présent, je m'engage à être à la hauteur de mon poste de député et de remplir avec honnêteté cette honorable fonction. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Laval-des-Rapides. Mme la leader de l'opposition officielle, je vous cède la parole.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : Merci, M. le Président. C'est très agréable pour moi de revenir dans cette Assemblée nationale et de prononcer quelques mots en réaction à ce discours d'ouverture. Mais, comme la plupart des collègues, je dois dire mon intense plaisir, mon intense satisfaction de revenir ici, dans cette enceinte, l'Assemblée nationale du Québec. C'était la sixième fois que je me présentais devant l'électorat, sixième fois que donc les citoyens et les citoyennes de Taschereau ont décidé de me renvoyer ici, à l'Assemblée nationale représenter leurs aspirations et être dans mon bureau de circonscription, parce que c'est une grande partie de notre travail, tenter de les aider dans leurs démêlés avec l'administration, avec la justice, enfin avec plein de détails qui font qu'un député est aussi un avocat à leur service, mais un avocat gratuit. C'est souvent... Moi, j'appelle ça comme ça. Je dis aux gens de Taschereau : Je suis une avocate gratuite à votre service et je ne suis pas si mal, je vais vous dire, pas si mal comme plaideuse pour eux.

Je suis aussi très honorée, parce que c'est ma deuxième carrière, la vie politique. Je ne sais pas si les gens... Je pense que les gens oublient parfois, j'ai fait quand même 18 ans de carrière artistique. Là, maintenant, ça fait 15 ans que je fais une carrière politique, c'est donc quelque chose où j'ai eu la chance de vraiment comprendre l'importance du rôle. J'ai vécu dans le monde artistique, j'ai vécu aussi dans les organisations communautaires caritatives, culturelles, j'ai vu jusqu'à quel point on peut aider, jusqu'à quel point on peut influencer une société dans mon autre carrière.

Mais d'être ici, à l'Assemblée nationale, au centre des enjeux d'une société si précieuse, si importante qu'est cette nation francophone d'Amérique, être ici, dans cette enceinte, là où se décide notre avenir, est quelque chose qui en impose. À chaque fois que, dans une nouvelle législature, après une élection, je remets les pieds ici, j'en remercie les gens de Taschereau. Et, à chaque fois, surtout, que je prononce le serment du député ou de la députée... Je ne sais pas si les collègues, ici, se rappellent ce moment où nous disons : Je déclare sous serment que je servirai avec loyauté le peuple du Québec et que j'exercerai mes fonctions de député avec honnêteté et justice dans le respect de la constitution du Québec, le sentiment qu'on a. Et, moi, ce que je dis souvent aux jeunes députés de mon côté, c'est : Apprenez ces mots, retenez-les. Il y a trois mots clés dans ce serment-là : loyauté, honnêteté, justice. Ces trois mots-là, si on les retient bien et si on en fait notre base, nous laisserons une marque dans notre vie politique. C'est ce à quoi s'attendent les citoyens et les citoyennes, c'est le serment de base qui conduit notre attitude tant dans cette Assemblée nationale que dans notre travail de parlementaires et même dans notre travail partisan; je pense que ça doit même influencer notre travail partisan. Trois mots clés : loyauté, honnêteté, justice. Ces mots sont gravés, pour moi, dans ma mémoire et le seront probablement longtemps, même quand je serai un jour, peut-être, sortie de cette Assemblée.

• (17 h 40) •

Je suis ici, je pense, parce que je suis souverainiste. Je suis ici parce que, dans Taschereau, nous avons une grande conscience de l'intérêt pour la nation québécoise de traverser ce pas et de changer complètement notre institution. Je pense qu'il serait intéressant... Et j'en parle beaucoup avec les gens de Taschereau. J'ai des échanges même avec des fédéralistes, avec des gens qui vivent autre chose, des gens qui ne savent plus, des gens qui cherchent, des gens qui veulent se positionner. Ils échangent souvent. Et je dis : Vous voulez du changement? Vous voulez sortir du carcan dans lequel on est? Ou vous voulez moins de gouvernance, vous voulez moins de gouvernement? Je dis : Ce n'est pas le gouvernement le plus près de vous qu'il faut diminuer, c'est l'autre, celui qui est le plus loin de vous. Vous devez pouvoir contrôler toutes les lois, vos systèmes de justice pour tout le monde, votre système fiscal. Vous voulez que les gens n'aillent plus cacher de l'argent dans les paradis fiscaux? C'est à Ottawa que ça se règle; ça devrait se régler ici, ça devrait être un sujet de discussion de l'Assemblée nationale du Québec. Vous voulez un pont Champlain réglé rapidement? Ça devrait se régler ici seulement, dans l'Assemblée nationale du Québec. Ce sont des convictions profondes dont je vous parle. Tu sais, ce n'est pas seulement une parlementaire, c'est quelqu'un qui croit cela profondément depuis bien des années, bien des années, depuis toute jeune. Je suis un peu tombée dans le bain quand j'étais petite, mon père a été l'un des premiers à vendre des cartes de membre du PQ sur la Côte-Nord. Mais donc je suis ici à cause de ça aussi, et vous allez souvent m'entendre le dire, comme j'en parle souvent dans la rue, dans les assemblées. Tu sais, il y a des gens qui pensent qu'on n'en parle jamais. C'est constant parce que c'est une conviction profonde. Et je parle, si vous remarquez, aujourd'hui, de conviction profonde.

J'ai aussi la chance, dans mon équipe, d'avoir un nouveau rôle, ce qui est bien, parce qu'après 15 ans on aime entreprendre de nouveaux défis. Je suis leader parlementaire de l'opposition officielle. Voici comment je vais résumer, pour peut-être des commettants qui écoutent, ce qu'est ce rôle. D'abord, collaborer avec les autres partis pour faire avancer les travaux. J'y crois profondément, puis, je pense qu'on peut le dire, de chaque côté de l'Assemblée nationale, parce que j'ai fait un aller-retour des deux côtés. J'ai régulièrement vécu soit le pouvoir soit l'opposition. Oui, j'ai même été dans

la deuxième opposition. J'ai vraiment... Sauf votre siège, M. le Président, j'ai occupé à peu près tous les coins de cette Assemblée nationale. Je pense qu'il faut collaborer pour faire avancer certains travaux. J'aurai donc à voir à la conduite des travaux. La plupart des lois sont votées à l'unanimité de toute façon, M. le Président, vous le savez bien. Donc, je fais partie des joueurs qui vont essayer d'établir des mécaniques qui vont nous permettre de régler les problèmes de la société. Je vais aussi veiller au respect de l'institution, des privilèges des parlementaires. En ça, les leaders sont des collaborateurs de la présidence, de l'institution, où nous sommes un peu les chiens de garde de notre équipe, de voir à ce que les règles soient suivies et qu'ils puissent s'exprimer ouvertement, librement, dans le respect des adversaires.

Troisième rôle que je donne, je dis que c'est un rôle qui vaut de l'or, o-r : organiser la résistance. Ça fait partie du jeu. Je dois m'organiser pour que, dans nos travaux parlementaires, au moment où nous sentons qu'il y a véritablement un os, quelque chose qui rompt avec ce en quoi nous croyons profondément, qui n'est... comment on va travailler la mécanique parlementaire pour en arriver à convaincre le gouvernement. J'appelle ça organiser la résistance, mon rôle qui vaut de l'or. Les gens rigolent bien, mais c'est une belle façon de l'expliquer aux commettants et aux commettantes, puis ils retiennent très rapidement cela. Donc : collaborer, veiller sur les siens et parfois organiser la résistance.

Quelques mots sur le discours d'ouverture. Le premier ministre a fait, c'est l'usage, un discours d'ouverture que nous avons écouté et étudié avec beaucoup de respect. C'est un moment important, dans une législature, que cette entrée, cette ouverture qui nous donne les grands enseignements, les grandes directions que veut suivre le parti qui est au gouvernement. C'est la conduite du gouvernement pour les années à venir.

Donc, nous avons bien compris les aspects, nous avons compris aussi que le gouvernement se réservait certaines décisions suite à des rapports de deux comités : un sur les finances, l'autre sur les programmes, je crois. Alors, on comprend que nous n'avons eu qu'une partie du programme gouvernemental, puisque ce programme gouvernemental sera aussi décidé à l'aune de réflexions qui ne seront pas ici, à l'Assemblée nationale, ce que je déplore, mais bien discutées d'abord dans des comités que nous appelons d'ores et déjà, nous, du Parti québécois, les comités fantômes. Alors donc, il y aura des comités qui nous donneront la suite de l'agenda gouvernemental.

Je trouve ça dommage. Je pense que c'est ici que les décisions se prennent, c'est ici que les gens sont responsables, c'est ici que les débats vont se faire. Alors, je suis convaincue que, quand il y aura résultat des comités, vous pouvez être sûrs d'une chose : les débats vont reprendre ici. Parce que c'est notre responsabilité. Nous ne laisserons pas à des tiers... les mains de la conduite de l'État. Le gouvernement a un mandat, nous l'acceptons, mais nous voulons, dans un grand souci de transparence, que ça se passe ici. Ça va être extrêmement important.

Un autre désaccord que j'ai avec ce discours d'ouverture, c'est la partie sur la langue. Le premier ministre a eu une phrase dont je ne reviens pas encore, que je trouve dommage, et j'espère qu'il va l'expliquer, mieux l'expliquer, peut-être, au fil du temps. Il a dit : Le français est notre langue commune, mais l'anglais est la langue vers l'extérieur. Je n'ai pas besoin de répéter, là, le choc est assez grand, je crois. Le français est non seulement notre langue commune, langue de cette nation, unique en Amérique, objet de fierté et de solidarité, d'enracinement, de beauté, d'intégration, cette langue, nous l'aimons, elle fleurit à travers le monde; la francophonie est immense. La francophonie, elle fleurit en Asie, en Afrique, en Europe. Il y a des clubs, même, de francophonie en Amérique du Sud. C'est une langue riche, belle, parlée à travers le monde.

Je pense, moi... je suis sûre que le premier ministre est d'accord, mais ce n'est pas ce qu'il a dit dans son discours d'ouverture. Et, un discours d'ouverture, on en pèse les mots. Je pense que ce message de l'ambiguïté — ça, je trouve ça gentil, que je dise ça comme ça — de l'ambiguïté qu'il a laissée sur la langue dans son discours d'ouverture, il doit le clarifier. D'autant qu'on colle ça à ce qu'il avait annoncé pendant la campagne électorale, cette phrase qu'il a échappée et qu'il a dû... qui a couru après lui pendant deux jours, là, ça a été terrible, où, là, il s'est échappé. Il a dit que, dans les usines, le travailleur de l'usine qui parlait français devrait parler anglais au cas où un acheteur de l'usine passerait et voudrait des explications sur sa machine. Je ne l'invente pas, celle-là, là. C'est vraiment ce qu'a dit le premier ministre.

Alors, ce qui est important, c'est que, sur la langue, nous ayons des signaux clairs du premier ministre qu'il a — qu'il sait, qu'il comprend qu'il a — la responsabilité de la langue française, que c'est une langue riche et belle, non seulement commune, mais officielle — voilà le vrai mot «officielle» — et que c'est aussi une langue internationale. Je pense qu'il a amplement le temps de rectifier le tir et de nous faire ressentir ce sentiment de fierté que nous avons envers la langue française.

Sur le discours d'ouverture, il y a une autre chose... Bien, justement, il y a un collègue qui a parlé tout à l'heure de diversité, qu'il était fier de la diversité de la société québécoise. J'ai bien aimé ce discours. Le premier ministre a dit ceci pendant son discours d'ouverture : «Notre gouvernement croit résolument que la diversité n'est pas une menace mais une richesse. M. le Président, le Québec grandit chaque fois qu'il accueille les rêves et les espoirs d'une personne venue d'ailleurs. Nous allons continuer de grandir ensemble en affirmant des valeurs communes.» Nous aurions tous, j'en suis convaincue, pu dire ces mots. J'en suis convaincue.

D'ailleurs, je suis très fière d'être du Parti québécois. Si on parle de diversité et de richesse, regardez l'immense richesse de diversité qu'a été et qu'est encore le Parti québécois. Le premier homme de couleur, le premier Noir qui ait siégé à l'Assemblée nationale s'appelait Jean Alfred, il était député du Parti québécois. Jean Alfred. Bonjour, M. Alfred.

Un des premiers, si ce n'est pas le premier, immigrant, parce qu'il est arrivé ici quand il était jeune, de langue espagnole, qui a même siégé au Conseil des ministres, s'appelait Joseph Facal, fils d'Argentins.

Une voix : ...

• (17 h 50) •

Mme Maltais : Hein? Uruguay, Uruguay... Joseph Facal. Nous sommes très fiers d'avoir été du parti qui a accueilli Joseph Facal.

Le premier autochtone, le premier autochtone qui a siégé à l'Assemblée nationale, je crois... Ah! Il y a Gérard Deltell qui a une bonne mémoire, qui dit : Deuxième. Le deuxième autochtone qui a siégé à l'Assemblée nationale s'appelle Alexis Wawanoloath. C'était très récemment. Il était d'Abitibi effectivement. D'ailleurs, il y avait eu une discussion à l'Assemblée nationale s'il pouvait porter sa cravate autochtone au lieu d'une cravate régulière. Moi, j'aurais apprécié qu'on le laisse porter sa cravate autochtone et j'espère qu'on le laissera faire la prochaine fois qu'il y aura un autochtone ici.

Les premiers gais, hommes et femmes, homosexuels, ouvertement gais à l'Assemblée nationale, c'est le Parti québécois qui les a eus et qui les a encore. Ça, c'est de la diversité. Comme vous, vous êtes fiers de votre diversité, nous sommes fiers de notre diversité, qui reflète tout à fait la diversité du Québec.

Ce que je n'ai pas aimé dans cette partie-là du discours du premier ministre, ce ne sont pas les mots — ils sont très bien — c'est le ton. On sentait un ton accusateur, un ton un peu difficile, un ton un peu hargneux. Je veux dire là-dessus que je peux comprendre qu'il faisait référence à un débat qui a eu lieu pendant la campagne électorale ou avant. Je veux dire ceci, son mot est : Nous allons continuer de grandir ensemble en affirmant des valeurs communes.

Je suis responsable du dossier de la charte, donc de la laïcité. Ces valeurs communes, nous y croyons profondément. L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur commune; la neutralité de l'État est aussi une valeur commune. Je suis sûre que tout le monde ici s'entend là-dessus. La question, c'est : Comment est-ce qu'on l'applique dans notre société? Comment est-ce qu'on réussit à faire grandir la société? Nous avons trouvé une voie; nous n'allons pas pouvoir l'appliquer. Moi, personnellement, je vais vous dire, là, je porte la charte avec beaucoup de fierté, j'y crois profondément et je pense que c'est un mode solution.

Maintenant, je vais être responsable d'accueillir la proposition du gouvernement actuel et de voir jusqu'à quel point elle correspond effectivement à ce qu'on appelle affirmer des valeurs communes et qu'elle va les faire grandir. Je le ferai avec ouverture, avec collaboration, mais en souhaitant toutefois que, véritablement, on ne parle pas que d'arrangements administratifs. J'espère qu'on va parler véritablement d'affirmer des valeurs communes et de rehausser notre niveau de société, tant dans l'égalité hommes-femmes que dans la neutralité religieuse de l'État.

Là-dessus, M. le Président, il y a évidemment d'autres secteurs sur lesquels je vais travailler. Je n'ai pas beaucoup entendu de mots sur... peut-être qu'on en entendra plus tard... pas beaucoup de paroles du gouvernement sur ce qui allait se passer en matière d'institutions démocratiques. Je pense entre autres à la loi sur le lobbyisme. Tous les intervenants s'entendent pour dire qu'il est temps de rafraîchir la loi sur le lobbyisme. C'est une institution importante que le Commissaire au lobbyisme. Cette loi, elle n'est pas parfaite. C'est déjà assez extraordinaire qu'on ait réussi à l'inscrire, à la... faire travailler, mais, on le voit, il y a des problèmes véritables. Il y a consensus là-dessus. Je n'ai rien entendu. Je souhaite que le gouvernement réponde aux vœux des intervenants, du Commissaire au lobbyisme, des parlementaires qui se sont souvent exprimés là-dessus, et qu'on amène une nouvelle loi sur le lobbyisme.

En matière de Capitale-Nationale, évidemment, je retrouve le beau rôle de critique en matière de Capitale-Nationale. Je ferai face à mon collègue de Louis-Hébert, avec qui j'ai souvent eu à travailler. On a inversé les rôles deux fois. Alors, c'est avec plaisir que je vais collaborer avec lui. J'ai hâte de voir ce qu'il va faire des travaux qui ont été faits sous ma responsabilité quant à une future vision de développement de la Capitale-Nationale. Il y a des groupes de travail, trois groupes de travail qui ont véritablement fait des recherches pour lui donner une nouvelle impulsion. Il est clair que je n'ai rien entendu à ce moment-là sur ce nouveau rôle de la Capitale-Nationale. Je serais curieuse de voir ce que va en faire mon collègue et ce que va en faire le gouvernement. Quelle vision qu'il place... quelle place il a... quelle vision il a de la Capitale-Nationale? Quelle place il lui donne dans un gouvernement? C'est toujours extrêmement difficile, cet équilibre entre les régions, la Capitale-Nationale et Montréal, mais il n'y a qu'une seule capitale nationale : siège de notre État, de ses fonctions, des hauts lieux de débat de notre société. Il faut qu'elle la conserve. Il faut qu'elle la garde. En cela, il y a une espèce de continuité. Tous les gouvernements se sont attachés à la capitale nationale. Tous les gouvernements ont protégé ce rôle, ont vu à ce que les fonctions de l'État se passent ici, que les grandes représentations de l'État se passent ici. Je souhaite que le gouvernement n'oublie jamais ce rôle important d'une capitale nationale, qu'il la défende bien. Et, de ce côté-là, là aussi, mon collègue de Louis-Hébert et mes collègues... je vois ici le député de Montmorency, qui est de retour dans cette enceinte, le député de Vanier, qui est de retour aussi, Vanier-Les Rivières... Je serai à vos côtés. Je serai collaboratrice quand il sera de faire avancer les dossiers de la Capitale-Nationale.

Voilà, M. le Président, quelques premières remarques sur ce discours d'ouverture.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, merci à vous, Mme la leader de l'opposition officielle. Je suis prêt à céder la parole à un prochain intervenant. Mme la ministre de la Justice ou plutôt Mme la leader adjointe du gouvernement.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : Merci, M. le Président. Alors, Mme la députée de Gatineau également, surtout. Alors, je sais que nous devons ajourner nos travaux d'ici quelques minutes, mais je prendrai quand même le temps de débiter ce discours... cette réplique au discours inaugural et prendre le temps, parmi ces cinq minutes-là, peut-être, pour prendre une petite pause un petit peu plus personnelle. Parce que, M. le Président, c'est avec un immense bonheur qu'on vous retrouve ici, à cette Assemblée, retrouver M. le président, aussi, qui est présent, qui est passé faire un petit clin d'oeil également. C'est un plaisir de retrouver les collègues, tous partis confondus, avec qui on a eu la chance d'échanger, de croiser le fer et parfois à qui on a eu la chance de répliquer au cours des dernières années. J'en suis à mon quatrième mandat, j'en suis très fière, très honorée.

C'est aussi un plaisir aujourd'hui, comme... bien, je ne peux pas me considérer une aînée ou une ancienne de cette Assemblée, mais, après sept ans, je pense, j'ai pris une petite expérience, et c'est une opportunité pour saluer les collègues

qui font leur entrée à cette Assemblée. Il y en a plusieurs ici, aujourd'hui, qui sont présents, qui ont, pour une première fois, pris parole, pris parole devant vous, se sont adressés, et qui, probablement, avaient des petits papillons au fond d'eux, avaient les genoux qui tremblaient, et qui s'étaient préparés pendant de longues heures. Alors, je tiens à vous saluer parce qu'aujourd'hui ça a été votre première grande journée, ça a été le premier discours, probablement, d'une longue série de discours. Et on espère tous, lorsqu'on fait notre premier discours, avoir l'aisance, par exemple, de la députée de Taschereau, qui fait toujours de très bonnes interventions en Chambre et dans une aisance assez extraordinaire; l'aisance du député de Chauveau aussi, qui avait un passé journalistique mais qui prend toujours parole, encore une fois, avec une grande aisance. Alors, on le souhaite tout le temps. Je vous le dis, ça va arriver. Mais, même après sept ans, on regarde nos collègues, et les collègues de ce côté-ci, et les collègues de l'autre côté, puis on se dit : Oui, bien, finalement, ils sont pas pires du tout. Et ils ont une belle aisance. Alors, je tiens à vous saluer, les nouveaux collègues.

Je tiens aussi à faire un clin d'oeil aux collègues qu'on avait perdus de vue, certains pendant 18 mois, certains pendant un petit peu plus longtemps, parce qu'on a des collègues de la mouture de 2007 qui sont de retour ici, sous une autre bannière politique, mais on les retrouve. Et c'est un plaisir de retrouver les gens avec qui on a eu le plaisir de croiser le fer et puis de les retrouver de notre côté de l'équipe, comme quoi on arrive ensemble parfois à faire de bien belles choses.

M. le Président, je tiens, dans les trois minutes qu'il reste à cette soirée, à remercier particulièrement les citoyens de la circonscription de Gatineau de m'avoir accordé pour un quatrième mandat leur confiance. Évidemment, c'est un grand privilège. J'ai dit tout à l'heure en début d'allocation que, malgré les responsabilités qu'on m'a confiées et dont je suis extrêmement fière, j'étais d'abord et avant tout la députée de Gatineau. Et c'est ce que j'entends faire, et c'est ce qui m'amène l'énergie pour pouvoir justement assumer le reste des responsabilités. Quand on retourne chez nous et qu'on croise les citoyens qu'on représente, qu'ils échangent avec nous...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Mme la députée de Gatineau, compte tenu de l'heure, je dois vous interrompre. Je vous pose la question : Vous n'avez sûrement pas terminé votre discours, vous avez l'intention de poursuivre lundi?

Mme Vallée : Oui, s'il vous plaît. Merci.

• (18 heures) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, le présent débat est ajourné.

Débats de fin de séance

Et nous allons maintenant procéder aux débats de fin de séance. Tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder au débat de fin de séance qui se fera entre M. le député de Rimouski et Mme la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique concernant le financement par le gouvernement libéral des organismes communautaires.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un temps de parole de cinq minutes. Et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes. Alors, M. le député de Rimouski — et je souhaite bonne fin de semaine à tous les collègues qui quittent l'enceinte — je suis prêt à vous céder la parole pour un temps de parole de cinq minutes.

Financement des organismes communautaires

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, M. le Président. Je suis très heureux de tenir ce débat de fin de séance avec ma collègue, que je connais bien, la députée de Soulanges — c'est bien de commencer avec vous — et ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et la Santé publique.

Plus tôt aujourd'hui, nous lui avons posé une question, à elle puis à ses collègues, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Nous avons donné la chance à ces trois membres du gouvernement de s'engager clairement auprès des organismes communautaires de tout le Québec et de devenir leurs champions au sein du Conseil des ministres. On savait bien que les ministres n'allaient pas nous dévoiler le secret du budget qui sera présenté à l'Assemblée nationale la semaine prochaine, mais je crois que nous étions en droit de nous attendre à des engagements de leur part face aux attentes et surtout aux besoins du milieu communautaire.

Quand on y pense, les promoteurs des minicentrales n'ont pas eu à attendre le budget pour avoir la réponse à leurs demandes. Les tenants de la privatisation de la santé ont eu des réponses plus que claires quant aux 50 supercliniques. Les lobbys de la construction et des ressources naturelles savent déjà qu'il y aura 15 milliards de plus pour les infrastructures et combien encore pour le Plan Nord. Comment se fait-il que les 4 000 organismes communautaires se font dire : Vous verrez au budget?

C'est donc pour ça qu'on se retrouve ici ce soir, pour donner une nouvelle fois la chance à la ministre déléguée de rassurer les centaines de milliers de personnes qui oeuvrent à chaque année à renforcer notre filet social.

Les organismes communautaires attendent le rehaussement substantiel de leur mission globale. Après avoir travaillé longuement avec eux, nous avons convenu d'une aide supplémentaire de 54 millions par année sur trois ans, 162 millions sur trois ans, qui allait enfin donner une bouffée d'air frais à ce milieu qui travaille avec coeur, à tous les jours, auprès des personnes les plus vulnérables.

Le premier ministre s'est engagé à protéger les personnes les plus pauvres. Pourquoi ses ministres sont-ils incapables de confirmer comment et à quelle hauteur? Pourtant, des dizaines de députés libéraux, alors qu'ils étaient dans l'opposition, ont présenté, dans cette Chambre, des pétitions appuyant le milieu communautaire. Le Parti libéral avait aussi pris part avec enthousiasme à la motion adoptée unanimement en mai 2013, ici même, il y a à peine un an. Cette motion appuyait les mêmes groupes qui se disent aujourd'hui déçus de la ministre déléguée. Pourtant, lorsqu'est venu le temps d'appuyer la motion de mai 2013, reprise hier par la députée de Gouin, l'enthousiasme n'était plus au rendez-vous et les libéraux ont fait volte-face : ils ne l'ont pas appuyée.

J'aimerais insister sur l'importance du travail qui est réalisé par ces organismes. Dans mon autre vie, je travaillais dans des groupes communautaires. J'ai travaillé auprès de groupes de femmes, de groupes de jeunes, j'ai animé des soupes populaires, des rencontres d'éducation populaire. Et, des fois, les groupes communautaires, on a tendance — quand je dis «on», des fois, je me revois encore un peu dans ces groupes-là — à vouloir chiffrer l'impact des groupes communautaires au niveau économique, montrer combien il y a d'emplois créés, comment ça amène de richesse. C'est correct de le faire, mais c'est surtout l'impact auprès des personnes qui est important. C'est de voir des gens qui viennent rencontrer des groupes, qui brisent leur isolement, qui prennent la parole, qui deviennent de plus en plus autonomes, qui se trouvent un emploi, qui sont capables de défendre leurs droits. C'est beaucoup là que c'est important. S'il n'y avait pas de ces groupes communautaires, le tissu social dans nos communautés, en région, je le vois, ça serait beaucoup plus compliqué.

Les organismes communautaires sont souvent et malheureusement considérés et traités comme des quêteux. Il est vrai que l'humanisme et la charité se côtoient, mais le travail mis de l'avant par les organismes dépasse grandement la charité. Leur action est inspirée par des valeurs d'équité, de compassion, de justice, de générosité, mais les résultats qui en découlent se mesurent aussi en millions de dollars. Chaque fois qu'un enfant mange à sa faim et a l'énergie nécessaire pour être attentif et concentré dans une salle de classe, ça a une valeur pour le Québec. Chaque fois qu'une personne itinérante dort à l'abri des intempéries, on doit considérer qu'elle a peut-être évité une maladie qui aurait entraîné un séjour à l'hôpital. Chaque fois qu'un homme de 30 ans apprend enfin à lire et à écrire, c'est nous tous qui profitons de son retour à la vie active. Chaque fois qu'un jeune en situation de décrochage scolaire ou social est ramené progressivement vers une école ou un emploi, c'est chacun de nous qui en profitons. Chaque fois qu'une mère de famille est accueillie, protégée, encouragée et prise en charge après avoir été victime de violence, ce sont toutes les femmes du Québec qui en sortent grandies. Ces organismes mobilisent leur communauté, agissent localement auprès des personnes les plus pauvres, les plus vulnérables, les plus éloignées.

Les services offerts par les institutions. Chez nous, dans le Bas-Saint-Laurent, c'est 116 organismes communautaires autonomes intervenant dans les centres de santé et services sociaux qui accueillent des gens vivant des multitudes de problématiques telles que la santé mentale, la violence, la pauvreté, l'isolement et les dépendances.

En recoupant les données dont il dispose, le Mouvement Action communautaire Bas-Saint-Laurent estime que les organismes communautaires en santé et services sociaux du Bas-du-Fleuve rejoignent à chaque année au moins 30 000 personnes, ont un réseau bénévole de plus de 5 000 personnes et emploient plus de 600 personnes.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Merci, M. le député de Rimouski. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre déléguée à la Réadaptation. Je vous cède la parole, Mme la ministre.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : Merci, M. le Président. Tout d'abord, vous dire, comme j'ai dit à la période de questions ce matin, les organismes communautaires sont des partenaires essentiels pour notre réseau de la santé et services sociaux, mais aussi pour la famille, pour l'éducation et le ministère du Travail. Et je veux dire à mon collègue que je sais très bien, pertinemment... Avant d'être ministre, vous savez, M. le Président, je suis députée et je suis députée depuis 2003, alors je sais très bien l'apport qu'ont les organismes communautaires dans le quotidien des personnes, surtout les personnes vulnérables. Jamais je n'ai pensé que les organismes communautaires étaient des quêteux. Alors, il ne faut pas me prêter d'intentions dans ce sens-là.

Moi aussi, je peux vous parler de terrain parce que je peux vous dire que, des organismes communautaires, il y en a de nombreux chez nous. Commençons donc par le Centre d'action bénévole Soulanges à qui j'ai donné un fier coup de main parce qu'à un moment donné ça a failli disparaître. Il y a eu quelques petits troubles de gestion avec des gens qui étaient là. Mais ces gens-là donnent des coups de main sérieux que ce soit en alimentation, en denrées, en vêtements, en accompagnement. Bref, il y a même des cours de cuisine maintenant qui se donnent. Les gens au Centre d'action bénévole Soulanges, chez nous, savent très bien que j'ai beaucoup de considération pour eux.

Je pense aussi à OVPAC qui fait du transport pour les personnes atteintes de cancer. Ils font ça bénévolement pour les amener vers les centres hospitaliers pour les personnes qui ne peuvent pas conduire leur voiture. Et ils donnent une multitude d'autres services. Je pense aussi au Comité jeunesse de La Presqu'île qui, chez nous, parcourt les parcs, aide les jeunes en difficulté, les amène sur des pistes de solution, leur fait voir d'autres environnements, et leur permet de s'épanouir, et prend le temps de jaser avec eux. J'ai aussi, dans mon comté, Aide momentanée pour les urgences rigaudiennes, ce qu'on appelle chez nous AMUR. Encore là, pour Rigaud, c'est un organisme qui donne des denrées alimentaires, qui s'occupe des personnes démunies.

Il y a un autre bel organisme communautaire chez nous, M. le Président, puis je pourrais vous en nommer une multitude comme ça, mais je vais m'arrêter à celui-ci parce qu'on pourrait en avoir pour longtemps, le Centre équestre thérapeutique Marie-Laurence, qui est parti d'une volonté honnêtement pour une petite fille qui n'allait pas bien.

Avec les chevaux, ils font un peu comme de la zoothérapie, mais ils permettent à des jeunes qui, dans d'autres situations, ne pourraient pas s'intégrer facilement dans la société, avec ce genre de traitement... — j'appelle ça traitement, mais ce n'est pas des traitements — d'accompagnement, puis cette dame-là est très dévouée. Son organisme est vraiment en expansion. Ils ont d'autres manèges maintenant. Honnêtement, ils arrivent à faire des petits miracles avec des jeunes qui autrement n'ont pas de milieu pour se développer.

Alors, au risque de me répéter, les organismes communautaires, M. le Président, ont toute mon écoute et mon soutien, et je n'aime pas beaucoup qu'on me prête des intentions.

Hier, on a eu une bonne rencontre avec les représentants des organismes communautaires, la table du secteur... du Québec en fait, là, les représentants. On a échangé sur leurs défis. Il est évident que, pour moi, ça a posé certaines questions, le point de presse ensuite. Mais, ceci étant, M. le Président, je l'ai réaffirmé et je le réaffirme maintenant, ils ont une bonne alliée en moi. Je les invite à travailler avec moi parce que je pense qu'ensemble on peut trouver de belles pistes de solution.

Je veux rappeler ici, M. le Président, à mon collègue d'en face que c'est sous un gouvernement libéral que le Fonds de soutien aux organismes communautaires a été créé en 1973 sous un gouvernement de Robert Bourassa. Je veux aussi dire à mon collègue d'en face que, si le passé est garant de l'avenir, quand on est arrivés en 2002-2003, il y avait tout près de... bien, pas tout près, il y avait 274 millions d'accordés aux organismes communautaires et, quand on est partis en 2012, le programme était rendu à tout près de 500 millions.

• (18 h 10) •

M. le Président, c'est dommage parce que j'aimerais ça en savoir davantage, mais je ne suis pas ministre des Finances et je ne peux pas prédire l'avenir. On l'aura la semaine prochaine ce qu'il y aura dans le budget. Je comprends que c'est leur rôle d'essayer de nous faire dire ce qu'il y a dans le budget, mais moi, je ne peux pas faire ça. Ce que je peux dire par ailleurs, quand je suis arrivée au ministère, c'est une des premières choses que j'ai faites, parce que j'étais contente, j'avais entendu une annonce, hein, de trois ans à 40 millions dans mon ministère, où il y aurait 120 millions... Ils le savent très bien, ça a été annoncé par le gouvernement précédent mais pas budgété. Quand ce n'est pas budgété, là, ce n'est pas réservé dans les enveloppes. Ils savent ça. J'ai compris que les organismes communautaires étaient déçus, je le suis moi tout autant.

Alors, M. le Président, je rappelle que je veux travailler avec les organismes communautaires, je suis une partenaire, je suis sensible à leurs causes, et, en terminant, leur dire : Attendons le budget.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rimouski, droit de réplique de deux minutes.

M. Harold LeBel (réplique)

M. LeBel : Je voudrais juste dire à Mme la ministre que je ne lui prêtais pas d'intentions, ce n'était pas ça mon but. Je trouve que souvent, avec les groupes communautaires, on les prend pour acquis. On va souligner ce qu'ils font de bien, on va faire des déclarations de députés pour les féliciter, puis tout ça. C'est correct, mais il ne faut pas les prendre pour acquis, à mon avis. Puis, en plus, ce sont des groupes qui font le changement social. Dans ces groupes-là, il y a des groupes de défense de droits. Ça, on en parle moins parce que ça dérange. Ils font des manifestations, ils nous envoient des milliers de lettres, des fax. Ils ont souvent des affaires qui dérangent, des méthodes qui dérangent, mais on a besoin de ces groupes-là, on a besoin de ces gens-là.

Puis, moi, mon rôle, ici, parce que ça me touche parce que j'ai déjà travaillé dans ces mouvements-là, mon rôle, c'est de donner la parole, ici, à ces milliers de personnes qui travaillent dans ces groupes-là, surtout les femmes, parce qu'il y a beaucoup de femmes dans ces groupes-là qui travaillent auprès de gens démunis, qui travaillent auprès de groupes qui essaient de donner la parole à du monde. C'est ce que je veux faire ici. Je pense que ces gens-là, malgré leur force, ils n'ont souvent pas la force de lobby assez forte auprès des gouvernements. Si je peux faire en sorte de les aider, de vous convaincre pour le budget, mais, d'ici là, de travailler fort à ce que les montants d'argent qui sont donnés à ces groupes-là soient augmentés, ils en ont de besoin, et c'est tout le Québec qui pourra gagner, tout le Québec dans toutes les régions du Québec. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Rimouski. Voilà qui met un terme à ces débats de fin de séance.

Ajournement

Donc, les travaux de l'Assemblée sont ajournés au lundi 2 juin 2014, à 13 h 45. Et bonne chance à nos Canadiens de Montréal. Merci, bonne soirée.

(Fin de la séance à 18 h 12)